

RIOPEL GAGNON LAROSE
S T É N O G R A P H E S O F F I C I E L S
O F F I C I A L C O U R T R E P O R T E R S

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'AVIS À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE SUR
LES MODALITÉS RÉGLEMENTAIRES QUI POURRAIENT
ÊTRE MISES EN PLACE AFIN DE RÉDUIRE LES
IMPACTS TARIFAIRES POUR LES CONSOMMATEURS
TOUT EN MAXIMISANT LE DÉVELOPPEMENT ET
L'UTILISATION DU GSR PRODUIT AU QUÉBEC

DOSSIER : R-4353-2026

RÉGISSEURS : M. FRANÇOIS ÉMOND, président
M. SAMY GENNAOUI
M. STEEVES DEMERS

AUDIENCE DU 19 OCTOBRE 2026
EN MODE HYBRIDE

VOLUME 2

ROSA FANIZZI
STÉNOGRAPHE OFFICIELLE

COMPARUTIONS :

Me AMÉLIE CARDINAL
avocate de la Régie

DEMANDERESSE :
Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de
l'Énergie (MÉIE)

INTERVENANTS DANS CE DOSSIER SONT :

Association canadienne de l'industrie de la chimie
(ACIC)

Association canadienne des carburants (ACC)

Association canadienne du ciment (ACCiment)

Association coopérative d'économie familiale de
l'Outaouais (ACEFO)

Association des consommateurs industriels de gaz
(ACIG)

Association hôtellerie Québec et Association
restauration Québec (AHQ-ARQ)

Association professionnelle des producteurs, des
distributeurs et les utilisateurs de biométhane en
Amérique du Nord (RNGCoalition)

Association québécoise de la production d'énergie
renouvelable et Association canadienne du biogaz
(AQPER-CBA)

Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

Conseil des entreprises en technologies
environnementales du Québec (CETEQ)

Enbridge Gaz Québec (EGQ)

Énergir, S.E.C. (ÉNERGIR)

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
(FCEI)

Groupe de recommandations et d'actions pour un
meilleur environnement (GRAME)

Hydrogène Québec (HYDROGÈNE QUÉBEC)

Option consommateurs (OC)

Regroupement des organismes environnementaux en
énergie (ROEE)

Regroupement national des conseils régionaux de
l'environnement du Québec (RNCREQ)

Regroupement pour la transition, l'innovation et
l'efficacité énergétiques (RTIEE)

Rio Tinto (RIO TINTO)

Sanimax (SANIMAX)

Sollio Groupe Coopératif (SGCOOPÉRATIF)

Union des consommateurs (UC)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	5
PRÉSENTATION DE M. DAVID BEAUDOIN	11
PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION	33
PRÉSENTATION DE M. BENOÎT MARCOUX	51
PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION	68
PRÉSENTATION DE L'ACEFO ET DE L'AHQ-ARQ	89
PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION	114
PRÉSENTATION DU ROÉÉ	155
PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION	178
PRÉSENTATION DE M. NAZIM SEBAA (ACIG)	204

1 EN L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX (2026), ce
2 dix-neuvième (19e) jour du mois d'octobre :

3
4 PRÉLIMINAIRES

5
6 LA GREFFIÈRE :

7 Bonjour à tous. Bienvenue à cette audience du
8 dix-neuf (19) octobre vingt vingt-six (2026) en
9 mode hybride. Dossier R-4353-2026 : Demande d'avis
10 à la Régie de l'énergie sur les modalités
11 réglementaires qui pourraient être mises en place
12 afin de réduire les impacts tarifaires pour les
13 consommateurs tout en maximisant le développement
14 et l'utilisation du GSR produit au Québec.

15 Les régisseurs désignés dans ce dossier sont :
16 monsieur François Émond, président de la Formation,
17 monsieur Samy Gennaoui et monsieur Steeves Demers.

18 L'avocate de la Régie est maîtresse Amélie Cardinal.

19 La demanderesse est ministre de l'Économie, de
20 l'Innovation et de l'Énergie.

21 Les intervenants dans ce dossier sont :

22 Association canadienne de l'industrie de la chimie;

23 Association canadienne des carburants;

24 Association canadienne du ciment;

25 Association coopérative d'économie familiale de

1 l'Outaouais;
2 Association des consommateurs industriels de gaz;
3 Association hôtellerie Québec et Association
4 restauration Québec;
5 Association professionnelle des producteurs, des
6 distributeurs et les utilisateurs de biométhane en
7 Amérique du Nord;
8 Association québécoise de la production d'énergie
9 renouvelable et Association canadienne du biogaz;
10 Conseil de l'industrie forestière du Québec;
11 Conseil des entreprises en technologies
12 environnementales du Québec;
13 Enbridge Gaz Québec;
14 Énergir, S.E.C.;
15 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante;
16 Groupe de recommandations et d'actions pour un
17 meilleur environnement;
18 Hydrogène Québec;
19 Option consommateurs;
20 Regroupement des organismes environnementaux en
21 énergie;
22 Regroupement national des conseils régionaux de
23 l'environnement du Québec;
24 Regroupement pour la transition, l'innovation et
25 l'efficacité énergétiques;

1 Rio Tinto;
2 Sanimax;
3 Sollio Groupe Coopératif; et pour finir,
4 Union des consommateurs.

5 Nous demandons aux participants de bien
6 vouloir s'identifier à chacune de leurs
7 interventions pour les fins de l'enregistrement.
8 Merci. Et bonne audience à tous.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Merci, Madame Kouamé. Bonjour à tous. Salutations
11 également à notre sténographe et aux interprètes
12 que nous aurons demain. Donc, mes collègues et moi,
13 ainsi que l'équipe de la Régie vous souhaitons la
14 bienvenue à cette audience qui porte sur le dossier
15 R-4353-2026. L'équipe de la Régie pour ce dossier
16 est composée des spécialistes Philippe Girard comme
17 chargée de projet, Patricia Dépot, Benjamin
18 Barrette, ainsi que maître Amélie Cardinal comme
19 avocate.

20 Nous bénéficions des services d'un
21 sténographe pour l'audience. Donc, les notes
22 sténographiques seront déposées sur le site
23 Internet de la Régie dès qu'elles seront produites.
24 Pour les participants qui sont moins habitués à nos
25 travaux, je vous rappelle qu'il est interdit de

1 filmer et d'enregistrer le contenu audio de nos
2 travaux dans la salle.

3 Le quatorze (14) octobre, nous avons publié
4 le calendrier d'audience. Et nous vous remercions
5 d'être présents. Tel qu'annoncé, nous allons
6 débiter par les présentations des deux experts que
7 la Régie a retenus dans ce dossier, puis par
8 certains intervenants, et nous terminerons vendredi
9 par les deux distributeurs gaziers.

10 J'aimerais remercier tous les intervenants
11 pour leurs réponses à la demande de renseignements,
12 à leur demande de renseignements, et aussi à la
13 demande de renseignements générale pour laquelle
14 nous avons octroyé un délai supplémentaire en
15 raison de la confusion pour certains. Il ne faut
16 pas voir en ces questions le reflet d'une
17 orientation quelconque de la Régie. Simplement que
18 la Régie souhaitait tout simplement pousser le
19 débat le plus loin possible et obtenir de chacun
20 des participants les avantages, inconvénients des
21 options que nous avons évoqués.

22 De plus, je vous rappelle que seule la
23 Régie, notre avocate ou la Formation posera des
24 questions pendant cette audience. Si vous n'avez
25 pas la réponse à nos questions, ou si la réponse

1 peut être complétée par le dépôt d'un document
2 supplémentaire, vous pourrez le déposer au plus
3 tard mercredi le vingt-huit (28) octobre à midi.

4 Je tenais aussi à vous rappeler que la
5 Régie pourra ordonner aux distributeurs de verser
6 un montant correspond à la totalité ou une partie
7 des frais encourus par les personnes dont elle
8 jugera la participation utile à ces délibérations.
9 Ces frais comprendront principalement la
10 rémunération d'analystes puisque la participation
11 d'avocats pourrait ne pas être jugée nécessaire.
12 Ces frais comprendront principalement la
13 rémunération d'analystes, puisque la participation
14 d'avocats pourrait ne pas être jugée nécessaire.
15 Les frais pourraient comprendre aussi les frais
16 d'expert.

17 Lors de la rencontre préparatoire, les
18 avocats des distributeurs gaziers avaient mentionné
19 qu'ils reviendraient avec une proposition de prise
20 en charge de ces frais. Je vous rappelle que nous
21 sommes toujours en attente de votre proposition.

22 Toujours lors de la rencontre préparatoire,
23 nous avons mentionné notre volonté d'avoir des
24 regroupements. Je tenais à remercier ceux qui l'ont
25 fait.

1 En terminant, vous avez vu que nous avons
2 déposé plusieurs références et documentations. Nous
3 voulions être transparents avec vous pour que vous
4 sachiez quels documents nous avons consultés pour
5 nous préparer à la rédaction de l'avis au ministre.
6 En plus de ces références, certains membres du
7 personnel de la Régie, incluant la formation, ont
8 échangé avec des représentants de l'Agence
9 internationale de l'énergie, des régulateurs
10 britanniques, français, portugais, américains et de
11 l'Union européenne, des ministères de l'Économie et
12 de l'Innovation et de l'Énergie et le ministère de
13 l'Environnement et de la Lutte contre les
14 changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
15 Lorsque des documents ont été fournis lors de ces
16 échanges, ceux-ci ont été déposés au dossier par la
17 Régie.

18 Avant de débiter, j'aimerais vous aviser
19 qu'en raison du calendrier chargé, il est possible
20 que la journée de vendredi se déroule dans la salle
21 d'audience du Tribunal administratif des marchés
22 financiers, au seizième (16e) étage de l'édifice.
23 Donc, nous verrons en fonction du dossier R-4293,
24 qui est en parallèle avec nous vendredi. Le
25 secrétariat vous fera parvenir un courriel jeudi

1 après-midi pour vous confirmer le lieu exact, le
2 cas échéant.

3 Donc, à la fin de l'audience, on se remet
4 au travail et on entame notre rédaction afin
5 d'atteindre l'objectif du trente (30) novembre
6 demandé par le ministre. Et la Régie tient à vous
7 remercier à l'avance pour votre collaboration et
8 l'éclairage que vous apporterez à ces travaux.
9 Alors, je demanderais maintenant à monsieur
10 Beaudoin de bien vouloir amorcer sa présentation en
11 demandant de vous présenter d'abord et le mandat
12 exact que vous avez obtenu de la Régie. Merci
13 beaucoup.

14 PRÉSENTATION DE M. DAVID BEAUDOIN :

15 Bonjour tout le monde. Ça fonctionne? Excellent. Je
16 vais tout de suite tenter de partager mon écran,
17 présenter le mandat et me présenter également.
18 Alors, bonjour tout le monde, Mesdames et Messieurs
19 les Régisseurs, les intervenants. Merci d'être
20 présents aujourd'hui. Alors, je me présente, David
21 Beaudoin, je suis président et cofondateur du
22 Groupe de l'entreprise NEL-i, qui est une
23 firme-conseil spécialisée en décarbonation,
24 changement climatique et marché des attributs
25 environnementaux.

1 La Régie de l'énergie, dans le cadre de la
2 demande d'avis au ministre, m'a mandaté à titre
3 d'expert sur ces dossiers pour l'aider à rédiger
4 l'avis à émettre une opinion d'expertise sur les
5 modalités réglementaires qui pourraient être mises
6 en place afin de réduire les impacts tarifaires
7 pour les consommateurs, tout en maximisant le
8 développement et l'utilisation du gaz de source
9 renouvelable produit au Québec.

10 Notre préalable que je tiens à vous
11 partager, si on lit la demande du ministre, la
12 demande évoque :

13 Un biais déjà favorable au gaz de
14 source renouvelable et présuppose
15 qu'il doit y avoir et qu'il y aura
16 production et utilisation de GSR.

17 On ne remet pas en question la pertinence. Mes
18 recommandations et l'analyse que j'en ai faite part
19 de ce point de départ, sans remettre en question la
20 pertinence du GSR, que j'appuie d'ailleurs.

21 Alors, le mandat qui m'a été confié se
22 subdivise en deux dimensions. Le premier étant de
23 chercher à comprendre comment réduire les impacts
24 tarifaire pour les consommateurs, tout en
25 maximisant le développement et l'utilisation du GSR

1 produit au Québec. Et la deuxième : comment
2 contribuer à l'accroissement de la sécurité et de
3 l'autonomie énergétique, ainsi qu'à favoriser une
4 transition énergétique efficiente, équitable et
5 conforme aux objectifs climatiques du Québec?

6 Dans mon analyse, ainsi que pour la
7 préparation de recommandations, j'ai voulu
8 m'assurer d'adhérer à trois principes fondamentaux
9 qui me sont chers, le premier étant le respect du
10 libre marché pour stimuler l'innovation et
11 encourager l'allocation efficace des ressources
12 financières à l'atteinte d'objectifs; l'équité
13 sociétale; et la cohérence, notamment des
14 politiques, des différentes politiques de support
15 et d'incitation aux différentes stratégies de
16 décarbonation, entre autres.

17 Je tiens à débiter en évoquant cinq
18 messages clés. Puis le plus important de ma
19 présentation tient sur cette page spécifiquement.
20 On pourrait arrêter la présentation et commencer
21 tout de suite la période de questions suite à cela.

22 Premier message clé : imposer des cibles
23 d'utilisation de gaz de source renouvelable relève
24 d'un choix de société. Il est injuste que seuls les
25 consommateurs de gaz en paient le prix.

1 Deuxièmement, le SPEDE, le marché du carbone, qu'on
2 a choisi de mettre en place au Québec il y a
3 maintenant quatorze (14) ans, est notre pilier
4 central des efforts de décarbonation au Québec. Le
5 maintenir, voire le renforcer, est essentiel et
6 toute autre politique incitative de décarbonation
7 ne tient pas la route sans le maintien du SPEDE.

8 Priorités du gaz de source renouvelable en
9 transport. On cherche à atteindre des cibles
10 d'utilisation de gaz de source renouvelable pour
11 décarboner le secteur des bâtiments et industriels.
12 On est la seule juridiction en Amérique du Nord ou
13 à travers le monde qui cherche ça. C'est louable,
14 mais il y a des sources, il y a des usages du gaz
15 de source renouvelable qui sont présentement
16 viables et beaucoup plus adaptés.

17 Quatrièmement, un LCFS - acronyme de Low
18 Carbone Fuel Standards, qui est un acronyme et un
19 terme que j'utilise de manière générique qui fait
20 référence à un type de mécanisme de marché pour
21 encourager la production de combustibles propres
22 généralement utilisé en transport, généralement -
23 un LCFS québécois inciterait l'innovation et
24 permettrait une socialisation plus large des coûts
25 plutôt que de cibler uniquement les consommateurs

1 de gaz naturel.

2 Et finalement, dans un souci de cohérence,
3 en particulier vis-à-vis l'objectif d'autonomie et
4 de sécurité énergétique, j'évoque la possibilité
5 d'envisager l'exploration et l'exploitation des
6 ressources gazières fossiles, locales, afin de
7 contribuer à l'autonomie énergétique du Québec et
8 pour le financement des énergies alternatives.

9 Je vais passer en revue les deux dimensions
10 et mettre les constats principaux que j'évoque dans
11 mon rapport sur chacune d'elles et qui m'ont guidé
12 vers les messages clés et certaines recommandations
13 que je vais réitérer à la fin.

14 Tout d'abord, le gaz de source
15 renouvelable, peu importe sa source, peu importe la
16 manière dont on va le produire et le distribuer,
17 c'est une source énergétique coûteuse qui le
18 demeurera. Contrairement à plusieurs autres sources
19 d'énergie renouvelables, entre autres, qui ont et
20 qui vont continuer de bénéficier d'économies
21 d'échelle et d'améliorations technologiques qui ont
22 déjà contribué, par exemple, pour le solaire et
23 l'éolien à grandement réduire les coûts de
24 production, le gaz de source renouvelable demeurera
25 coûteux.

1 J'ai mis des chiffres, ici, qui sont
2 approximatifs, qui montrent des prix pour le gaz et
3 l'électricité approximatifs de vingt dollars par
4 gigajoule (20 \$/GJ), quarante dollars (40 \$/GJ)
5 pour le gaz de source renouvelable. On le sait, il
6 y a une fluctuation important dépendamment de la
7 source. C'est un prix approximatif, mais qui
8 démontre que les coûts de production et
9 d'utilisation sont supérieurs à ces deux sources-là
10 qui sont généralement utilisées dans le secteur des
11 bâtiments et industriel. Et je compare avec le
12 diesel utilisé en transport. Cinquante-cinq dollars
13 par gigajoule (55 \$/GJ).

14 Encore une fois, ce sont des coûts
15 approximatifs qui veulent illustrer qu'il est
16 logique de prioriser l'usage du gaz de source
17 renouvelable en transport. C'est ce qu'ont fait
18 toutes les autres juridictions à travers l'Amérique
19 du Nord qui ont cherché à supporter le gaz de
20 source renouvelable ou le gaz naturel renouvelable.

21 Notamment, si on regarde du côté américain,
22 deux cadres réglementaires. Le premier, le
23 Renewable Fuel Standards applicable à la grandeur
24 des États-Unis. C'est un programme fédéral qui
25 incite la production, mais surtout l'utilisation de

1 combustibles propres en transport.

2 Les Low Carbone Fuel Standards, les
3 politiques réglementaires qui encore une fois
4 encouragent la production et l'utilisation de
5 combustibles utilisés en transport avec des cibles
6 associées à l'intensité carbone des combustibles
7 utilisés en transport. Le Renewable Fuel Standard,
8 lui, ce sont des cibles volumétriques qui sont
9 utilisées comme référentielles. Deux cadres de
10 politique, notamment celui de la Californie et les
11 États-Unis qui existent depuis plus de quinze (15)
12 ans et qui ont su positionner les États-Unis comme
13 un « leader » mondial en matière de production de
14 combustibles propres. Et aujourd'hui, au Canada et
15 au Québec, pour la consommation de combustibles
16 propres, on dépend largement de l'importation de
17 ces combustibles-là qui ont été produits aux
18 États-Unis et qui sont encore produits aux
19 États-Unis, et qui ont été incités par la mise en
20 place de ces programmes-là depuis une quinzaine
21 d'années. Ça évoque un certain succès de ces
22 politiques-là, et elles existent depuis une
23 quinzaine d'années.

24 L'un des constats qu'on peut émettre, c'est
25 que le gaz de source renouvelable représente la

1 grande majorité du gaz naturel utilisé en transport
2 aux États-Unis. Aux États-Unis, on consomme
3 beaucoup plus de gaz naturel en transport. Et en
4 Californie en particulier, mais largement à la
5 grandeur du pays, la majorité du gaz naturel
6 comprimé et liquéfié utilisé en transport est de
7 source renouvelable, avec pour résultante des
8 émissions de gaz à effet de serre à peu près
9 nulles.

10 Au Canada, on a depuis maintenant trois ans
11 le *Règlement sur les combustibles propres*, qui est
12 un règlement qui est à l'image des LCFS américains,
13 notamment, on s'est inspiré beaucoup de ce qui a
14 été fait en Californie. Le graphique illustre la
15 demande pour des unités de conformité au *Règlement*
16 *sur les combustibles propres* à l'horizon deux mille
17 quarante (2040). Ce qu'on voit sur ce graphique,
18 c'est l'évolution de deux composantes de la
19 demande. La plus importante, les unités de
20 conformité de la catégorie liquide, tous les
21 combustibles propres utilisés en transport. Mais le
22 gouvernement fédéral dans l'élaboration de ces
23 règlements-là a voulu ouvrir la porte à la
24 production d'unités de conformité, à la création
25 d'unités de conformité pour le gaz utilisé en

1 dehors du secteur des transports. Il a donc créé
2 une catégorie d'unités de conformité dite
3 « combustibles gazeux », dont l'utilisation à des
4 fins de conformité est limitée à dix pour cent
5 (10 %) du total des unités de conformité qui
6 doivent être utilisées par les fournisseurs
7 principaux, soit les parties qui ont des
8 obligations en vertu du *Règlement sur les*
9 *combustibles propres*.

10 Le *Règlement sur les combustibles propres*
11 met donc en place une flexibilité quant à l'usage
12 du GSR. On autorise son utilisation dans le secteur
13 des bâtiments. Ceci dit, les coûts assumés, les
14 coûts associés à la consommation, donc les coûts
15 supplémentaires ou les surcoûts associés à la
16 consommation, et donc à la production du gaz de
17 source renouvelable est assumé par le secteur des
18 transports. Le coût est assumé par le secteur des
19 transports, puisque le transport impacte l'ensemble
20 de l'économie, permet une socialisation beaucoup
21 plus large que si on fait assumer le coût
22 exclusivement aux consommateurs de gaz.

23 Encore une fois, le *Règlement sur les*
24 *combustibles propres* met en place un mécanisme de
25 marché dont le prix répond en fonction de l'offre

1 est de la demande. Je présente ici l'évolution du
2 prix sur ce marché-là depuis un peu plus d'un an,
3 simplement pour démontrer qu'il s'agit d'un marché
4 sur lequel il y a une certaine volatilité qui
5 permet de reconnaître un prix pour chaque tonne de
6 CO₂ réduit, donc pour chaque unité de conformité
7 émise. Et ce marché, présentement, c'est le marché
8 à l'échelle planétaire qui offre le prix par tonne
9 de CO₂ le plus important. On a un incitatif ici au
10 Canada qui est plus important que n'importe où
11 ailleurs dans le monde à la production de
12 combustibles propres qui fonctionne bien, en fait,
13 qui incite la consommation de combustibles propres
14 en transport qui fonctionne bien, qui permet
15 d'insister la consommation de combustibles propres,
16 mais encore une fois, une bonne partie de ces
17 combustibles sont produits aux États-Unis.

18 Il y a moyen d'adapter ces politiques-là
19 pour inciter une production locale de ces
20 combustibles-là. Le gouvernement canadien,
21 présentement, est à la table de travail pour
22 élaborer des stratégies pour minimiser la
23 dépendance à l'importation des combustibles propres
24 américains. Il y a moyen de réfléchir à une
25 politique similaire spécifiquement pour le Québec.

1 Ce que je montre ici, ce que j'appelle « la
2 matrice des éléments de valeur ». Et j'en ai deux à
3 montrer : la première et la deuxième. Elles se
4 ressemblent beaucoup, mais je tenais à dire qu'il y
5 en avait deux. Je vais commencer par celle-ci, en
6 fait. Matrice des éléments de valeur associés à la
7 production ou au gaz de source renouvelable en
8 fonction - première colonne à gauche - de
9 différents scénarios de production, combustion et
10 secteur d'utilisation, ainsi qu'en fonction de
11 l'intensité en carbone, donc la quantité
12 d'émissions de gaz à effet de serre par mégajoule
13 de produit, qui, comme on le sait, peut varier
14 grandement en fonction du type d'intrant, de la
15 technologie employée et de l'usage final.

16 L'idée ici est de démontrer que le gaz de
17 source renouvelable... la valeur complète du gaz de
18 source renouvelable dépend de différentes
19 composantes : soit la valeur énergétique, bien
20 évidemment, qui est comparable ou identique à celle
21 du gaz naturel fossile; la valeur possible des
22 crédits compensatoires associés à sa production; le
23 coût carbone évité lorsque ce combustible est
24 utilisé à l'intérieur d'une juridiction où il y a
25 un système de tarification des émissions de gaz à

1 effet de serre, comme ici au Québec; la valeur
2 associée aux unités de conformité au *Règlement sur*
3 *les combustibles propres*, dans le contexte où ce
4 gaz est produit au Canada ou importé au Canada; et
5 finalement, l'exigence de mélange en fonction du
6 règlement sur la quantité de gaz de source
7 renouvelable devant être injectée au réseau, dont
8 la valeur est inconnue et est associée à
9 essentiellement le prix qui se doit d'être
10 socialisé, selon le modèle présentement sur la
11 table.

12 On voit que pour un gaz d'une intensité en
13 carbone de moins cent grammes (-100 g) de CO_2 par
14 mégajoule selon différents scénarios, on peut avoir
15 une valeur entre soixante-dix et quatre-vingts
16 dollars canadiens par gigajoule (70-80 \$ CAD/GJ).
17 Alors que pour les mêmes scénarios de production et
18 consommation, pour un gaz d'une intensité carbone
19 de dix grammes (10 g) de CO_2 , on a une valeur totale
20 d'environ vingt-huit ou trente-cinq dollars par
21 gigajoule (28/35 \$/GJ).

22 Opinions et prises de solution quant à la
23 dimension numéro un. Tout d'abord, le gaz de source
24 renouvelable est-il réellement un outil de
25 décarbonation? C'est en soi une option qui soulève

1 d'importants défis économiques et stratégiques et
2 c'est une voie de décarbonation particulièrement
3 coûteuse, qu'il faut mettre à profit pour ce qu'on
4 est capable de produire à faible coût, mais si on
5 l'aborde uniquement comme une solution de
6 décarbonation, il existe des stratégies moins
7 coûteuses. Si on décide de prendre cette voie,
8 c'est également s'engager... si on veut maintenir
9 les coûts raisonnables, on s'engage à maintenir une
10 dépendance aux importations afin de contenir les
11 surcoûts. Puis c'est ce qu'on voit présentement, et
12 c'est un des éléments qui a suscité la nécessité du
13 dossier actuel.

14 Prendre la voie de la décarbonation via
15 l'utilisation du gaz de sources renouvelables,
16 c'est un choix de société que je me permets de
17 questionner. Je n'émettrai pas une opinion formelle
18 par rapport à ça - mais qui est questionnable. Ça
19 évoque un modèle économique dont le fardeau repose
20 sur la collectivité, et je répète que les
21 conséquences économiques de ce choix de société
22 devraient être assumées de manière équitable par
23 l'ensemble de la société.

24 J'évoque une piste de solution, une piste
25 qu'ont adoptée d'autres juridictions à l'échelle

1 nord-américaine, qui est la mise en place d'un
2 programme LCFS québécois, qui permettrait encore
3 une fois une socialisation plus vaste des coûts via
4 le secteur des transports, qui encouragerait
5 l'innovation en matière de production de
6 combustibles propres au Québec, qui serait
7 compatible et qui peut coexister avec les autres
8 incitatifs, notamment le *Règlement sur les*
9 *combustibles propres* canadien, et avec le Système
10 de plafonnement et d'échange de droits d'émissions
11 du Québec. Et ce programme LCFS pourrait être conçu
12 pour favoriser l'innovation, spécifiquement pour la
13 production de combustibles québécois. Sans
14 nécessairement interdire les importations, il y a
15 des manières d'inciter principalement la production
16 et la consommation de produits qui viennent du
17 Québec.

18 Deuxième dimension, comment contribuer à
19 l'accroissement de la sécurité et de l'autonomie
20 énergétique du Québec et favoriser une transition
21 énergétique efficiente, équitable et conforme aux
22 objectifs climatiques du Québec. Facile. Alors, un
23 élément que je souhaitais mettre en lumière :
24 comparer des stratégies d'autonomie énergétique,
25 notamment celle de l'Europe qui vit une crise

1 énergétique qui est connue de tous, qui, dans son
2 contexte, a mis en place une stratégie d'autonomie
3 énergétique nommée « REPowerEU », qui, notamment au
4 niveau du gaz de sources renouvelables, vise une
5 production à l'horizon deux mille trente (2030) qui
6 répondrait à environ trois à quatre pour cent
7 (3-4 %) de l'ensemble des besoins énergétiques de
8 l'Europe. En comparaison, ce qu'on cherche à faire
9 avec l'objectif de dix pour cent (10 %) d'injection
10 au réseau gazier, au Québec, ça répondrait, si mes
11 calculs sont bons, environ un et demi pour cent
12 (1,5 %) des besoins énergétiques du Québec, ce qui
13 est moindre que ce qu'on vise en Europe.

14 Mais l'Europe a un contexte énergétique
15 particulièrement différent, où les coûts, entre
16 autres du gaz naturel, sont largement plus élevés.
17 C'est un contexte où on consomme par extrant
18 économique ou per capita, peu importe, on consomme
19 moins d'énergie, où la gestion des matières
20 résiduelles est largement, est contrainte et fait
21 face à des restrictions largement plus importantes
22 qu'ici au Québec. Et qui a fait face également à
23 des contraintes, oui à l'enfouissement des déchets,
24 mais également à l'épandage de résidus agricoles de
25 manière plus importante qu'ici au Québec, notamment

1 en raison de la disponibilité des espaces et des
2 superficies utilisables.

3 Je ramène la notion des surcoûts associés à
4 la production et à l'utilisation du gaz de source
5 renouvelable. Présentement, la manière de financer
6 ou de subventionner cette dite stratégie de
7 décarbonation, c'est via notamment le PSPGMR qui
8 est financé par le Fonds d'électrification des
9 changements climatiques, qui est une source de
10 capital qui, en théorie, doit être utilisée pour la
11 décarbonation et pour lequel les meilleurs usages
12 devraient cibler les résultats à moindre coût.
13 L'autre élément pour subventionner ces surcoûts-là,
14 c'est ce qu'on a appelé les coûts de socialisation.

15 Les réductions de GES qui résultent du GSR
16 sont très coûteuses. Et rappelons-nous qu'une
17 partie importante des réductions associées à la
18 production de gaz de sources renouvelables
19 importées sont des réductions qui ont lieu hors
20 Québec. Lorsqu'on finance des réductions de gaz à
21 effet de serre, on finance des réductions qui ont
22 lieu hors Québec. D'un point de vue lutte aux
23 changements climatiques, ça ne devrait pas nous
24 préoccuper. L'impact est le même et autant
25 bénéfique pour la planète. Mais on subventionne des

1 réductions qui ont lieu à l'extérieur, qui ne sont
2 pas comptabilisées dans l'inventaire national
3 québécois ou canadien, chez un voisin du Sud qui
4 n'a à peu près pas d'objectif de décarbonation.

5 Il y a quelque chose d'inhéremment
6 incohérent dans, à mon avis, dans ce qu'on essaie
7 de mettre en place au Québec depuis quelques
8 années. Et je ne pense pas que c'est faute de
9 bonnes intentions, au contraire. Je pense que si on
10 est réunis tous aujourd'hui et que ce dossier
11 progresse, c'est d'abord et avant tout parce qu'on
12 est convaincus qu'il faut se lancer dans une voie
13 de décarbonation. Et je ne remets pas en question
14 les intentions de l'ensemble des parties impliquées
15 dans ce... dans le dossier de la production et de
16 la consommation de gaz de source renouvelable.

17 Ceci dit, le gaz de source renouvelable
18 comme outil de décarbonation sensible,
19 contraignante pour réduire les émissions liées à la
20 consommation de gaz naturel, à mon avis, ça
21 s'apparente à de la poudre aux yeux. Une stratégie
22 de décarbonation crédible se mesure en absolu et de
23 manière relative aux extrants produits. C'est un
24 bel objectif de vouloir maximiser la consommation
25 de gaz de source renouvelable, mais si on veut le

1 faire passer comme stratégie de décarbonation de
2 manière crédible, ça devrait être associé à des
3 cibles de réduction de consommation de gaz ou de
4 combustion de gaz.

5 Constat numéro 2 : en faire assumer les
6 coûts par les fonds de décarbonation est abusif et
7 peu cohérent. Oui, ça contribue à la décarbonation,
8 mais je répète qu'il faut faire le meilleur usage
9 possible de ces fonds-là et que la voie de la
10 production ou de l'importation de gaz de source
11 renouvelable est une voie coûteuse si on cherche à
12 décarboner.

13 J'ai tenu également à copier ici
14 intégralement un passage de mon rapport - parce que
15 je ne saurais pas... je n'aurais pas su le dire
16 autrement - qui, je pense, met en lumière
17 l'incohérence que je perçois. Une des incohérences
18 que je perçois.

19 D'une part, le Québec ferme la porte à
20 toute exploration et exploitation de
21 ressource gazière fossile sous
22 prétexte de considérations climatiques
23 et environnementales. Pourtant,
24 d'autre part, on évite les mesures
25 contraignantes visant à assurer une

1 diminution progressive des émissions
2 de gaz à effet de serre liées à la
3 combustion de gaz naturel, préférant
4 une formule douce où l'obligation
5 n'assure guère plus qu'une certaine
6 proportion de ces émissions soient
7 d'origine biogénique et dont les
8 conséquences sont des coûts plus
9 élevés pour le consommateur et une
10 dépendance, si non accrue, maintenue
11 aux importations.

12 Tant de gaz naturel fossile que de gaz naturel
13 renouvelable.

14 J'évoque donc dans un contexte où on
15 cherche l'autonomie et la sécurité énergétique et
16 également à se décarboner, et dans le contexte où,
17 je répète, on a un biais favorable dans la demande
18 à la consommation de gaz de source renouvelable,
19 j'évoque la possibilité de rouvrir la porte à
20 l'exploration et à l'éventuelle exploitation
21 gazière. Ce serait du moins cohérent avec les
22 objectifs évoqués de sécurité et d'autonomie
23 énergétique. Ça pourrait permettre de stimuler une
24 entrée de capitaux, dont une partie pourrait être
25 allouée au soutien financier de la filière

1 québécoise de gaz de source renouvelable, et la
2 prise en charge des surcoûts d'approvisionnement.

3 Si - là, c'est une opinion personnelle - si
4 on prend cette voie, j'encourage fortement à ce que
5 ce soit impérativement jumelé avec des cibles
6 contraignantes de réduction des émissions liées à
7 la consommation de gaz. Sans quoi, je répète,
8 essayer de le faire passer comme stratégie de
9 décarbonation, c'est de la poudre aux yeux.

10 En conclusion, j'évoque trois
11 recommandations l'une à la suite de l'autre. La
12 première : le maintien du SPEDE doit être assuré et
13 sa pérennité doit être assurée également. Ça, c'est
14 notre pilier dans les stratégies de décarbonation.
15 Ça a positionné le Québec comme une juridiction
16 phare en matière de stratégie de décarbonation à
17 l'échelle planétaire. C'est un système qui
18 fonctionne, qui a fait ses preuves.

19 Le reste des stratégies de décarbonation
20 doivent être en complément du système de
21 tarification qu'on a mis en place au Québec, qui
22 est le marché du carbone du SPEDE. Le SPEDE
23 gagnerait également à être renforcé par
24 l'abaissement substantiel du plafond d'émission
25 pour un signal de prix qui irait au-delà du huit

1 (8 ¢) ou neuf cents (9 ¢) actuel par mètre cube de
2 gaz.

3 Et finalement, on peut faire usage du SPEDE
4 pour faciliter l'octroi de crédits compensatoires
5 pour les émissions de méthane évité additionnelles,
6 qui proviennent des fosses à lisier et de fumier,
7 ou encore du captage amélioré des gaz
8 d'enfouissement. Donc, le SPEDE qu'on a
9 présentement est sous-utilisé pour permettre de
10 réduire les coûts associés à la production ou à la
11 consommation de gaz naturel renouvelable. Si on
12 cherche des façons d'abaisser le coût, de réduire
13 les coûts, on peut faire usage du SPEDE de manière
14 optimisée en permettant ou en facilitant l'octroi
15 de crédits compensatoires.

16 Deuxième recommandation : prioriser et
17 inciter l'usage du gaz de source renouvelable en
18 transport. Je répète qu'on est la seule
19 juridiction, du moins à l'échelle nord-américaine,
20 qui vise à accroître l'usage du gaz de source
21 renouvelable, mais qui ne l'a pas dirigé vers le
22 secteur des transports. Le gaz naturel renouvelable
23 en transport permet des réductions de gaz à effet
24 de serre de quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %)
25 par rapport au diesel. C'est une solution de

1 décarbonation crédible, autant que les véhicules
2 électriques, dont la technologie existe déjà.

3 Pour ce faire, il faudrait rendre des
4 programmes d'aide financière comme Écocamionnage
5 accessibles aux véhicules fonctionnant au GNC ou au
6 GNL, à condition qu'une proportion significative du
7 carburant consommé, voire la totalité, provienne de
8 gaz de source renouvelable.

9 Dans le même ordre d'idée, lié à l'usage du
10 gaz de source renouvelable en transport, je
11 recommande la mise en place d'un LCFS, ou RCP
12 québécois, qui inciterait l'innovation dans le
13 secteur des combustibles propres, pas juste le gaz
14 naturel renouvelable. Et un tel programme
15 permettrait de faire bénéficier, oui, le gaz
16 naturel de source renouvelable, mais également la
17 production d'autres combustibles propres. Et il est
18 possible de valoriser ces combustibles utilisés en
19 transport, mais également d'ouvrir la porte à son
20 usage industriel, tout en faisant assumer les coûts
21 au secteur des transports, et donc indirectement à
22 l'ensemble de l'économie, d'où une socialisation
23 plus grande. Le RCP le fait, le RCP canadien le
24 fait; il y a moyen de le faire au Québec également.

25 Et pour terminer, je recommande de

1 considérer d'ouvrir la porte à exploration et
2 l'éventuelle exploitation des ressources gazières
3 fossiles au Québec, qui permettra au Québec de
4 bénéficier d'afflux de capitaux dont on pourrait
5 faire bénéficier la filière de production de gaz de
6 source renouvelable et soutenir la réalisation
7 d'objectifs climatiques à la fois ambitieux et
8 crédibles, ou du moins, avoir des politiques qui
9 sont cohérentes. Ça termine ma présentation. Merci
10 beaucoup.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Monsieur Beaudoin. - Questions, Monsieur Demers?

13 Non.

14 PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION

15 M. SAMY GENNAOUI :

16 Bonjour, Monsieur Beaudoin. Merci pour votre
17 présentation. Laissez-moi retourner dans mes notes.
18 Vous avez terminé un peu plus rapidement que je
19 croyais. Je reviendrais à la prémisse de base de
20 tout ça, puis vous en avez parlé dans vos... dans
21 votre première ou deuxième diapositive, sur le
22 point de départ où la demande évoque un biais
23 favorable au GSR. Je reviendrais même plus tôt que
24 ça, là, dans le PGIRE du gouvernement, on parle
25 d'une réduction de quarante-deux pour cent (42 %)

1 de la consommation de gaz fossile d'ici deux mille
2 cinquante (2050), donc il y a... on assume qu'il y
3 aura une décarbonation, on assume qu'il y aura une
4 transition énergétique qui passe par
5 l'électrification des transports et des bâtiments.
6 Puis vous parlez de respecter le libre marché.
7 Donc, selon vous, s'il y avait un libre marché,
8 est-ce qu'on arriverait à cette décarbonation-là et
9 à cette électrification-là?

10 M. DAVID BEAUDOIN :

11 Quand je dis que je... comme principe directeur, je
12 veux qu'on respecte les principes de libre marché,
13 c'est surtout que je crois fondamentalement que les
14 mécanismes de marché sont les mécanismes les plus
15 optimaux et à même de faire une allocation efficace
16 des ressources et du capital dédiés à un objectif.

17 On peut se doter d'objectifs contraignants
18 de réduction des émissions de gaz à effet de serre
19 et utiliser des mécanismes de marché pour y arriver
20 pour optimiser l'allocation des ressources. Le
21 règlement sur le contenu renouvelable, de gaz de
22 source renouvelable dans les réseaux de
23 distribution gaziers force l'allocation de capital
24 et l'allocation d'intrants de matières premières à
25 la production de gaz naturel renouvelable, se

1 limiter au gaz naturel renouvelable et limiter son
2 usage dans les réseaux gaziers et de transport.

3 On pourrait mettre en place des mécanismes
4 qui favoriseraient l'allocation efficace en ouvrant
5 la porte à l'utilisation de matières premières à
6 d'autres fins que la production de gaz naturel
7 renouvelable, notamment d'autres types de
8 carburants, avec des technologies différentes et
9 pour des usages différents. Et je pense que l'un
10 n'est pas incompatible avec l'autre.

11 M. SAMY GENNAOUI :

12 Merci. J'ai une autre question sur vos tableaux 1
13 et 2. Si vous pouvez y retourner, là, vous faites
14 le calcul de la valeur pour le scénario de
15 transport et industriel.

16 Dans le tableau 1, c'est pour l'épuration
17 de biogaz de sites d'enfouissement. Vous déterminez
18 une valeur, puis je sais que la conclusion était
19 pour... que pour le transport, ça serait mieux
20 valorisé ou « plus rentable », entre guillemets.
21 Mais le chiffre que vous calculez comme valeur pour
22 une utilisation finale industrielle, donc vingt-
23 huit dollars vingt-quatre par gigajoule
24 (28,24 \$/GJ) dans le cas de biogaz provenant de
25 sites d'enfouissement, puis soixante-dix dollars et

1 quatre-vingt-un du gigajoule (70,81 \$/GJ) si ça
2 provient de la digestion anaérobie de matières
3 organiques, c'est des chiffres qui me semblent tout
4 de même assez élevés comme valeur par rapport au
5 prix de la molécule de gaz naturel renouvelable. Et
6 on entend souvent dire qu'il y a peu ou pas de
7 demande, principalement causé par le coût trop
8 élevé de la molécule.

9 Donc, comment est-ce que vous faites le
10 lien entre ces valeurs-là qui sont calculées et le
11 fait que la demande existe peu ou pas, de manière
12 volontaire, pour se procurer ce gaz-là?

13 M. DAVID BEAUDOIN :

14 En transport, elle existe. En transport, les
15 distributeurs de gaz naturel en transport cherchent
16 désespérément du gaz naturel renouvelable à faible
17 intensité carbone.

18 M. SAMY GENNAOUI :

19 Puis en industrie?

20 M. DAVID BEAUDOIN :

21 Ce n'est pas encore le cas. Ce qui présentement
22 incite la recherche de gaz naturel renouvelable,
23 c'est pour éviter les coûts de socialisation
24 annoncés.

25

1 M. SAMY GENNAOUI :

2 Par rapport au transport, je reviens sur la
3 question du transport. Est-ce que... Donc, votre
4 recommandation est de prioriser le transport pour
5 l'utilisation du gaz de source renouvelable. Est-ce
6 que vous le voyez comme une solution pérenne à long
7 terme ou il n'y a pas une possibilité qu'il y ait
8 une électrification du transport, et même du
9 transport lourd, dans un avenir plus ou moins
10 prévisible?

11 M. DAVID BEAUDOIN :

12 Je le vois comme une solution pérenne. Je pense
13 qu'à court terme, d'abord, il faut diversifier les
14 technologies qui vont permettre d'accélérer la
15 décarbonation. Notamment en transport, mais c'est
16 applicable à tout secteur.

17 Il y a des contextes, des types de
18 déplacements, des emplacements géographiques où la
19 possibilité d'électrifier est questionnable et pour
20 lesquels le gaz naturel renouvelable demeurera,
21 même dans un horizon de plusieurs décennies, une
22 alternative tout à fait crédible pour décarboner le
23 secteur de transport dans certains usages.

24 M. SAMY GENNAOUI :

25 Merci beaucoup. Pas d'autres questions.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci, Monsieur Gennaoui. Quelques questions pour
3 vous, Monsieur Beaudouin. Dans votre présentation,
4 à la planche 17, je pense, sur l'accent sur la
5 cohérence. Donc, votre constat 1, je comprends, là,
6 le GSR comme outil de décarbonation sans cibles
7 contraignantes pour réduire les émissions liées à
8 la consommation de gaz naturel, c'est de la poudre
9 aux yeux. Et le constat 2, en faire assumer les
10 coûts par les fonds de décarbonation est abusif et
11 peu cohérent.

12 Si je vous amène à votre deuxième
13 recommandation, là, à la fin, où vous nous parlez
14 de rendre les programmes d'aide financière comme
15 Écocamionnage accessibles aux véhicules
16 fonctionnant au GNC ou au GNL, à condition qu'il y
17 ait une part significative qui vienne du GSR.
18 Est-ce que ce n'est pas incohérent avec votre
19 constat du fait que Écocamionnage est financé par
20 le fonds d'électrification du gouvernement? Donc,
21 on financerait du GSR par un fonds que vous nous
22 dites qu'on ne devrait pas faire? J'essaie juste
23 de...

24 M. DAVID BEAUDOIN :

25 Oui, mais il faut, en fait...

1 LE PRÉSIDENT :

2 ... de concilier les deux, là.

3 M. DAVID BEAUDOIN :

4 Non, je comprends. Ce qui rend le financement du
5 GSR par des fonds de décarbonation incohérent - et
6 même j'utilise le terme, le qualificatif « abusif »
7 ici -, c'est que ces fonds-là, il faut les allouer
8 là où le coût de revient est le plus intéressant
9 par tonne de CO2 réduite.

10 De manière inhérente, lorsque ce gaz-là est
11 utilisé en transport, il y a une portion
12 substantielle du surcoût et du gain économique qui
13 vient du fait qu'on se compare à une source
14 d'énergie qui est largement plus coûteuse.

15 Donc, le coût par tonne de CO2 qui est
16 financé par ces programmes-là ou par ces sources de
17 fonds là est moindre lorsqu'il est utilisé en
18 transport plutôt que lorsqu'il est utilisé dans les
19 secteurs industriels et du bâtiment. C'est ce qui
20 rend la chose davantage cohérente.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Donc, si je reviens à votre constat, avec plusieurs
23 des intervenants nous ont recommandé de financer la
24 socialisation par des fonds gouvernementaux, ce que
25 vous nous dites là, c'est que c'est vraiment à

1 proscrire, là?

2 M. DAVID BEAUDOIN :

3 Bien, je reviens à un des premiers éléments de
4 mes... des messages clés, c'est que les surcoûts,
5 si on fait le choix sociétal de supporter largement
6 le gaz de source renouvelable, il faut que le coût
7 soit socialisé à l'ensemble de l'économie ou à
8 l'ensemble de la population. Je pense que dans
9 cette optique-là, ce que vous évoquez est cohérent
10 si c'est des fonds qui proviennent de l'ensemble
11 des fonds publics.

12 Maintenant, je pense qu'il y a des manières
13 de minimiser ce qui doit être assumé par l'ensemble
14 des fonds publics et/ou de la société, puis c'est
15 de prioriser l'usage du gaz naturel en transport,
16 parce qu'on se compare à une source d'énergie qui
17 est largement plus coûteuse.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Merci. Je veux revenir sur votre troisième
20 recommandation. Je ne pensais pas qu'on parlerait
21 de gaz de schiste dans un avis sur le GSR, mais
22 c'est intéressant.

23 Dans votre rapport, vous êtes un peu plus
24 détaillé, là, assurément que dans la présentation.
25 Puis cette recommandation-là, puis je la cite, dans

1 le rapport, vous dites que la recommandation clé,
2 c'est la « Révision du financement et la
3 socialisation équitable des surcoûts par une
4 ouverture à l'exploration et à l'exploitation
5 gazières ». Qu'est-ce qui est pour vous une
6 révision efficace du financement et de la
7 socialisation?

8 M. DAVID BEAUDOIN :

9 J'entrevois la possibilité d'utiliser les retombées
10 économiques de... même de l'exploration, avant même
11 qu'on en fasse l'exploitation, mais de
12 l'exploration gazière, j'entrevois l'utilisation
13 des retombées économiques pour assumer, faire
14 assumer les surcoûts de la production du
15 développement de la filière de production de gaz de
16 source renouvelable par ces retombées-là. C'est ce
17 que j'évoque quand je parle de refinancer ou de
18 revoir le financement de... ou les manières de
19 subventionner le gaz de source renouvelable par
20 l'exploration puis l'exploitation du gaz de
21 schiste, qui contribuerait également à accroître
22 l'autonomie et la sécurité énergétique québécoise.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Le modèle norvégien avec beaucoup de nuances.

25

1 M. DAVID BEAUDOIN :

2 Et c'est clairement dit. Oui.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Autre question sur l'acceptabilité sociale,
5 justement. Est-ce qu'avec votre expérience, vous
6 voyez qu'il y a une plus ou moins grande
7 acceptabilité sociale dans la clientèle et dans la
8 population en général pour la socialisation du GSR
9 ou pour l'exploration et l'exploitation du gaz de
10 schiste? C'est une belle question, hein?

11 M. DAVID BEAUDOIN :

12 Excellente question. Sur laquelle, honnêtement, je
13 n'ai pas de... je n'ai pas d'opinion. Je ne sais
14 pas. Je comprends très, très bien l'enjeu. Et je ne
15 dis pas que l'un et l'autre est plus acceptable.

16 LE PRÉSIDENT :

17 J'ai une dernière question avant de passer la
18 parole à mon collègue. Dans quelques mémoires que
19 les intervenants nous ont soumis, on nous dit, là,
20 puis je paraphrase, là, je ne vais pas nommer
21 quelque intervenant que ce soit parce que je veux
22 être sûr de ne pas de pas mal le citer, mais on
23 nous parle qu'on devrait arrêter de comparer la
24 molécule de GSR en coût au GNT, mais plus aux
25 approvisionnements d'énergie renouvelable

1 d'Hydro-Québec. Vous en pensez quoi?

2 M. DAVID BEAUDOIN :

3 Bien, c'est en lien avec quand j'évoque
4 l'incohérence d'utiliser les fonds de décarbonation
5 pour supporter les gaz de source renouvelable, je
6 le répète, c'est une stratégie de décarbonation qui
7 est largement plus coûteuse que d'autres voies
8 qu'on peut explorer. Et je ne l'aurais pas dit dans
9 ces termes-là, mais je pense que c'est une bonne
10 idée que de comparer, de faire le constat de quel
11 est le coût de revient, le coût par tonne de CO2
12 réduite qu'on peut obtenir avec le gaz de source
13 renouvelable versus ce qu'on peut obtenir avec
14 d'autres voies de décarbonation, notamment d'autres
15 sources d'énergies renouvelables.

16 M. STEEVES DEMERS :

17 Merci, Monsieur Émond. Petite question : est-ce que
18 le marché du transport et le gaz naturel fossile
19 sont assez matures pour qu'on puisse penser
20 stimuler du GNR dans le secteur du transport par le
21 biais d'un programme LCFS? Autrement dit, est-ce
22 que ça ne prend pas une base de demande dans le
23 transport pour ensuite, avec un programme, forcer
24 un peu l'intégration ou le... du GSR? Est-ce que
25 j'ai raison de penser que ça prend quand même un

1 minimum?

2 M. DAVID BEAUDOIN :

3 Il y a... il existe un minimum. Maintenant, quel
4 est ce minimum, je ne sais pas. Je... moi, je pense
5 que le marché est assez mature, dans le sens qu'il
6 y a des opérateurs de flotte, en ce moment, privés
7 et mêmes publics, qui cherchent à se décarboner,
8 pour lesquels la voie la plus évidente, c'est
9 l'électrification. Notamment parce qu'il existe des
10 programmes de subventions et que les solutions de
11 GNC/GNL ne sont pas sur la table parce qu'elles ne
12 sont pas subventionnées. Mais qu'ils le seraient si
13 elles étaient subventionnées, et les opérateurs de
14 flotte seraient prêts à considérer ces solutions-là
15 dès aujourd'hui.

16 M. STEEVES DEMERS :

17 Deuxième question : ma compréhension, par exemple,
18 du marché LCFS en Californie, c'est que la portion
19 électrique est venue comme stimuler la croissance
20 des crédits, les déficits n'étant pas n'étant pas
21 suffisants, il s'est créé... En tout cas, bref, il
22 semble y avoir un cumul de crédits qui est très,
23 très important versus les déficits. Mais donc,
24 autrement dit, dans un LCFS québécois ou au Québec,
25 on a de grandes ambitions d'électrification du

1 transport. Est-ce qu'il faudrait, dans un premier
2 temps - on réfléchit, là -, exclure la composante
3 électrique pour se concentrer seulement que sur
4 certains types de carburant, dont le GSR?

5 M. DAVID BEAUDOIN :

6 Non. Moi, je suis d'avis qu'on devrait laisser le
7 libre marché dicter les solutions les plus
8 efficaces. Et si l'électrification est un usage
9 tout à fait crédible pour décarboner, puis c'est ça
10 l'objectif de ces règlements-là, alors on devrait
11 laisser libre cours à la création de crédits sous
12 ce type de programmes là, tant par la voie de
13 l'électrification que l'utilisation du gaz de
14 source renouvelable en transport.

15 M. STEEVES DEMERS :

16 Quitte à avoir un débalancement des crédits en trop
17 grand nombre versus des déficits et voir un prix du
18 LCFS, comme en Californie, s'effondrer ou du moins
19 être en deçà de ce qu'on pourrait s'attendre?
20 Autrement dit, peut-être en deçà même de ce que
21 vous présentez dans vos tableaux, là? Qui sont des
22 prix à moins cent (-100), une intensité carbone de
23 moins cent (-100), puis qui est raisonnable, avec
24 des prix de soixante-dix (70) et plus. Est-ce que
25 ça ne pose pas l'hypothèse qu'il n'y aura pas de

1 distorsion de marché induite par des crédits
2 électriques qui soient en trop grand nombre et qui
3 fassent... Vous allez me dire qu'on a juste à
4 resserrer les règles pour s'assurer qu'il y ait des
5 déficits qui viennent s'arrimer avec les crédits,
6 mais...

7 M. DAVID BEAUDOIN :

8 Oui. Mais essentiellement, c'est ça. Il faut
9 concevoir, faire le design de la réglementation
10 pour assurer une demande pour des crédits qui soit
11 suffisamment élevée et prévisible pour inciter la
12 création de crédits, donc le développement de
13 filières de décarbonation, notamment accélérer
14 l'électrification ou la production de combustibles
15 propres. On a le contrôle sur le design, et donc le
16 niveau de demande pour ces crédits-là, pour lequel
17 je pense qu'il est tout à fait plausible d'éviter
18 une chute de prix importante.

19 Puis là, bien, je n'entrerais pas dans les
20 détails de ce qui se passe en Californie puis aux
21 États-Unis, mais les incitatifs américains
22 présentement à la production, comme c'est... et à
23 l'électrification, sont d'un point de vue
24 économique, monétaire, aussi importants que ce
25 qu'on voit ici au Canada, là. Donc, le soixante-dix

1 et quatre-vingts dollars (70,80 \$), ça s'applique
2 notamment à la production et à la consommation de
3 diesel renouvelable aux États-Unis. Même chose pour
4 les crédits qui viennent de l'électrification en
5 Californie.

6 M. STEEVES DEMERS :

7 Grâce au RFS, probablement?

8 M. DAVID BEAUDOIN :

9 La combinaison des deux.

10 M. STEEVES DEMERS :

11 Oui, c'est ça. Est-ce que le... j'avais une
12 question que je n'ai pas de réponse - des fois,
13 j'en ai -, mais est-ce que le RFS pour le Québec
14 n'aurait pas été une... ou pour des raisons
15 d'harmonisation, d'avoir un type LCFS au Québec
16 permettrait de s'harmoniser peut-être avec le RCP?
17 Bref, est-ce qu'il y avait un choix?

18 M. DAVID BEAUDOIN :

19 Il y a un choix, mais ce n'est pas pour des raisons
20 d'harmonisation, c'est plus pour des raisons... Le
21 RFS est un programme qui existe depuis deux mille
22 dix (2010) aux États-Unis. C'était un... qui met en
23 place des exigences volumétriques. La grande
24 majorité des juridictions qui ont mis en place un
25 système pour favoriser la production de

1 combustibles propres et l'utilisation de
2 combustibles propres ont opté pour un programme
3 LCFS, donc « Low Carbon Fuel Standard ». La
4 caractéristique principale, c'est qu'on mise sur
5 l'intensité carbone des carburants, donc, encore
6 une fois, dans le but d'allouer les ressources
7 financières là où on a le plus d'impact en matière
8 de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

9 Donc, on valorise plus la réduction des
10 émissions de gaz à effet de serre qu'un volume X de
11 combustibles propres. Un volume X de combustibles
12 propres peut avoir plus ou moins d'impact sur la
13 réduction des émissions de gaz à effet de serre. On
14 juge qu'un LCFS, qui utilise le concept d'intensité
15 carbone, permet d'allouer davantage les ressources
16 financières pour maximiser l'impact climatique.

17 M. STEEVES DEMERS :

18 Merci.

19 LE PRÉSIDENT :

20 J'ai une autre question. Sur le transport, vous
21 voyez qu'on devrait avoir des incitatifs à ce que
22 le GSR soit utilisé plus dans le transport que dans
23 d'autres types d'industries. Il y a eu, il y a
24 quelques années, là, de mémoire, un programme qui
25 s'appelait « La Route bleue » avec Camion Robert

1 qui s'était installé en collaboration avec Énergir
2 pour justement, c'était avoir du GNL, je pense, à
3 l'époque, directement dans ses camions, avec des
4 stations qui avaient été installées.

5 Est-ce qu'on pourrait voir le même type de
6 partenariat ou vous voyez même plus loin, que
7 certains distributeurs de transport, certaines
8 compagnies de transport pourraient s'approvisionner
9 directement sur une source de GSR avec un petit
10 digesteur dans une région puis le camionnage
11 pourrait s'installer là? Ou ça doit absolument
12 passer par les distributeurs gaziers qui ont des
13 franchises au Québec?

14 M. DAVID BEAUDOIN :

15 Il y a deux composantes à la réponse ici, là. Je
16 pense qu'il y a plusieurs opérateurs de flotte,
17 Robert ou autres, qui peuvent avoir leur propre
18 système, de... - j'ai le terme anglais, le
19 « dispensing » - de ravitaillement, qui leur est
20 propre, au même titre qu'il pourrait y avoir s'ils
21 décident d'électrifier leur propre système de
22 recharge dans leurs installations.

23 Maintenant, que l'approvisionnement
24 vienne... en gaz vienne du réseau de distribution,
25 ou que localement il soit relié au centre de

1 production, je pense que techniquement,
2 technologiquement, les deux sont possibles. Je
3 pense qu'il y a quand même des risques associés à
4 être dépendant d'un seul point de production et
5 pour lequel le réseau de distribution, des
6 distributeurs, garantit un approvisionnement et
7 donc un maintien de la continuité d'utilisation et
8 d'opération des flottes.

9 M. STEEVE DEMERS :

10 Pardonnez ma méconnaissance, mais on parle de GSR.
11 Est-ce que dans le transport, il y a du biogaz,
12 donc sans être épuré ou qualité réseau? Non, O.K.
13 Il faut que ce soit épuré, il faut que ce soit de
14 qualité...

15 M. DAVID BEAUDOIN :

16 En transport, oui.

17 M. STEEVE DEMERS :

18 Parfait. Je ne veux pas avoir le dernier mot,
19 Maître Émond, mais...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Pas en m'appelant « Maître ». Donc, ça fait le tour
22 des questions pour la Régie. Merci, Monsieur
23 Beaudoin. Donc, on va prendre une pause de dix (10)
24 minutes. Donc, on va être de retour à dix heures
25 dix (10 h 10) avec monsieur Marcoux. Merci

1 beaucoup.

2 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

3 REPRISE DE L'AUDIENCE

4 _____

5 LE PRÉSIDENT :

6 Rebonjour. Monsieur Marcoux, c'est à vous.

7 PRÉSENTATION DE M. BENOÎT MARCOUX :

8 Je vais d'abord me présenter. Benoît Marcoux, je
9 suis consultant en énergie indépendant, en pratique
10 privée. J'ai plusieurs années d'expérience dans le
11 domaine. Alors, bonjour à tous et à toutes. En mil
12 neuf cent soixante-huit (1968), Yvon Deschamps
13 faisait rire et réfléchir tout le Québec avec une
14 question devenu célèbre : « Les unions qu'ossa
15 donne? »

16 Alors, aujourd'hui, sans hésitation, je lui
17 emprunte sa question : Le gaz renouvelable qu'ossa
18 donne? Qu'ossa donne pour le climat, pour les
19 producteurs d'ici, pour les entreprises et les
20 ménages qui reçoivent leurs factures pour le réseau
21 électrique pour la balance commerciale du Québec?

22 Je ne veux pas ici faire un résumé de mon
23 rapport. Il faut utiliser ChatGPT pour ça. Je veux
24 maintenant me concentrer sur quelques messages clés
25 puis voir avec vous où il pourrait nous mener. Le

1 Québec a des matières résiduelles à valoriser, des
2 producteurs capables de réaliser des projets et des
3 usages pour lesquels le gaz renouvelable peut
4 rendre de grands services. Nous avons aussi des
5 clients qui doivent pouvoir payer leurs factures et
6 investir dans leur avenir. C'est en reliant ces
7 deux réalités que nous pourrons construire une
8 filière de gaz renouvelable véritablement durable.

9 Depuis vingt-cinq (25) ans, nous avons
10 demandé beaucoup de choses au gaz renouvelable.
11 D'abord, valoriser nos déchets puis réduire les
12 émissions de méthane, ensuite développer une
13 filière québécoise de production, enfin contribuer
14 à décarboner le réseau gazier. Chaque objectif
15 avait sa raison d'être. À force, on a fait une pile
16 de crêpes. Chacune avec ses programmes, mais les
17 moyens n'ont pas toujours suivi.

18 Dans le SPEDE, les allocations gratuites
19 atténuent le coût du carbone pour les industries
20 exposées à la concurrence. De son côté, le
21 Programme de soutien à la production de gaz naturel
22 renouvelable n'accepte plus de demande, faute de
23 financement. L'obligation de livrer un certain
24 pourcentage de gaz renouvelable s'est donc
25 retrouvée à porter l'ensemble de nos ambitions. Ça

1 fait beaucoup d'objectifs à atteindre pour un seul
2 instrument réglementaire.

3 Une obligation de livraison peut faire
4 acheter du gaz renouvelable. Elle ne garantit pas
5 que le gaz sera produit au Québec ni qu'il sera
6 utilisé là où il rend le plus de services, comme en
7 transport, où il pourrait remplacer le diesel. Elle
8 ne détermine pas davantage le coût que nous sommes
9 prêts à supporter pour les bénéfices recherchés. Le
10 Ministre a donc mis en pause l'obligation de
11 livraison et nous nous retrouvons ici pour y
12 réfléchir. Les choix à faire doivent être
13 explicites. Le prochain ministre aura l'occasion de
14 leur donner une cohérence d'ensemble.

15 Excusez-moi. Je ne sais pas pourquoi ça
16 tombe comme ça, mais ce n'est pas agréable du tout.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Est-ce que vous voulez que quelqu'un la partage
19 pour vous?

20 M. BENOÎT MARCOUX :

21 On risque de continuer comme ça, mais là je pense
22 que je reviens. Bon. Très désagréable. Bon, voilà.
23 Pour donner une cohérence à ces objectifs,
24 commençons par le point d'arrivée. Quel rôle le
25 réseau gazier jouera-t-il au Québec après la

1 transition énergétique? Le PGIRE prévoit une
2 diminution d'environ quarante-deux pour cent (42 %)
3 de la consommation de gaz fossile entre deux mille
4 vingt-deux (2022) et deux mille cinquante (2050).

5 Énergir, de son côté, envisage également
6 une baisse importante des volumes qu'elle
7 distribuera, toutes sources confondues.

8 Ces exercices nous invitent à préparer, à
9 penser, à envisager un système qui utilisera moins
10 de gaz. À long terme, l'hypothèse que je retiens
11 est celle d'un réseau surtout organisé autour des
12 producteurs de gaz renouvelable de certains usages
13 industriels qui sont difficiles à électrifier ou
14 qui ont besoin de la molécule de gaz, y compris les
15 carburants utilisés pour le transport, et les
16 services de pointe de stockage et de secours. C'est
17 un réseau où chaque volume de gaz devra rendre un
18 service qui justifie son coût.

19 Cette configuration pourrait se
20 matérialiser plus rapidement dans certains
21 territoires ou régions, plus lentement dans
22 d'autres. Elle pourrait ne pas être entièrement
23 atteinte en vingt cinquante (2050). Nous devons
24 tenir compte de cette incertitude, tout en
25 poursuivant la transition énergétique.

1 Mon rapport propose un cadre pour guider
2 cette transformation. Il ne détermine ni une
3 combinaison énergétique optimale pour vingt
4 cinquante (2050) ni un calendrier de retrait des
5 conduites. D'ailleurs, un réseau peut transporter
6 beaucoup moins de gaz sur l'année et demeurer très
7 utile pendant les heures les plus exigeantes de
8 l'hiver. Il faut comprendre cette valeur avant de
9 décider quel investissement maintenir, adapter ou
10 remplacer. Il faut prévoir comment en répartir les
11 coûts lorsque les volumes et le nombre de clients
12 diminuent.

13 Je veux souligner ici qu'Énergir dispose
14 d'une expertise et d'une connaissance de sa
15 clientèle dont le Québec a besoin. Son rôle dans la
16 transition sera important. La réglementation doit
17 lui permettre de préparer ses évolutions avec ses
18 clients, ainsi qu'avec Hydro-Québec.

19 Quand le prix du gaz augmente durablement,
20 il pousse les clients à en consommer moins. La loi
21 de l'offre et de la demande. Que cette hausse
22 viennne du SPEDE ou d'une part croissante de gaz
23 renouvelable peu couteux, elle exerce une pression
24 à la baisse sur la demande.

25 Cette évolution du réseau dépendra des

1 décisions prises chez les clients. Alors, regardons
2 la transition du point de vue d'une usine qui doit
3 remplacer sa chaudière à gaz. Elle peut acheter un
4 appareil plus efficace, modifier son procédé pour
5 avoir moins besoin de vapeur ou d'eau chaude, ou
6 choisir un nouvel équipement électrifié. Elle peut
7 aussi délocaliser sa production. Ses choix
8 l'engageront sur plusieurs décennies. Et ces voies
9 n'ont pas la même conséquence pour le Québec.

10 Voilà pourquoi nous devons organiser la
11 transition énergétique, rendre l'efficacité et la
12 conversion possible pour réduire la consommation de
13 gaz, tout en continuant à produire ici et utiliser
14 la gaz renouvelable là où c'est sensé.

15 La chaudière ou la thermopompe se commande
16 aujourd'hui. Si l'électricité constitue une bonne
17 solution, encore faut-il que le raccordement,
18 l'énergie et la puissance soient disponibles. Une
19 production qui est déplacée vers une installation
20 plus émettrice ailleurs dans le monde pourrait, en
21 fait, détériorer le bilan climatique global. Ce
22 risque doit être évalué. Il peut justifier un
23 accompagnement ciblé assorti d'un plan de réduction
24 et d'une date de révision. Il ne justifie cependant
25 pas une exemption permanente. Et l'efficacité doit

1 occuper une place centrale. Elle permet de réduire
2 les besoins de gaz et d'électricité tout en
3 maintenant le service ou la production.

4 Pour aider cette usine à choisir, il faut
5 maintenant comparer ce que chaque solution coûtera
6 pour rendre le même service. C'est là que la
7 comparaison entre le gaz et l'électricité devient
8 déterminante. Le prix au détail d'un mètre cube de
9 gaz et celui d'un kilowattheure d'électricité ne
10 suffisent pas à déterminer la meilleure façon de
11 chauffer une usine.

12 Les raccordements, la puissance,
13 l'entretien ont un coût. Le gaz peut rendre un
14 service de pointe. L'électricité peut permettre des
15 gains d'efficacité importants, comme avec les
16 thermopompes. Il faut établir le coût complet pour
17 le client et pour le système en montrant les
18 transferts entre les deux réseaux.

19 Sur ce point, Énergir soulève une question
20 pertinente. Les tarifs d'électricité que voit le
21 consommateur reflètent généralement des coûts
22 moyens et non le coût de la capacité électrique
23 additionnelle. Cette question mérite d'être
24 examinée avec l'ensemble des autres coûts.

25 Le ROEE et l'Institut de l'énergie Trottier

1 insistent de leur côté sur l'identification des
2 usages pour lesquels le gaz renouvelable conserve
3 une valeur particulière. C'est une contribution
4 nécessaire à la réflexion. Mon approche consiste à
5 évaluer les usages selon leurs contraintes réelles,
6 puis à revoir cette évaluation lorsque les
7 technologies, les coûts et les réseaux évoluent.
8 Une fois les usages et leurs coûts mieux compris,
9 reste à financer la production de gaz renouvelable.

10 Regardons ce que l'expérience européenne
11 peut nous apprendre. En Europe, on parle
12 grosso modo d'un gaz renouvelable qui coûte une
13 fois et demie ou deux fois le prix du gaz fossile.
14 Au Québec, l'ordre de grandeur que je retiens est
15 plutôt cinq fois. Ces repères varient selon les
16 projets, les périodes et les crises géopolitiques,
17 mais bon, c'est à peu près ça, il y a un écart
18 important.

19 En Europe, le gaz fossile est plus cher
20 qu'ici avec un approvisionnement à la marge qui
21 dépend du gaz naturel liquéfié alors que les
22 filières de gaz renouvelable, il est plus avancé
23 particulièrement pour la biométhanisation.

24 La résilience que le gaz renouvelable
25 apporte à l'Europe est aussi très intéressante vu

1 les crises récentes. Malgré ces avantages relatifs,
2 on n'offre que quelques pour cent de pénétration du
3 gaz renouvelable.

4 En Europe, on a utilisé les tarifs
5 d'achats, les contrats pour différence, les
6 obligations réglementaires pour sécuriser les
7 revenus des producteurs et combler l'écart. Nous
8 pouvons apprendre beaucoup de l'Europe. Mais avant
9 de reprendre ces mécanismes, faire un
10 copier-coller, il faut regarder l'écart plus grand
11 qu'ils devront financer chez nous - ici, à cinq
12 fois, pour reprendre ce chiffre - le coût du
13 fossile et de savoir qui pourra payer la différence
14 et pendant combien de temps.

15 Nous devons donc examiner à la fois la
16 stabilité des achats pour le producteur et la
17 pertinence des usages auxquelles le gaz est
18 destiné. Un soutien durable doit être justifié par
19 des bénéfices collectifs durables. Encore faut-il
20 établir ces bénéfices et comparer leurs coûts aux
21 autres moyens de les obtenir.

22 Cet éclairage européen nous ramène à nos
23 propres choix. Quelle production voulons-nous
24 développer au Québec? Qui consommera? Quels
25 bénéfices justifieraient notre soutien? Je crois

1 que nous devons lui donner une perspective de
2 développement. Les producteurs doivent pouvoir
3 financer leurs installations. Les fournisseurs
4 d'équipements et les équipes de construction
5 doivent pouvoir acquérir de l'expérience, améliorer
6 leurs méthodes et réduire leurs coûts. Les
7 distributeurs doivent justifier les investissements
8 dans les réseaux. Les clients doivent prendre des
9 bonnes décisions énergétiques à long terme.

10 Mais produire ici, consommer ici et retirer
11 les bénéfices environnementaux sont des résultats
12 distincts. Il faut préciser ce que nous voulons.
13 Une installation québécoise peut valoriser des
14 résidus, soutenir l'économie régionale, contribuer
15 à la sécurité d'approvisionnement. Son emplacement
16 peut aussi lui permettre de rendre un service
17 particulier au réseau gazier. Cette valeur doit
18 être démontrée projet par projet. Le bilan
19 climatique dépend notamment des émissions
20 réellement évitées et la maîtrise des fuites de
21 méthane.

22 C'est de cet esprit que mon rapport propose
23 d'envisager une catégorie distincte pour la
24 production québécoise avec des conditions révisées
25 selon l'offre disponible, son coût net, ses

1 bénéfices. Cela permettrait de reconnaître la
2 valeur locale implicite dans les décisions
3 d'approvisionnement avec une limite de coût
4 explicite. Il faut aussi agir sur les causes du
5 coût. Un raccordement mieux conçu, une
6 infrastructure partagée, une aide à
7 l'investissement peuvent parfois être plus
8 efficaces qu'une prime versée pendant toute la
9 durée d'un contrat.

10 Les nouvelles technologies méritent d'être
11 expérimentées avec un budget et une durée et des
12 critères de réussite connus.

13 Les échanges avec l'extérieur gardent
14 également leur utilité. Les importations peuvent
15 réduire la facture, les exportations peuvent
16 améliorer la rentabilité d'un producteur québécois.
17 Leur contribution doit être évaluée en fonction de
18 la valeur nette qu'elles apportent au Québec.

19 Le développement de notre filière doit donc
20 renforcer notre capacité de produire et notre
21 économie dans son ensemble.

22 Développer la production et en réduire les
23 coûts nous amène à la question suivante : comment
24 répartir le surcoût qui demeure entre les clients
25 gaziers et la collectivité? Énergir et le ROEE, par

1 exemple, proposent par des mécanismes différents
2 d'alléger le coût supporté par l'industrie en
3 faisant contribuer davantage les autres clientèles.
4 Le souci de préserver la compétitivité industrielle
5 est légitime. Le partage proposé mérite néanmoins
6 une évaluation complète. Déplacer le surcoût d'une
7 clientèle à une autre ne le fait pas disparaître.
8 Une hausse du coût du gaz accélère aussi les
9 demandes de conversion à l'électricité, parfois
10 plus vite que les raccordements et les
11 approvisionnements peuvent suivre. Un ménage, un
12 locataire, une petite entreprise ne possèdent pas
13 toujours les moyens pour remplacer rapidement ses
14 équipements. Et certains clients risquent d'assumer
15 une part croissante des coûts de réseau au fur et à
16 mesure que d'autres quittent.

17 Les revenus des attributs environnementaux
18 peuvent réduire le coût du gaz renouvelable. Ils
19 doivent être valorisés avec rigueur et évalués dans
20 la durée. Cela exige de préciser qui possède les
21 attributs, qui reçoit les revenus, qui peut
22 revendiquer les réductions d'émissions, pour
23 combien de temps. Une même réduction, évidemment,
24 ne peut pas servir à des revendications
25 incompatibles.

1 La valeur future des crédits doit également
2 faire l'objet d'analyses de sensibilité. Un
3 engagement de longue durée. Un engagement de longue
4 durée doit pouvoir être évalué dans des conditions
5 moins favorables que le scénario central. Les
6 bénéfices collectifs, comme le développement
7 régional ou les objectifs environnementaux, peuvent
8 justifier un financement public explicite. Le tarif
9 gazier peut financer les services réellement rendus
10 à ses clients. Le choix entre ces sources de
11 financement doit être expliqué.

12 La répartition des surcoûts, y compris les
13 frais de socialisation, dépend aussi du moment où
14 les engagements ont été pris. Distinguons donc le
15 solde accumulé, les contrats déjà signés et les
16 nouveaux achats que nous pouvons encore décider. Le
17 solde historique doit être résorbé selon un
18 calendrier clair. Les contrats déjà signés créent
19 une exposition qui subsiste, même si nous changeons
20 les cibles; nous pouvons chercher à mieux affecter
21 les volumes, à valoriser les attributs, revendre
22 des approvisionnements ou renégocier les
23 engagements. Ces moyens doivent être examinés selon
24 les conditions réelles du marché et des contrats.
25 Pour les nouveaux achats, nous avons davantage de

1 latitude. Ils devraient être conditionnés à des
2 débouchés crédibles et à un financement explicite
3 avec des limites de coûts connues. Cette discipline
4 donne aux producteurs un cadre dans lequel investir
5 et protège les clients contre l'accumulation de
6 nouveaux engagements sans financement durable.

7 Nous avons parlé de clients, de la
8 production de partage de coûts, mais cela doit
9 aussi arriver au bon moment. Trois calendriers
10 doivent se rencontrer : celui des clients qui
11 doivent remplacer leur équipement, celui des
12 approvisionnements et des réseaux qui doivent être
13 prêts à servir et celui des obligations
14 réglementaires qui fixe les échéances. Si ces
15 calendriers avancent séparément, c'est le client
16 qui devra résoudre leurs contradictions. Notre
17 usine ne peut pas synchroniser à elle seule sa
18 chaudière, le réseau électrique et la
19 réglementation.

20 Nous disposons d'un PGIRE, de plans
21 d'approvisionnement gazier et électrique et de
22 dossiers tarifaires. Les décisions des différents
23 acteurs restent pourtant peu coordonnées. Un retard
24 de raccordement électrique peut modifier la demande
25 de gaz. Une conversion industrielle peut changer

1 l'utilisation d'une portion du réseau. Un nouveau
2 producteur peut ouvrir une possibilité de soutien
3 local.

4 Le gouvernement devrait confier à une
5 institution précise la responsabilité de maintenir
6 un portrait commun, de suivre ces changements et de
7 recommander les ajustements nécessaires. Cette
8 institution aurait accès aux données pertinentes et
9 à rendre compte publiquement de ses résultats. Le
10 gouvernement conserverait les choix de politique
11 publique. Les distributeurs prépareraient leur plan
12 et assureraient l'exploitation. La Régie continue à
13 rendre ses décisions sur la preuve avec son
14 indépendance. Le suivi devrait nous permettre de
15 vérifier séparément la diminution du gaz fossile,
16 la performance climatique des approvisionnements et
17 la contribution de la production québécoise.

18 Et n'oublions pas : l'électricité et ses
19 défis. Il devrait aussi montrer les volumes de gaz
20 renouvelables sans débouché, les coûts supportés
21 par les clients, l'avancement des solutions de
22 remplacement et ainsi de suite. Cette coordination
23 doit donner aux producteurs, aux opérateurs de
24 réseau et aux clients ce dont ils ont besoin pour
25 investir de la prévisibilité. Je reprends ici une

1 phrase de mon rapport : au-delà de l'énergie, de la
2 puissance et des matériaux stratégiques, la denrée
3 la plus rare et peut-être la plus critique de la
4 transition énergétique est la prévisibilité.

5 Pour le producteur qui finance son
6 installation, comme pour l'usine qui remplace sa
7 chaudière, cette prévisibilité dépend de règles
8 stables. Un investisseur doit savoir sur quoi il
9 peut compter, quand les règles pourront être
10 revues, ce qui arrivera aux engagements déjà pris.
11 Si l'électricité devient accessible plus
12 rapidement, nous devons pouvoir accélérer certaines
13 conversions. Si elles tardent, nous devons ajuster
14 le passage. Si la valeur des crédits baisse, il
15 faut réexaminer le financement avant d'accumuler de
16 nouvelles obligations. Ces possibilités, même avec
17 leurs incertitudes, doivent être annoncées dès le
18 départ. Une crise peut aussi nécessiter une action
19 rapide. Cette aide devrait avoir un objectif
20 précis, une échéance, une condition de sortie pour
21 que l'urgence ne détermine pas à elle seule nos
22 engagements pour les prochaines décennies.

23 Je termine par les décisions qui
24 permettraient de mettre ce cadre en pratique. Le
25 prochain ministre pourra s'appuyer sur ce dossier

1 pour prendre des décisions concrètes, établir les
2 conditions de nouveaux engagements, préciser le
3 soutien à la production québécoise et attribuer la
4 responsabilité de coordonner la transition.

5 Revenons à notre usine. Elle doit pouvoir
6 choisir son prochain équipement avec une solution
7 énergétique qui est disponible, une facture
8 soutenable et des règles qu'elle comprend. Les
9 opérateurs de réseau doivent répondre de leurs
10 investissements devant le régulateur. Et les
11 citoyens doivent pouvoir vérifier les résultats
12 obtenus avec leurs contributions.

13 Le Québec - je le crois fermement - possède
14 des ressources, des compétences industrielles et
15 des institutions capables de porter cette
16 transition. Nous avons tout intérêt à les faire
17 travailler ensemble. Pour revenir au « qu'ossa
18 donne », je propose que nous jugions nos choix à
19 leurs résultats, les émissions évitées, la solidité
20 des projets québécois et la capacité de nos
21 entreprises à continuer à produire ici.

22 Le gaz renouvelable est une ressource
23 précieuse qui doit être gérée soigneusement. Nous
24 avons les moyens de réduire nos émissions tout en
25 continuant à produire ici. Donnons aux producteurs

1 des débouchés crédibles, aux clients les moyens de
2 s'adapter, aux opérateurs de réseau la
3 prévisibilité nécessaire. C'est à cela que nos
4 décisions doivent servir. Merci.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Monsieur Marcoux. - Monsieur Demers.

7 PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION

8 M. STEEVES DEMERS :

9 Peut-être une petite question toute simple. Vous
10 parliez d'importation. Quel rôle vous voyez? Donc,
11 vous n'excluez pas qu'il y ait des importations de
12 GNR?

13 M. BENOIT MARCOUX :

14 C'est tout à fait plausible de continuer à importer
15 du GNR. Ça a certains avantages entre autres...
16 enfin, importation et exportation, je dirais, les
17 deux ont certains avantages. On peut réduire les
18 coûts avec de l'importation, on peut permettre à
19 des producteurs de se rentabiliser avec des
20 exportations. Ce n'est pas à exclure. Notons
21 cependant que du côté de l'exportation, il y a une
22 incertitude avec les crédits que les producteurs
23 canadiens pourraient retirer en vendant leur
24 production aux États-Unis, c'est une règle qui est
25 actuellement en révision aux États-Unis. Si on se

1 retrouve à la situation où les producteurs d'ici ne
2 peuvent plus obtenir des crédits aux États-Unis,
3 bien, ce gaz-là va devoir se trouver des débouchés
4 ici, et par le fait même, ça va réduire les
5 importations. Et le gaz, il doit aller quelque
6 part. Donc, c'est aussi à considérer. Il y a une
7 incertitude là-dessus. Mais d'emblée, non, je
8 n'exclurais pas, ce n'est pas impossible de
9 continuer à envoyer ça de part et d'autre.

10 M. STEEVES DEMERS :

11 Et ce serait notamment pour satisfaire une demande
12 qu'on aurait stimulée, une production peut-être
13 insuffisante. Donc, l'importation vient, O.K.,
14 adresser les...

15 M. BENOIT MARCOUX :

16 Il y a aussi la question de... Il ne faut pas se
17 leurrer sur notre capacité à prévoir et à ajuster.
18 Dans un des dossiers, Énergir a fait valoir que,
19 avoir une cible précise, ce n'est pas suffisant. On
20 doit être capable de s'ajuster autour des cibles.
21 Le fait de continuer les importations, les
22 exportations, donne une flexibilité. Si une année,
23 la production est plus faible, bien, on peut
24 importer plus ou l'inverse. Donc, c'est... Voilà.

25

1 M. STEEVES DEMERS :

2 Merci.

3 M. SAMY GENNAOUI :

4 Bonjour, Monsieur Marcoux. Je vais commencer avec
5 la même question que j'ai posée à monsieur
6 Beaudoin. Je vous voyais hocher de la tête avec le
7 goût de répondre, le goût apparent de répondre à la
8 même question. Vous avez fait référence vous-même
9 dans votre rapport puis au début de votre
10 présentation sur la cible de réduction de gaz
11 fossile qui est indiquée dans le PGIRE, de
12 quarante-deux pour cent (42 %), je crois, d'ici
13 deux mille cinquante (2050). Donc, selon vous, s'il
14 n'y a aucun incitatif qui est mis en place, s'il
15 n'y a aucune mesure de restriction, puis on laisse
16 le marché aller de manière complètement libre,
17 est-ce qu'on va arriver à cette cible de réduction
18 de gaz fossile consommé au Québec de quarante-deux
19 pour cent (42 %) d'ici deux mille cinquante (2050)?

20 M. BENOÎT MARCOUX :

21 Ça va dépendre des alternatives d'abord et avant
22 tout. Actuellement, on voudrait par magie, avec une
23 baguette magique, convertir tout le gaz,
24 l'utilisation du gaz de Québec à l'électricité,
25 bien, on n'a pas l'électricité pour le faire. Donc,

1 l'avenir, c'est certain, va mener à moins
2 d'utilisation du gaz fossile, c'est inévitable. Le
3 rythme va dépendre des alternatives, à la fois en
4 efficacité, et en disponibilité de l'électricité
5 surtout, pas exclusivement, mais largement de
6 l'électricité. Donc, c'est possible. Moi, je suis
7 plus soucieux de la disponibilité des alternatives.
8 Si l'électricité n'est pas là, le gaz va rester.

9 M. SAMY GENNAOUI :

10 J'ai compris. Puis par rapport au gaz de source
11 renouvelable ou gaz naturel renouvelable versus le
12 gaz fossile, vous avez parlé du défi qu'on a au
13 Québec ou en Amérique du Nord, j'imagine, de
14 manière plus générale, par rapport à l'Europe, où
15 il y a un écart de coût par rapport au gaz fossile
16 qui est quand même très grand, vous avez parlé de
17 cinq fois le prix; par contre, il y a une certaine
18 valeur qu'on peut attribuer, là, il y a les
19 attributs environnementaux, il y a le plafonnement
20 d'émissions qui ont une valeur pour certains types
21 de clients à tout le moins; donc si on devait, par
22 une baguette magique, fixer un prix idéal au gaz
23 naturel renouvelable par rapport au gaz fossile,
24 quelle devrait être la cible de prix environ?

25

1 M. BENOÎT MARCOUX :

2 C'est difficile à dire, mais mon objectif, quand
3 j'ai présenté ces écarts-là, c'était pour souligner
4 que les méthodes, les approches qui se font à
5 l'extérieur, on peut s'en inspirer, mais on ne peut
6 pas faire un copier-coller. C'est vrai d'ailleurs,
7 pas juste pour le gaz renouvelable, mais c'est vrai
8 dans plein d'autres domaines, là, de la transition
9 énergétique. On ne peut pas copier-coller, de façon
10 générale, chaque région a ses particularités.

11 Ici, si on a un écart très grand entre le
12 gaz fossile et le gaz renouvelable, à la fois parce
13 que notre gaz fossile n'est pas cher et parce que
14 notre gaz renouvelable est moins développé -
15 évidemment, il y a une relation aussi entre les
16 deux - bien, c'est sûr que c'est plus difficile de
17 fermer la boucle que ce l'est en Europe, avec
18 surtout les notions non tarifaires de résilience.

19 En Europe, produire du gaz renouvelable,
20 l'injecter dans le réseau gazier, ça a une très
21 grande valeur de résilience. Nous, ici, du gaz
22 fossile, on n'en manque pas. Bon, on pourrait
23 toujours s'inquiéter du fait que
24 l'approvisionnement nous vient des États-Unis, en
25 partie, pour l'Ontario et le Québec, c'est vrai.

1 Énergir s'approvisionne beaucoup de l'Ouest
2 canadien. Mais reste que la notion de résilience en
3 Europe, elle est beaucoup plus forte. Après une
4 série de crises... les séries de crises qu'on
5 connaît, là, eux, ils sont très, très, très
6 sensibles à ça. Donc, tout ça pour dire que la
7 situation est assez différente. On peut s'inspirer
8 de ce qui se fait ailleurs, sans faire de
9 copier-coller.

10 M. SAMY GENNAOUI :

11 Avant de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs, on
12 a eu des échanges - comme mon collègue monsieur
13 Émond a dit - avec des collègues en Angleterre, au
14 Royaume-Uni et en France. Ils parlent surtout de
15 subventionner la production pour que ça soit
16 injecté sur le réseau, pratiquement à coût nul ou à
17 effet nul pour les distributeurs, donc, pour la
18 clientèle. Est-ce que c'est un modèle qui pourrait
19 être pertinent ici?

20 M. BENOÎT MARCOUX :

21 Je ne comprends pas.

22 M. SAMY GENNAOUI :

23 Le gouvernement subventionne la production pour que
24 ça... pas à coût nul, mais à coût équivalent au
25 prix de marché du gaz naturel.

1 M. BENOÎT MARCOUX :

2 C'est une forme de socialisation. C'est une forme
3 de socialisation. Une socialisation comme ça peut
4 fonctionner, par exemple dans des situations de
5 crises, ça c'est inévitable. Est-ce qu'à très long
6 terme, on va continuer à subventionner une source
7 d'énergie comme ça? Si on regarde à
8 l'international, de façon générale sur l'énergie,
9 il y a des pays qui subventionnent l'achat de
10 gasoline ou de gaz propane pour leurs populations.
11 C'est un modèle qui est difficile à soutenir. Dans
12 certains cas, ça grève tout à fait les finances des
13 états. À long terme, on doit s'attendre à ce que le
14 marché, les forces du marché répondent correctement
15 et non dépendent uniquement de subventions. À long
16 terme, ce n'est pas soutenable. Je rejoins mon
17 collègue là-dessus d'ailleurs.

18 M. SAMY GENNAOUI :

19 Merci. Je reviendrais sur un élément de votre
20 rapport. Je suis à la page 15. C'est abordé dans le
21 contexte de producteurs québécois qui vendent
22 présentement sur le marché américain, et vous
23 dites, dans le cas où ces producteurs-là perdraient
24 leurs contrats sur le marché américain et
25 essaieraient de se tourner vers le marché local pour

1 vendre leur produit, donc le gaz naturel
2 renouvelable produit au Québec, vous dites :

3 Une offre locale plus abondante ne
4 devrait donc créer ni obligation
5 d'achat ni de présomption que ses
6 balises constituent des prix de
7 référence. Tout achat excédant les
8 besoins de la clientèle devrait être
9 justifié explicitement, et son coût
10 présenté séparément.

11 Si on prend cette dernière phrase-là, donc : « Tout
12 achat excédant les besoins de la clientèle devrait
13 être justifié explicitement », de manière générale,
14 si on dit : les besoins de la clientèle ne sont pas
15 au rendez-vous pour rencontrer... donc, la demande
16 ne rencontre pas l'offre...

17 M. BENOÎT MARCOUX :

18 Je reviens un peu au cinq pour un. Évidemment, le
19 cinq pour un a un effet d'éteignoir sur la demande.
20 Mais mon commentaire tenait beaucoup à souligner
21 que si, comme une possibilité, on se retrouve dans
22 une situation où nos fournisseurs, producteurs
23 locaux trouvent peu attrayant d'exporter aux
24 États-Unis parce qu'ils perdent des crédits, en
25 partie ou en totalité, bien, ils vont tenter

1 d'écouler ce gaz-là localement.

2 En fait, quand ils exportent aux
3 États-Unis, ils le font souvent sur des marchés
4 spot qui sont très variables en prix, mais comme
5 leur structure de coût est amortie depuis
6 longtemps, ils peuvent se permettre d'avoir des
7 grandes variations, mais à un coût moyen, plus
8 intéressant, que s'ils doivent vendre le gaz à un
9 distributeur local qui, par sa nature de service
10 public, va vouloir avoir des coûts plus
11 prévisibles, par prudence. On voit là deux
12 mécanismes de prix qui sont différents et qui
13 expliquent, en fait, pourquoi on importe sur des
14 contrats à long terme et on exporte sur le marché
15 spot - « on », le Québec.

16 M. SAMY GENNAOUI :

17 Donc, je réfléchis à votre réponse, puis je ne veux
18 pas dire qu'on s'en va dans cette direction-là,
19 mais une des questions du Ministre, c'est : comment
20 est-ce qu'on limite notre exposition aux
21 importations de GSR? Puis vous me parlez de ce
22 paradoxe-là. Bien, on exporte à peu près
23 l'équivalent de ce qu'on importe.

24 Donc, selon vous, est-ce qu'il y a un
25 problème à ce que ça soit comme ça? Est-ce qu'on

1 pourrait ou devrait établir certaines cibles ou
2 seuils plutôt que ce soit de distribution et de
3 production locale et que ça devienne le barème en
4 fonction de la capacité à produire localement, mais
5 peu importe s'ils vendent à l'extérieur ou non,
6 mais ça devient la cible à atteindre?

7 M. BENOÎT MARCOUX :

8 Oui, c'est une question de politique, qu'est-ce
9 qu'on veut faire. Si on veut favoriser la
10 production et la consommation locale, bien,
11 évidemment, on va tendre à avoir moins
12 d'importations et d'exportations, pour revenir à
13 votre question. Est-ce que c'est ce qu'on veut
14 faire? C'est une politique importante à décider.

15 Si on produit localement, on a des
16 bénéfices environnementaux ou des bénéfices de
17 développement local, on a certains bénéfices de
18 résilience. Même si je disais que c'est moins
19 important que ça l'est en Europe, il y a une notion
20 quand même là. Alors, ce sont tous des éléments
21 positifs. Si cette production-là, elle est utilisée
22 uniquement... la production est envoyée uniquement
23 à l'exportation, conceptuellement, j'avoue que j'ai
24 un peu de difficulté avec ça, là. Je pense qu'il
25 faut travailler à produire et consommer ici. Ça

1 pourrait être une politique conséquente choisie par
2 le gouvernement avec les avantages que je
3 mentionnais tantôt. Mais c'est vraiment de la
4 politique, une politique à choisir.

5 M. STEEVES DEMERS :

6 Mon collègue me stimule. Bref, avez-vous observé si
7 les exportateurs québécois... pas québécois,
8 canadiens, mais avez-vous observé une fermeture du
9 marché américain au GNR?

10 M. BENOÎT MARCOUX :

11 Non.

12 M. STEEVES DEMERS :

13 O.K.

14 M. BENOÎT MARCOUX :

15 Actuellement pas. Il y a...

16 M. STEEVES DEMERS :

17 Quand en Californie, on exporte...

18 M. BENOÎT MARCOUX :

19 ... une règle qui est à l'étude qui diminuerait les
20 crédits que nos exportateurs canadiens ont aux
21 États-Unis. Cette règle-là n'est pas actuellement
22 en vigueur, la règle qui réduit les crédits, mais
23 elle est étudiée dans le contexte de
24 protectionnisme américain. Est-ce que c'est
25 concevable qu'une règle comme ça s'applique? Bon,

1 en tout cas, on peut penser que c'est concevable.
2 C'est donc un élément de risque pour le futur.
3 Actuellement, ce n'est pas le cas.

4 Je reviens souvent sur la notion de
5 prévisibilité. La prévisibilité, ce n'est pas de
6 prévoir l'avenir. C'est d'avoir des règles, des
7 cadres connus qui vont perdurer avec des analyses
8 de risques qui vont faire que si un événement se
9 produit, on s'y attend comme possibilité, on est
10 prêt à répondre. C'est un exemple d'un risque qui
11 pourrait subvenir ou pas. Je ne suis pas dans la
12 tête des régulateurs américains. Et donc, dans un
13 contexte de prévisibilité, notre politique doit
14 nous permettre de répondre à des chocs de cette
15 nature-là.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Est-ce que justement dans ce contexte-là
18 géopolitique américain avec notre partenaire qui
19 est un peu moins notre partenaire maintenant,
20 est-ce que le gouvernement du Québec devrait être
21 plus préoccupé justement par ça puis la résilience
22 que par le coût de la socialisation du GSR pour les
23 clients gaziers?

24 M. BENOÎT MARCOUX :

25 Oui. En fait, je serais plus préoccupé par le

1 pétrole là-dessus que par le gaz. Parce que le gaz,
2 sauf erreur, Énergir achète son gaz essentiellement
3 par le pétrole, par le gazoduc canadien. Donc en
4 théorie, on est un petit peu protégé. Mais ce n'est
5 pas le cas pour l'Ontario qui achète beaucoup de
6 gaz américain. Et en quelque part, c'est le même
7 réseau, là. Donc, on a un risque. Il faudrait
8 l'analyser comme tel. Est-ce que c'est quelque
9 chose sur lequel je perds beaucoup de sommeil? Non.
10 Tout simplement parce que l'énergie au sens large,
11 là, pétrole, gaz, électricité, le commerce avec les
12 États-Unis, c'est un peu comme... c'est un peu la
13 bombe nucléaire du commerce entre le Canada puis
14 les États-Unis. Ce n'est pas quelque chose qui
15 va... que les gouvernements, quels qu'ils soient,
16 vont rapidement agir. On a eu un peu de rhétorique
17 en Ontario, par exemple, on pense à Doug Ford. Mais
18 la réalité au Québec ici, les gens ont dit : « Non,
19 non, on ne touche pas à ça, là. » On va parler de
20 tout, mais pas d'énergie.

21 Alors, c'est un élément de risque,
22 clairement. Dans une matrice de risques, ça doit
23 être là avec les conséquences qui viennent avec et
24 tout, mais ce n'est pas nécessairement la plus
25 grande priorité. Disons, je vois ça plus dans un

1 contexte de développement économique où, à mon
2 avis, la transition énergétique est une opportunité
3 générationnelle pour le Québec. Et on peut
4 construire là-dessus en coordonnant l'ensemble de
5 nos réseaux énergétiques. Alors, ça, c'est le...
6 Ça, c'est vraiment ce qu'on peut gagner. Et plus
7 que... bon, les risques géopolitiques, ici, on est
8 quand même raisonnablement chanceux, si on se
9 compare à l'Europe, par exemple, ou au
10 Moyen-Orient, ou enfin essentiellement toute l'Asie
11 du Sud-Est, là. Eux, les risques géopolitiques, là,
12 ils les vivent au quotidien. Ce n'est pas le cas
13 ici.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Mais je vais aller sur un autre sujet. Dans votre
16 présentation, à votre planche 2, vous nous disiez
17 que l'encouragement au GSR, ou GNR à l'époque –
18 biométhanisation, GSR maintenant, on ne fera pas
19 l'historique aujourd'hui – mais on est passé d'un
20 objectif de valoriser les déchets, réduire le
21 méthane, développer une filière, verdir le réseau.
22 On peut aussi ajouter : aider des entreprises à
23 avoir un bilan carbone plus bas. On peut en ajouter
24 plein de raisons pour lesquelles cette filière-là a
25 été mise en place et encouragée par le

1 gouvernement.

2 La FCEI, je pense, dans son mémoire, nous
3 fait cet historique-là et nous parle du dollar la
4 tonne de gaz de GES... de GSR, puis monsieur
5 Beaudoin en a parlé aussi dans ses recommandations
6 et ses constats. Dans l'avis qu'on doit donner au
7 Ministre, si on devait lui dire : tous les
8 programmes de GSR que le gouvernement encouragerait
9 devrait avoir un seul objectif, lequel ça devrait
10 être dans tout ce qui s'est fait depuis douze (12)
11 ans... douze (12), quinze (15) ans, pour revenir à
12 l'essentiel de ce que ça doit être, ou ce que ça
13 aurait dû être peut-être.

14 M. BENOÎT MARCOUX :

15 À mon avis, l'objectif primordial, et c'est en
16 ligne avec ma remarque sur le développement et le
17 potentiel qu'on a au Québec, ce doit être envers la
18 transition énergétique. Je vais faire une remarque
19 simpliste. Pas simple; simpliste. Quand on regarde
20 les stratégies globales de transition énergétique,
21 on peut les résumer à « Électrifiez tout ce que
22 vous pouvez et gérez le reste ». Bon, c'est
23 simpliste, c'est un peu plus compliqué que ça, mais
24 fondamentalement, c'est ça.

25 L'Agence internationale de l'énergie vient

1 de produire il y a deux ou trois jours un rapport
2 sur l'électrification. Ce n'est pas pour rien.
3 C'est la première solution pour la transition
4 énergétique. Puis la transition énergétique, c'est
5 l'essentiel des gaz à effet de serre. En quelque
6 part, tout ça est lié, hein. Gaz à effet de serre,
7 transition énergétique, électrification et en
8 continuité.

9 Au Québec, on est particulièrement
10 privilégiés avec notre réseau électrique.
11 Actuellement, on est autour de quarante et un pour
12 cent (41 %) d'énergie finale en électricité, ce qui
13 est deux fois plus que dans le reste du Canada,
14 deux fois plus que dans l'Occident en général.
15 C'est une opportunité pour nous. Donc, si on veut
16 axer le gaz renouvelable sur une chose, à mon avis,
17 on doit l'axer sur l'opportunité qu'on a, qui est
18 d'accélérer la transition énergétique au Québec.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Vous nous avez dit aussi plus tôt un jour - je vais
21 essayer de me souvenir de la phrase exacte - que le
22 gouvernement devrait confier à un organisme plus
23 précis une responsabilité d'avoir un portrait
24 commun, puis suivre ces changements-là, puis
25 recommander des ajustements, je pense que vous avez

1 mentionné. Vous n'avez pas mentionné de quel
2 organisme ou institution il serait. Est-ce que vous
3 recommandez à la finalité de ça de créer un nouvel
4 organisme ou de recréer Transition énergétique
5 Québec ou - on va tourner en rond longtemps - ou de
6 donner peut-être un nouveau mandat, des nouvelles
7 responsabilités à la Régie de l'énergie qui peut
8 peut-être faire ce travail-là?

9 M. BENOÎT MARCOUX :

10 Oui, en fait, ce que vous dites-là, c'est toutes
11 des possibilités. En choisir une ou l'autre demande
12 une certaine analyse. Il faut également regarder
13 notre taille. On n'est pas les États-Unis, là, où
14 chaque organisme peut avoir une mission très
15 précise. Ici, en quelque part, il y a peut-être des
16 organismes qu'on va devoir porter plus d'un chapeau.
17 Bon. C'est correct.

18 Ça fait partie d'une analyse qui doit y
19 avoir lieu. Mais je reviens... Sans regarder le
20 cadre institutionnel, je reviens en fait aux
21 commentaires dans le rapport de la Régie au PGIRE
22 où vous disiez : bien, il faut suivre ça de façon
23 régulière, « annuelle » je pense vous disiez. Bien,
24 en tout cas, régulière. Ça, c'est essentiel. C'est
25 une transition énergétique essentiellement axée sur

1 des technologies qui évoluent à une vitesse grand
2 V, à la fois du côté de l'offre et du côté de la
3 demande. C'est donc quelque chose qu'on se doit de
4 suivre de façon régulière. Et ça, j'y souscris.

5 Ensuite, est-ce qu'on recrée Transition
6 énergétique Québec. Mais là, avec quel mandat? Ou
7 est-ce qu'on fait un organisme peut-être bicéphale
8 à partir de la Régie, un côté bilan administratif,
9 un côté plus gestion de la transition? Bon. C'est
10 des possibilités, là.

11 LE PRÉSIDENT :

12 La Régie a déjà un mandat bicéphale.

13 M. BENOÎT MARCOUX :

14 Oui.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Effectivement. Donc, de surveillance à côté.

17 M. BENOÎT MARCOUX :

18 Oui. Mais il y a un côté qui est un peu plus gros
19 que l'autre.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Oui, tout à fait. Mais il a un mandat de
22 surveillance qu'on pourrait bonifier.

23 M. BENOÎT MARCOUX :

24 Oui. Absolument.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Dernière question, c'est une question que j'ai
3 posée aussi à monsieur Beaudoin, puisque certains
4 intervenants nous le mentionnaient. Est-ce qu'on
5 doit continuer de comparer le coût de la molécule
6 de GSR au GNT ou on devrait le comparer aux
7 énergies renouvelables électriques, par exemple?

8 M. BENOÎT MARCOUX :

9 Est-ce qu'on a besoin de faire la comparaison?
10 C'est peut-être aussi une question à poser.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Bien, vous nous faites vous-même la comparaison.

13 M. BENOÎT MARCOUX :

14 Je fais la comparaison, mais reste que c'est... On
15 est dans une situation où, je dirais, quarante et
16 un pour cent (41 %) de notre énergie finale est
17 électricité, il en reste soixante pour cent (60 %)
18 à gérer pour réduire nos émissions de gaz à effet
19 de serre. Et ça, c'est sans tenir compte de
20 l'augmentation naturelle de la consommation et de
21 la demande d'électricité, peut-être accéléré par
22 une réindustrialisation. On va avoir besoin de
23 toutes les énergies qu'on pourra avoir.

24 Certaines vont être beaucoup plus chères que
25 d'autres. Ce n'est pas parce qu'elles sont plus

1 chères qu'elles ne sont pas nécessaires.

2 Il y a également... Il y a un élément
3 non tarifaire. On ne peut pas comparer des
4 électrons et des molécules de méthane. C'est un
5 peu grossier de faire une comparaison directe
6 comme ça. Les molécules de méthane ont des
7 avantages que les électrons n'ont pas. Pour
8 certains processus industriels, ce n'est pas un
9 électron qu'on a besoin, c'est une molécule.

10 Pour certains usages en transport, par
11 exemple, surtout quand on parle de régions très
12 éloignées, il peut clairement y avoir un avantage à
13 transporter des molécules, parce que, bien, les
14 électrons ne sont pas là. Donc, ce n'est pas une
15 comparaison tout à fait juste, je dirais.

16 Et en plus le gaz est quelque chose qui se
17 stocke bien pour de raisonnablement longues durées.
18 Si on regarde le côté de l'électricité, comme
19 Hydro-Québec d'ailleurs le voit, pour les pointes
20 avoir des centrales à gaz, ça peut être très utile.
21 Évidemment, on pourrait installer des batteries en
22 réseau. Je supporte l'idée tout à fait. Mais ce
23 n'est pas tout à fait la même chose que d'avoir un
24 réseau gazier disponible qui peut fonctionner sur

1 des jours. Donc, pour toutes ces raisons-là, c'est
2 un peu difficile de comparer l'énergie en gigajoule
3 électrique et gazière, renouvelable ou fossile. Ce
4 n'est pas une comparaison simple. Et on aura besoin
5 de tout ça au final.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Merci. Donc, ça met fin à nos questions. Merci
8 beaucoup, Monsieur Marcoux.

9 M. BENOÎT MARCOUX :

10 Merci à vous.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Nous allons prendre une pause de dix minutes pour
13 laisser le temps à l'AHQ-ARQ/ACEFO à se préparer et
14 à se présenter en avant. Donc, on revient à onze
15 heures dix-sept (11 h 17).

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18 _____

19 LE PRÉSIDENT :

20 Rebonjour. Donc, Messieurs, moi je vous connais,
21 mais pour le bénéfice du sténographe et des gens
22 qui nous écoutent, je vous demanderais de vous
23 présenter avant de commencer votre présentation,
24 s'il vous plaît.

25

1 PRÉSENTATION DE L'ACEFO ET DE L'AHQ-ARQ

2 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

3 Donc, bonjour. Gaultier Barry-Camu, analyste pour
4 le regroupement de l'ACEFO et l'AHQ-ARQ, et mon
5 collègue.

6 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

7 Marcel Paul Raymond, analyste externe pour les
8 mêmes regroupements.

9 LE PRÉSIDENT :

10 Merci.

11 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

12 Donc, pas d'assermentation. Heureusement que je ne
13 suis pas gardien de but dans la Ligue nationale de
14 hockey. Ça change la routine. Mais on y va. Donc,
15 merci de nous accueillir pour l'audience, Monsieur
16 le Président, Messieurs les Régisseurs et toute la
17 salle, les intervenants et distributeurs. Donc,
18 nous sommes là pour nos recommandations.

19 La présentation va suivre principalement
20 les recommandations de notre mémoire, donc sous dix
21 (10) thèmes. Il y a deux recommandations qui sont
22 reliées ensemble, donc sont sous le même thème.
23 Donc, on a décidé de faire le regroupement de
24 l'ACEFO et de l'AHQ-ARQ pour des raisons qui
25 peuvent paraître évidentes aux premiers yeux qu'on

1 est les mêmes analystes. Mais c'est surtout, en
2 fait, qu'on a un peu les mêmes enjeux des deux
3 côtés, donc qui se... principalement la capacité de
4 payer ou on peut plus... un peu plus dire la
5 compétitivité du côté commercial.

6 Donc, l'ACEFO, évidemment, on a une
7 attention particulière aux revenus des ménages,
8 surtout ceux qui sont les revenus faibles ou
9 modestes. Pour l'AHQ-ARQ, le côté commercial, on
10 parle plutôt de la capacité d'investir et de
11 maintenir les activités de nos... de notre
12 clientèle. Donc, c'est principalement les enjeux
13 qui, finalement, nous ont incités à regrouper les
14 deux entités ensemble, parce qu'on adresse un peu
15 le dossier de la même manière, qui est la capacité
16 à payer à très court terme. Donc, notre but, c'est
17 de réduire les coûts énergétiques et faciliter
18 l'accès aux mesures de transition.

19 Donc, en fait, je vais juste revenir
20 initialement à la rencontre préparatoire. Monsieur
21 le Président, vous disiez qu'on pouvait se
22 regrouper avec le côté commercial, côté
23 résidentiel. C'est des avenues qu'on a abordées.
24 Mais on se rendait compte que, à l'écho des autres
25 intervenants, on voulait aborder la situation de

1 manière différente, souvent en repensant au modèle
2 ou en dressant ce que le GSR peut faire. Mais nous,
3 ça ne réglait pas nécessairement le point de vue
4 immédiat ou qu'est-ce qu'on pourrait faire dès
5 maintenant, ce qui était vraiment plus primordial
6 pour nous qu'avoir une vision un peu plus long
7 terme.

8 Donc, le cadre de nos propositions, il se
9 cadre dans une architecture comparable à ce qui est
10 en ce moment, donc avec des quantités minimales de
11 GSR à distribuer. On veut faire des améliorations à
12 la gestion des approvisionnements, à la
13 récupération des coûts, puis des ajustements, si
14 nécessaires, ciblés au cadre juridique, qu'on...
15 bien, on ne les propose pas littéralement, mais on
16 les suggère lorsque c'est requis.

17 Ça nous amène à quatre orientations :
18 réduire les coûts assumés par les consommateurs;
19 adapter la progression des obligations; faciliter
20 les conversions à la biénergie; et répartir le
21 financement selon les bénéfices recherchés.

22 Donc, tout d'abord, on s'est lancé avec ce
23 qui en ce moment est très frais, très nouveau puis
24 qu'on adresse énormément, et qui a beaucoup de
25 poids sur la réduction du coût du GSR qu'on a vu

1 dans les plus récents dossiers, c'est les unités de
2 conformité.

3 Donc, avec la décision D-2026-068 dans le
4 cadre du dossier de Enbridge Gaz Québec, la Régie a
5 statué que l'affectation des unités de conformité
6 était facultative. Ainsi, que ce n'était pas
7 obligatoire et que c'était un peu au choix du
8 distributeur de l'utiliser pour réduire les tarifs
9 et comment les utiliser aussi.

10 Donc, évidemment, ce n'est pas... on trouve
11 que ce n'est pas optimal pour la transition
12 énergétique et les tarifs de nos clientèles,
13 puisqu'on... Là, on parle des unités de conformité,
14 mais tous les attributs environnementaux, on
15 pourrait appliquer ça à la même logique. Mais les
16 consommateurs assument les coûts du GSR sans cette
17 garantie de bénéficier des retombées des attributs
18 et, plus spécifiquement, des unités de conformité.

19 Donc, ce qu'on propose, c'est de revisiter
20 un peu cette logique-là. Ça, c'est dans un cadre où
21 la Loi... on pourrait proposer de modifier la Loi.
22 Donc, de chercher à affecter obligatoirement les
23 revenus des unités de conformité et des autres
24 attributs de conformité, s'il y en a de futurs ou
25 passés qui ne sont pas obligatoirement attribués à

1 la transition énergétique et à la réduction du GSR
2 dans notre cas.

3 Donc, ça, ce serait examiner le traitement
4 des revenus liés aux achats passés de GSR aussi,
5 dans la mesure du possible. Je pense que là, on
6 essayait de cadrer - « on » étant le dossier - tout
7 ça avec le changement de règlement... j'ai oublié
8 la date précise, mettons que c'était le premier
9 (1er) juin deux mille vingt-cinq (2025) peut-être,
10 là. Je suis peut-être dans le champ. Mais si on
11 pouvait essayer de reculer puis d'avoir tout ce
12 cumulatif-là, je pense que ce serait l'idéal aussi.
13 Donc, évidemment, ça aussi, on parle de prévoir des
14 modalités nécessaires au cadre juridique pour
15 l'appliquer.

16 Donc, ce qu'il faut retenir, c'est que les
17 revenus des attributs existants et futurs doivent
18 contribuer à réduire le coût net du GSR pour la
19 clientèle. Et, par ici, on passe par l'exemple des
20 unités de conformité, mais on applique ça, cette
21 logique-là, à tout ce qui existe. On a le SPEDE,
22 puis il y a peut-être avec d'autres d'intervenants
23 et experts qui proposent d'autres choses, mais si
24 ça s'applique à la distribution du gaz, on croit
25 que ça devrait tout aller pour cette réduction de

1 coût.

2 Donc, ensuite, on a l'optimisation des
3 volumes et des engagements contractuels. C'est
4 un... dans le dossier d'EGQ encore 4303, il y avait
5 cette proposition d'optimisation de l'inventaire du
6 gaz de source renouvelable, qui... c'était par un
7 mécanisme de vente-achat finalement que ça s'est
8 cadré, avec certaines balises que je vais... qui
9 sont présentées dans notre mémoire, mais ainsi que
10 dans le dossier évidemment et la décision de la
11 Régie.

12 C'est une initiative que l'ACEFO était,
13 d'une certaine manière, enthousiaste, puisque ça
14 pouvait permettre de réduire le coût moyen du GSR à
15 court terme. C'est sûr qu'il y avait beaucoup
16 d'angles morts dans la situation, puis on a établi,
17 de pair avec la Régie et les autres intervenants et
18 le distributeur, des balises qui permettaient de
19 bien gérer ça.

20 Donc, cette recommandation-là, c'est de
21 s'assurer que ça, ça puisse être en place avec des
22 balises fortes, mais pour encadrer les opérations
23 de revente, d'échange, d'optimisation, qu'on
24 démontre vraiment des économies nettes attendues et
25 qu'on évite, justement, qu'il y ait un risque accru

1 pour la clientèle. Donc, protéger les consommateurs
2 contre les risques. Et réévaluer les engagements
3 lorsque les surplus persistent. Ça, c'est une...
4 c'est une considération que l'ACEFO a, qu'on se
5 rend compte que souvent, on a mis de l'avant qu'on
6 a beaucoup d'inventaire de GSR pour plusieurs
7 années, puis on croit que c'est un risque inhérent
8 si les règlements changent, si les habitudes
9 changent ou qu'on veut trop de contrats, puis que
10 le marché change, puis qu'on se ramasse avec un
11 coût moyen qui est beaucoup plus haut que le
12 marché. Donc, c'est sûr, de cadrer ça dans ce qui
13 est intéressant et faisable et stratégique. Ainsi,
14 ce qu'il faut retenir, c'est que les nouveaux
15 engagements doivent reposer sur des besoins
16 raisonnables anticipés, pour ce dernier point.

17 Ensuite, ce qu'on regardait, c'est de mieux
18 arrimer les coûts et leur récupération. Ici, ce qui
19 était un avantage de notre regroupement, c'est
20 qu'on adresse autant Enbridge Gaz Québec et
21 Énergir. La proposition d'Enbridge Gaz Québec, dans
22 son dossier 4292-2025, qui... dossier qui a été mis
23 sur pause en l'attente du règlement qui n'est
24 jamais arrivé, donc avant même l'ouverture du
25 dossier R-4353, celui-ci. Ça avait été mis sur

1 pause parce que la Régie jugeait que le règlement,
2 il prenait du temps à arriver, puis que c'était une
3 composante très importante pour la preuve. Mais la
4 proposition d'Enbridge Gaz Québec, c'était
5 d'établir des pourcentages de gaz de source
6 renouvelable selon les catégories de clientèle,
7 donc de ne pas simplement avoir des seuils
8 génériques, mais approfondir ça d'une manière plus
9 optimale. Ils ont utilisé, dans ce dossier-là, une
10 analyse... une simulation Monte-Carlo pour bien
11 établir les seuils qui seraient idéals à... selon
12 leurs variables qu'ils ont utilisées. Et ils ont
13 proposé une trajectoire cible pour différents
14 segments de clientèle.

15 Donc, on considère que c'est une avenue qui
16 est très intéressante à utiliser, que chaque
17 segment de clientèle, et même qu'on pourrait aller
18 plus spécifique dans les grands segments de
19 clientèle, donc peut-être affecter des trajectoires
20 pour les ménages à faible revenu comparativement au
21 reste du résidentiel ou à certains segments ou
22 secteurs commercial ou industriel différents.

23 En parallèle, il y a eu l'approche
24 d'Énergir qui était la récupération prévisionnelle
25 des coûts de socialisation. Donc là, au lieu de

1 réaffecter deux ans après les coûts engendrés,
2 bien, on le faisait de manière prévisionnelle afin
3 d'éliminer les coûts. Donc, on propose ici de
4 fusionner ça. Donc, d'évaluer une combinaison qui
5 tienne compte des réalités des clientèles et
6 rapproche la récupération des coûts à l'année
7 concernée.

8 Donc, ce qu'on recommande plus
9 concrètement, c'est un mécanisme combinant un
10 pourcentage minimal de GSR propre à chaque
11 catégorie de clientèle et facturé au cours de
12 l'année. Ce qui était très proche de la
13 recommandation d'EGQ, à la distinction qu'on
14 propose une récupération prévisionnelle des coûts
15 résiduels nécessaires au respect de l'obligation
16 réglementaire, si elle persiste et si elle est plus
17 haute que ce que les catégories de clientèle
18 pourraient individuellement assumer. Donc, si
19 nos... toutes les catégories de clientèle,
20 finalement, elles arrivent à neuf pour cent (9 %),
21 l'objectif était à dix pour cent (10 %), bien,
22 qu'on ait juste à socialiser ce pourcentage-là de
23 manière répartie plus égale. Idéalement, ça ne
24 serait pas le cas, puis on irait simplement avec ce
25 qui est faisable pour les différentes clientèles.

1 Ici, j'ai repris ce que... la
2 recommandation EGQ, évidemment, qui va dans ce
3 sens-là. Ils le mentionnaient, très tôt dans le
4 dossier, dans les réponses aux DDR de la Régie. Et
5 dans leur mémoire, ici, je l'ai copié, mais c'est
6 un peu le même principe. Donc, ce n'est pas aussi
7 expliqué que ce qui était dans le dossier initial,
8 mais ça revient au même. Donc, c'est vraiment de
9 faire un parcours optimal pour chaque segment de
10 clientèle.

11 Ensuite, une progression fondée sur les
12 résultats. Donc, ici, c'est... je dirais que c'est
13 notre recommandation phare et la plus importante
14 pour nous, c'est d'adapter la progression des
15 obligations aux résultats observés, ce qui
16 permettrait aux intervenants et à la Régie
17 d'approuver ou de valider si une hausse des
18 objectifs est, un, nécessaire, deux, faisable, et
19 si elle peut être assumée par les clientèles ou si
20 elle devrait être révisée.

21 Donc, notre recommandation, avant chaque
22 hausse, on propose d'évaluer les impacts tarifaires
23 et la capacité de payer, examiner les inventaires,
24 la demande volontaire et les engagements
25 contractuels existants. Vérifier le coût et la

1 disponibilité des volumes additionnels qui seraient
2 requis. Et apprécier les revenus d'attributs et les
3 résultats environnementaux, qui peuvent varier et
4 fluctuer, comme c'était démontré un peu plus tôt ou
5 expliqué un peu plus tôt par les experts.

6 On propose que la responsabilité retourne
7 au distributeur de démontrer que les conditions
8 sont réunies lorsqu'un changement de seuil vient
9 être appliqué. Comme ça, un peu comme c'est fait
10 naturellement dans tous les dossiers, les
11 intervenants, après, ils peuvent proposer et... pas
12 proposer, mais démontrer ce qui est le plus
13 faisable pour leurs clientèles et leurs intérêts
14 respectifs, et laisser la Régie prendre une
15 décision éclairée sur le sujet.

16 Donc, une trajectoire prévisible doit
17 pouvoir s'adapter aux résultats observés, à notre
18 avis.

19 Ici, j'ai repris encore deux contributions
20 parmi beaucoup, mais Marcoux, l'expert Marcoux,
21 vous venez de l'entendre, mais c'était aussi...
22 Je vais le lire :

23 Avant de relever les...

24 Je vais le citer :

25 Avant de relever les cibles, il

1 faudrait donc établir que les volumes
2 supplémentaires trouveront des
3 débouchés crédibles ou bénéficieront
4 d'un financement explicite.

5 Ce n'est pas nécessairement cadré dans la même
6 optique que notre recommandation, mais l'essence du
7 message est la même : il faut s'assurer, si on veut
8 distribuer du gaz, bien, qu'on peut assumer ce
9 coût-là parce qu'en ce moment, bien... d'où la
10 demande du ministre et le Décret du ministre qui
11 s'en s'est suivie pour un autre dossier, que ça
12 affecte la compétitivité des entreprises et la
13 capacité à payer des ménages.

14 Ça va un peu de pair aussi avec la
15 proposition d'Énergir que le cadre réglementaire...
16 bien, je vais le citer, le lire encore :

17 Le cadre réglementaire devrait exiger
18 du distributeur qu'il dépose sa
19 stratégie de distribution de GSR avec
20 son plan d'approvisionnement.

21 Donc, ceci impliquerait justement une interaction
22 avec la Régie et avec les intervenants plutôt que
23 de simplement fonder un chiffre basé sur un
24 règlement du ministère, qui nous contraint tous à
25 devoir socialiser et réagir et trouver des

1 solutions qui, parfois, ne peuvent pas être
2 appliquées.

3 Donc, on continue. On va... on arrive avec
4 plusieurs recommandations sur la biénergie, qui,
5 pour nous, est une solution très intéressante déjà
6 applicable. Je trouvais ça intéressant de ramener
7 quelques statistiques complémentaires au mémoire.
8 Dans notre mémoire, on soulignait, pour notre volet
9 commercial et de restauration, une étude de l'ARQ
10 qui indiquait qu'une marge bénéficiaire de trois
11 virgule cinq (3,5)... que la marge bénéficiaire, en
12 moyenne, était de trois virgule cinq pour cent
13 (3,5 %) en deux mille vingt-trois (2023) pour la
14 restauration. C'est simplement pour souligner
15 comment cette marge d'investissement pour les
16 restaurateurs est faible.

17 Donc, je vais rester du côté de
18 restauration. J'ai mis quelques statistiques
19 canadiennes. Donc, quarante et un pour cent (41 %)
20 des exploitants au Canada étaient en perte ou au
21 seuil de rentabilité, ce qui va un peu de pair avec
22 ce que je viens de dire. Soixante-neuf pour cent
23 (69 %) des exploitants au Canada, encore une fois,
24 rapportaient que leurs clients fréquentaient moins
25 les restaurants pour des raisons d'abordabilité.

1 Donc, ici, c'est... ça, c'est intéressant de le
2 souligner, mais les impacts d'un point de vue des
3 ménages affecte inévitablement notre clientèle,
4 qui, en soi, ne peut pas être relocalisée, elle est
5 captive et elle est au service de la population
6 locale et autant d'un point de vue commercial qu'au
7 point de vue des ménages.

8 Du côté des ménages, les statistiques que
9 j'ai mises, vingt-six pour cent (26 %), c'est un
10 peu plus vieux, je n'ai pas réussi à trouver
11 quelque chose de plus récent, mais c'était
12 vingt-six pour cent (26 %) des répondants au Canada
13 indiquaient que les ménages ne pouvaient pas
14 assumer une dépense imprévue de cinq cents dollars
15 (500 \$). C'est sûr que quand on parle de la
16 biénergie, c'est plus quelque chose qu'on peut
17 prévoir, malgré qu'il y a certaines situations, ça
18 peut être un peu plus urgent. Autrement, en deux
19 mille vingt-cinq (2025), trente-neuf pour cent
20 (39 %) des répondants au Canada rapportaient des
21 difficultés à répondre aux besoins financiers de
22 leur ménage au cours des douze (12) derniers mois
23 précédents.

24 Donc, dans cette optique, autant du côté de
25 l'ACEFO et de l'AHQ-ARQ, on veut mettre de l'avant

1 qu'un investissement rentable peut demeurer
2 inaccessible faute de liquidités. C'est un peu, ça
3 va de pair si vous connaissez l'efficacité
4 énergétique, mais avec le paradoxe de
5 l'investissement de l'efficacité énergétique. Peu
6 importe comment une mesure est rentable, on dirait
7 que ça ne débouche jamais. Parce que
8 l'investissement initial est un frein à l'adoption
9 et à la planification.

10 Donc, première recommandation, ou les deux
11 en même temps, sur la biénergie. Réduire la période
12 de récupération jusqu'à zéro lorsque raisonnable.
13 Donc, dans les dossiers initiaux sur la biénergie,
14 on visait ou on construisait le dossier avec une
15 période de récupération de cinq ans. On juge que
16 c'est... ça reste un frein, de... que ça soit le
17 standard de visé ou que... ou la mesure de base, ça
18 soit cinq ans, parce qu'on juge qu'il y a encore de
19 la marge de manoeuvre pour ramener ça à une période
20 plus courte. Et c'est un peu, pour beaucoup
21 d'acteurs, ça serait la seule raison, c'est que
22 pour faire l'investissement à court terme sans
23 avoir les fonds ou la possibilité de même
24 s'endetter, ça serait que la période de
25 récupération, elle soit immédiate. Donc, jusqu'à

1 zéro lorsque raisonnable, évidemment.

2 Donc, notre recommandation 5, c'est d'avoir
3 une aide pouvant éliminer le coût additionnel net
4 de la conversion à la biénergie lorsque
5 l'accélération des conversions procure des
6 bénéfices collectifs supérieurs au coût de l'aide
7 additionnelle. Donc, moins de gaz consommé et de
8 GES avec une pression limitée sur la pointe
9 électrique par rapport au tout-électrique, ça
10 serait le bénéfice recherché. Évidemment, ici, au
11 tout-électrique, on rend... on apporte Hydro-Québec
12 dans la cause. Donc, la priorité, comme on le
13 disait dans notre mémoire, bien, c'est vraiment les
14 ménages à faible revenu et les entreprises freinées
15 par cet investissement initial que je soulignais.

16 Notre recommandation 6, que j'ai mise
17 aussi, était de pair avec ça. Donc, c'est juste de
18 mettre à jour les cas types qui permettent de faire
19 une analyse approfondie sur ces aides et sur la
20 situation de la biénergie.

21 Dans le mémoire, on avait une comparaison
22 autant avec Hilo et Rénoclimat. Avec Hilo, ce n'est
23 pas la même situation évidemment, mais c'est juste
24 pour montrer, illustrer à quel point une réduction
25 des coûts à assumer initialement peut favoriser la

1 participation. Donc, du point de vue d'Hilo, je
2 pense que ça a été souligné, que depuis que tout
3 est gratuit, ça fait exploser les demandes. Et
4 Rénoclimat, c'est un peu dans... je pense qu'EGQ
5 soulignait que, eux, ils ont mis un peu plus
6 d'incitatif et la demande pour Rénoclimat a
7 augmenté dans l'Outaouais, alors qu'au reste du
8 Québec, elle diminuait. Donc, c'était, à leur avis,
9 c'était... Je pense qu'il augmentait de quinze pour
10 cent (15 %) en Outaouais et réduisait au reste du
11 Québec de cinq pour cent (5 %), juste à cause d'un
12 incitatif financier supplémentaire qui avait été
13 proposé de leur côté.

14 Donc, pour continuer, ici encore, j'ai mis
15 deux citations d'Enbridge Gaz Québec, sur le côté
16 résidentiel et commercial, qui soulignent que
17 justement, c'est l'investissement initial et la
18 capacité financière sont des freins à
19 l'investissement puis à la transition vers la
20 biénergie. Et aux mesures d'efficacité énergétique.

21 Autrement, les modalités adaptées aux
22 locataires, c'est une section qu'on a mise de
23 l'avant en approfondissant puis... les difficultés
24 à adhérer à l'efficacité énergétique pour nos
25 clientèles, qui sont souvent des freins de

1 confiance en... plus à l'effet que ça peut avoir ou
2 à l'investissement qu'on pourrait mettre. Ça va
3 aussi de pair, justement, avec notre
4 recommandation 5 d'avoir une récupération proche de
5 zéro, si possible.

6 Donc, notre recommandation, c'est... pour
7 les logements locatifs, c'est d'identifier qui paie
8 l'énergie et qui finance les travaux clairement,
9 afin de favoriser la confiance envers le programme
10 et envers les distributeurs, pour les clientèles.
11 Donc, démontrer que les occupants bénéficient
12 réellement des économies. C'est simplement de... on
13 trouve que c'était un bon moment pour clarifier
14 certains éléments face au programme. Et que d'un
15 autre côté, les entreprises locataires, plus du
16 côté commercial, vraiment de faire une... de
17 regarder ce qui associe le propriétaire,
18 l'exploitant, clarifier l'attribution des aides et
19 le partage des économies. Ici, on veut juste
20 vraiment mettre les modalités de l'avant qui serait
21 importantes pour enlever, peut-être, ou clarifier
22 les freins d'adhésion de certaines clientèles.
23 Donc, qui bénéficie des économies et qui qui paie
24 ou qui qui doit investir et comment les retombées
25 vont de part et d'autre.

1 La conversion au bon moment. Donc, ici,
2 c'est un autre défi qu'on voyait, quand il y a une
3 urgence de changement pour certaines... certains
4 clients. Donc, on... c'est des éléments qui sont
5 déjà mis de l'avant. On voulait permettre une
6 conversion adaptée à la situation du client,
7 d'avoir des projets planifiés pour confirmer les
8 besoins électriques, les délais et les aides avant
9 de commander des équipements ou signer des
10 contrats. Donc, t'sais, valider qu'un projet peut
11 vraiment être fait pour notre clientèle avant
12 qu'elle doive dépenser pour essayer de transiger
13 vers la biénergie.

14 S'il y a des remplacements urgents, c'est
15 de permettre de rétablir rapidement le chauffage
16 dans une situation, mettons qu'on est en hiver, il
17 y a des bris, mais on veut aller vers la biénergie
18 aussi, c'est un bon moment de le faire, mais si
19 c'est trop urgent, de leur donner une porte
20 d'ouverture vers la biénergie s'ils voulaient le
21 planifier, mais que, dû à une urgence, ils n'ont
22 pas le temps de le faire, mais qu'ils aient une
23 possibilité de, par exemple, remplacer un appareil
24 défectueux par un appareil compatible puis ajouter
25 la composante électrique ou... à une autre étape.

1 Donc, c'est plus illustrer une certaine modalité à
2 inclure, qui permettrait à ceux qui le planifiaient
3 à un certain moment de pouvoir le faire malgré des
4 urgences qui sont des situations qui se produisent.

5 Donc, prévoir un traitement adapté des
6 remplacements urgents, c'est un peu ça que j'ai
7 dit. Protéger la prévisibilité des projets engagés
8 lors d'une modification des aides aussi. Donc, on
9 voit souvent des usagers qui... tu planifies le
10 faire ou si tu commences à avoir une discussion,
11 que les modalités changent, que tu ne sois pas...
12 pas puni, mais que tu puisses respecter certaines
13 des modalités qui étaient pour les différents
14 clients, si on planifie ça plus loin, parce qu'on
15 cherche à agencer notre portefeuille ou nos
16 prévisions familiales pour un changement éventuel,
17 mais qu'on garde cette prévisibilité-là lors des
18 modifications.

19 Donc, préparer la conversion avant qu'un
20 remplacement urgent limite les choix est une
21 priorité de clarification à la biénergie qu'on
22 voulait mettre de l'avant aussi.

23 Donc, finalement, ce qui est un autre
24 élément peut-être plus crucial qui revient à
25 l'essentiel de notre recommandation initiale sur la

1 biénergie, c'est qu'une part des économies
2 d'Hydro-Québec devrait financer le gaz de source
3 renouvelable. Je pense que c'était un... qu'on en
4 discutait un peu plus tôt avec les experts, mais...
5 ou dans certains autres mémoires, la biénergie est
6 une des portes de sortie qui cadre avec une utilité
7 ou une industrie, si on peut dire, qui va utiliser
8 le GSR ou qui devrait utiliser le GSR, donc qui
9 serait pérenne à long terme. On a beaucoup parlé du
10 transport, mais on considère que la biénergie, ce
11 l'est aussi, puisque ça cadre avec les activités
12 d'Hydro-Québec afin d'optimiser leur puissance.
13 Donc, à notre avis, dans la logique, ça devrait
14 être le GSR qui est carrément utilisé dans les
15 ententes de biénergie.

16 Le principe, justement, c'est que la
17 biénergie permet à Hydro-Québec d'éviter des coûts
18 par rapport au tout-électrique, notamment à la
19 pointe. On voudrait que l'offre qui soit évaluée,
20 c'est que le participant paie son GSR de chauffage
21 au prix du gaz naturel conventionnel, tandis que
22 c'est Hydro-Québec, idéalement, qui finance le
23 surcoût net du GSR. C'est sûr qu'on garde en tête
24 que ceci doit être fait dans un scénario où le tout
25 à l'électrique... le coût net demeure inférieur au

1 tout à l'électrique. Donc, aller le plus loin qu'on
2 puisse aller. Je pense que dans les dossiers, on le
3 montrait dans notre mémoire, mais il y a encore une
4 marge de manoeuvre. Une marge de manoeuvre qu'on
5 considère qui devrait être utilisée dans la
6 contribution GES.

7 Donc, ça, c'est aussi une recommandation
8 qu'on pense qui peut être appliquée très
9 rapidement, sans nécessairement avoir à attendre un
10 changement de gouvernement, un nouveau règlement,
11 puisque c'est des choses qui sont déjà établies.
12 Donc, c'est un peu un des... une vision qu'on
13 voyait d'avoir, comme je le disais en ouverture,
14 une conclusion ou un changement qui permet vraiment
15 d'activer une réduction des coûts à court terme
16 pour les clientèles.

17 Ici, j'ai mis de l'avant une... aussi,
18 encore une fois, l'analyse d'Option consommateurs,
19 qui regarde ça un peu plus d'un côté mathématique,
20 économique. Donc, j'ai mis la citation qui montre
21 justement cette marge de manoeuvre qui resterait.
22 Évidemment, c'est sur plusieurs pages, donc, dans
23 le mémoire d'Option consommateurs, qui peut être
24 regardé plus amplement. Mais on parle encore du
25 même principe que cette marge de manoeuvre, elle

1 est là, puis elle pourrait et devrait être
2 utilisée.

3 Donc, on arrive à la fin ou proche de la
4 fin de nos recommandations. Cette section-ci, on
5 cherche à répartir le financement selon les
6 bénéfices recherchés. Ça, c'est... je pense qu'on
7 l'a adressé pendant les questions aux experts.

8 Donc, il y a des bénéfices qui dépassent le
9 service gazier. Donc, évidemment, la réduction des
10 gaz à effet de serre, la valorisation des matières
11 résiduelles dans un concept d'économie circulaire
12 et, par ce fait même, le développement régional.
13 C'est des choses qui... qu'en ce moment, c'est les
14 consommateurs gaziers qui paient par la
15 socialisation, mais qui tirent à profit d'une
16 stratégie gouvernementale et auprès de toute la
17 population.

18 Donc, notre proposition, sans être allés
19 trop loin dans notre analyse là-dessus, c'est de
20 prévoir un financement public approprié pour la
21 part du soutien associé à ces objectifs collectifs.
22 On considère que la facture de gaz ne devrait pas
23 financer, par défaut, l'ensemble des objectifs
24 publics de la filière de gaz de source
25 renouvelable.

1 Donc, ici, j'ai mis... les deux experts
2 viennent de passer, mais j'ai mis des citations
3 claires de leur mémoire qui adresse cette
4 situation. Donc, monsieur Marcoux, il disait :

5 Les mesures visant principalement le
6 développement industriel, les
7 retombées régionales ou l'atteinte
8 d'objectifs climatiques collectifs
9 relèvent davantage de la politique
10 publique générale. Leur financement
11 par les seuls clients du gaz devrait
12 donc être explicitement justifié et
13 comparé à un financement budgétaire.

14 Selon l'expert Beaudoin, pour le citer, il disait :

15 Il paraît injuste de faire assumer les
16 surcoûts d'un tel choix de société aux
17 seuls consommateurs de gaz naturel. Il
18 serait opportun de réfléchir à des
19 mécanismes permettant de transférer
20 ces surcoûts à l'ensemble de la
21 société, du moins pour la portion des
22 obligations de consommation de GSR
23 liée à la consommation de la clientèle
24 existante.

25 Donc, ça va vraiment dans le même sens que... ce

1 qu'on dit ou ce qu'on veut, c'est que ça ne devrait
2 pas... on ne devrait pas avoir cette obligation de
3 tout payer. On est prêt à le faire, puis on trouve
4 que c'est intéressant de le développer, mais en ce
5 moment, les retombées ne sont pas justifiées
6 simplement par les utilisateurs de gaz de source...
7 bien, de gaz naturel, point.

8 Donc, pour conclure, nos recommandations
9 forment un ensemble : diminuer les coûts, encadrer
10 leur récupération, adapter les obligations et
11 faciliter les investissements qui réduisent le coût
12 collectif.

13 On estime finalement que développer le GSR
14 québécois en protégeant la capacité de payer et
15 l'accès à la transition est une solution louable,
16 mais elle doit se faire dans un esprit qui respecte
17 les considérations du gouvernement et des décrets,
18 soit la capacité à payer des ménages ainsi que la
19 compétitivité des entreprises. Donc, ça conclut.
20 Merci beaucoup pour votre écoute.

21 LE PRÉSIDENT :

22 Merci beaucoup. Bien que vous ne soyez pas
23 assermentés, je ne vous libérerai pas maintenant.
24 On va prendre la pause lunch tout de suite, puis on
25 va vous poser nos questions à treize heures (13 h)

1 au retour du lunch. Merci. On revient à treize
2 heures (13 h).

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5 _____

6 PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION

7 LE PRÉSIDENT :

8 Rebonjour tout le monde. Messieurs. On va y aller
9 avec les questions de la Régie. Monsieur Demers,
10 êtes-vous prêt?

11 M. STEEVES DEMERS :

12 Bonjour aux membres du panel. Merci d'être avec
13 nous après l'heure du dîner comme ça. « Ventre
14 plein n'a pas de rage » c'est ça qu'on disait?

15 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

16 Exactement.

17 M. STEEVES DEMERS :

18 Peut-être une petite question. Vous mentionniez,
19 vous souleviez l'importance de faire des révisions
20 périodiques des cibles, j'imagine. Quel serait
21 l'impact de cette révision-là sur la capacité de
22 ceux qui ont à contracter du GNR? Quel défi vous
23 voyez? Comment tout ça peut s'arrimer? Plus les
24 cibles sont connues, plus elles sont prévisibles,
25 plus, j'imagine, que le distributeur en

1 l'occurrence est en mesure de signer ses contrats,
2 faire les démarches et tout ça. À l'inverse, si on
3 avait des cibles qui étaient revues, ça ne sera pas
4 le cas à tous les mois, ça poserait un défi
5 particulier. Comment vous voyez l'arrimage dans
6 tout ça, les impacts? Comment ça pourrait se faire
7 en minimisant les impacts pour tous?

8 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

9 Bonne question. Donc, je vais premièrement
10 peut-être recadrer la fréquence. C'est certainement
11 pas à tous les mois qu'on voulait faire varier les
12 objectifs. Aussi, le principe comme on le voyait,
13 c'est de s'établir sur une... qu'il y ait un
14 horizon établi, donc des seuils qui peuvent
15 augmenter, comme on le voit, si on garde le même
16 cadre. Et lors de, on pourrait présumer, les plans
17 d'approvisionnement ou les causes tarifaires et
18 peut-être plus fréquemment, mais pas tous les mois,
19 mais analyser ces seuils-là si lorsqu'ils doivent
20 augmenter, ils respectent la capacité des ménages à
21 payer et la compétitivité des entreprises.

22 Donc, que ces seuils-là, mettons
23 aujourd'hui on est huit pour cent (8 %), on arrive
24 demain, on doit augmenter à neuf pour cent (9 %)
25 dans le cadre d'un certain dossier potentiellement

1 de tarif ou établi annuellement, bien, qu'on puisse
2 intervenir à ce moment-là puis de valider si c'est
3 réaliste. Mais t'sais, on n'a pas poussé une
4 analyse ou une réflexion à dire, bien, finalement,
5 t'sais, on a aucune capacité de payer, donc on
6 devrait avoir zéro pour cent (0 %), puis descendre
7 de huit pour cent (8 %) à zéro (0 %).

8 Je doute que ce soit une situation qui se
9 réaliserait. Je comprends que ça peut être un enjeu
10 d'un point de vue planification, mais ce n'est pas
11 ça qu'on visualise. Puis dans tous les cas, on veut
12 que le distributeur démontre que la faisabilité
13 puis la cohérence avec la planification établie et
14 qu'il propose advenant que ça ne marche pas, bien,
15 qu'est-ce que ça devrait être puis que, nous, on
16 réagisse à ça puis que ce ne soit pas
17 nécessairement les intervenants qui proposent aucun
18 GSR ou qu'on intervienne sur une proposition.

19 M. STEEVES DEMERS :

20 Et d'ailleurs quels seraient les éléments
21 déclencheurs d'une révision, à la hausse ou à la
22 baisse? Ça va très bien tant mieux, ça va moins
23 bien. Quels critères pourraient nous amener
24 collectivement à revoir les cibles? Uniquement la
25 capacité de payer de certains consommateurs, la

1 difficulté de certaines catégories? Ou, au
2 contraire, on s'aperçoit que les achats volontaires
3 plus un autre type d'achat en deçà de ce qu'on
4 avait prévu? Bref, je ne veux pas...

5 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

6 Là, j'essaie de retourner à ma diapositive, mais je
7 vais répondre. Ce n'est pas nécessairement des
8 critères précis. On croit qu'un ensemble d'analyses
9 cohérent sur des objectifs doit être effectué.
10 Donc, on est conscient que ça ne sera jamais une
11 unique variable qui va être utilisée dans un
12 processus décisionnel. Mais c'est sûr que pour nous
13 en ce moment, ça en fait partie, puis ça a un gros
14 poids puisque tout le dossier émerge un peu de ce
15 fardeau-là financier, et ainsi que d'autres,
16 notamment l'approvisionnement québécois qui peut
17 entrer en jeu.

18 À court terme, c'est sûr que... À court
19 terme dans le processus décisionnel et dossier.
20 Mais dans le cadre d'une révision, comme je dis, ça
21 sera peut-être à eux donc à déterminer plus
22 clairement, mais on n'a pas plusieurs trucs à
23 proposer très clairs ou très précis plutôt.

24 M. STEEVES DEMERS :

25 Un rendez-vous périodique où on s'en parle.

1 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

2 Exactement.

3 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

4 Peut-être ajouter, si vous permettez. D'abord, je
5 voudrais mentionner que j'ai cinquante-cinq (55)
6 ans de carrière comme gardien de but, alors je
7 comprends très bien ces préoccupations de début de
8 la présentation sur la superstition, mais... blague
9 à part. Je comprends, Monsieur Demers, que ce que
10 vous dites c'est que, dans le fond, on ne peut pas
11 changer les cibles à tous les ans, etc. Donc, il y
12 a comme un délais entre l'établissement des cibles
13 et la mise en place des... par exemple, pour les
14 producteurs. Mais je fais le parallèle avec un plan
15 d'approvisionnement d'Hydro-Québec où il y a le
16 même phénomène, c'est-à-dire que la mise en place
17 de nouvelles ressources prend un certain temps.
18 Alors, les plans d'approvisionnement tiennent
19 compte de ce délai-là entre le moment où on dit
20 qu'on a besoin d'un nouvel approvisionnement de
21 long terme et au moment où celui-ci sera en place.

22 Et ce qui fait que ce qui peut arriver,
23 bien si on dit : bien, ça prend cinq ans à mettre
24 un approvisionnement de long terme du côté
25 d'Hydro-Québec, bien, on peut avec le temps se

1 rendre compte que finalement on n'en aurait pas eu
2 besoin, et caetera. Alors, il y a ce délai
3 d'incertitude qui s'applique dans un cas comme
4 Hydro-Québec, mais qui s'appliquerait aussi dans un
5 cas comme celui-ci où, si la cible était revue on
6 peut dire à chaque plan d'approvisionnement, là, si
7 c'est des plans d'approvisionnement aux trois ans
8 dans le cas des gazières, mais évidemment on doit
9 tenir compte de ce délai-là de réaction des divers
10 producteurs de GSR dans cet exemple-ci, puis ça
11 peut amener, bien évidemment, une certaine
12 incertitude qui est inhérente au processus. Puis
13 alors, on est conscient de ça aussi, là.

14 M. STEEVES DEMERS :

15 Merci.

16 M. SAMY GENNAOUI :

17 Bonjour, Messieurs. Je reviendrais, surtout pour le
18 bénéfice de ceux qui n'étaient pas sur le dossier
19 R-4303, vous avez parlé du processus d'optimisation
20 qui avait été proposé par EGQ, et vous dites que
21 c'est une solution que... vous l'avez appuyée dans
22 le dossier R-4303 et, selon vous, qu'est-ce qui
23 devrait être mis en place au niveau réglementaire,
24 au niveau législatif pour permettre ça de manière
25 plus pérenne, pour permettre une telle mesure?

1 M. GAULTIER BARRY-CAMU :
2 Je pense qu'en ce moment, c'est déjà en place pour
3 Enbridge Gas Québec, donc ce n'est pas... la
4 réglementation actuelle ne contraint pas le
5 Distributeur à ne pas effectuer de telles
6 transactions d'optimisation. Je crois que pour
7 Énergir il y a aussi des transactions même plus
8 générale d'un point de vue gaz naturel. Je ne sais
9 pas comment c'est géré, en toute franchise,
10 spécifiquement sur le gaz de source renouvelable,
11 mais si ça ne l'est pas déjà dans leur cadre à eux
12 générique, je crois que ça pourrait être... c'est
13 des contrats souvent à beaucoup plus long terme, le
14 GSR, donc ça pourrait être une mesure à mettre de
15 l'avant aussi afin... puis aussi le coût est
16 comptabilisé différemment, donc si on peut le
17 réduire spécifiquement à lui, donc c'est avantageux
18 pour tout le monde. Donc, je ne sais pas s'il y a
19 vraiment quelque chose à réviser, puisque ce n'est
20 pas contraint en ce moment, de ce que les décisions
21 de la Régie ont montré avec R-4303. C'était plus le
22 balisage, être certain que ça a été fait auprès de
23 la Régie même, le balisage. Donc, ce serait plus
24 d'un point de vue décisionnel plutôt que
25 réglementaire.

1 M. SAMY GENNAOUI :

2 Merci. Puis une autre question sur le même sujet,
3 je pense que vous avez parlé du risque d'accumuler
4 trop de surplus d'inventaire. Et dans le cadre de
5 ce dossier-ci, il y a plusieurs intervenants qui
6 recommandent de faire extrêmement attention avant
7 d'acheter des nouveaux volumes ou avant de
8 contracter des nouveaux volumes de GSR. Est-ce que
9 le fait de s'engager vers une voie de possible
10 optimisation d'inventaire ça ne va pas à l'encontre
11 de l'autre principe qui est : faisons attention
12 avant d'acheter ou de contracter des nouveaux
13 volumes?

14 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

15 Je comprends votre intervention et question.
16 L'ACEFO, on est... bien, dans les dossier d'EGQ, on
17 est le premier défenseur à dire de faire attention,
18 puis dans la dernière année, à chaque occasion, on
19 l'a souligné. On remarque une tendance à être
20 plusieurs années d'avance, ce qui est légitime
21 aussi, sachant que c'est la réglementation qui est
22 en vigueur. Mais notre préoccupation restait là,
23 même quand on appuyait la recommandation d'EGQ.

24 Puis donc, l'accumulation d'inventaires de
25 GSR, les engagements contractuels qui ne sont pas

1 prévus sur plusieurs années, on ne pense pas que ça
2 remet en cause le recours à cette optimisation
3 d'inventaires ou modulation des livraisons
4 autrement, puis que c'est en fait un outil
5 permettant d'utiliser... ce bagage-là, les balises
6 en ce moment de la Régie qu'elle avait imposées,
7 c'était de s'assurer qu'il y ait un seuil maximal
8 qui puisse être transigé, puis après, chaque
9 nouveau contrat reste à approuver. Un nouveau
10 contrat qui est exclu d'un processus d'optimisation
11 reste à approuve. Donc, les intervenants et la
12 Régie peuvent, en plus de ça, juger de son utilité
13 dans l'approvisionnement.

14 C'est sûr qu'un contrat qui, comme par
15 exemple, n'a pas d'attributs environnementaux à un
16 prix super intéressant qui va faire réduire
17 considérablement le prix moyen du GSR et donc, la
18 socialisation, même s'il apporte de nouveaux... à
19 un certain point... - on va prendre plusieurs
20 éléments en considération, un peu pour rebondir sur
21 l'intervention précédente. Le prix n'est pas le
22 seul facteur, mais c'est aussi très fort
23 comparativement à des nouveaux approvisionnements
24 complètement, bien, ça peut être intéressant, même
25 s'il n'est pas dans une optique d'optimisation.

1 Alors, si on reste dans l'optique
2 d'optimisation, puis que ça fait réduire le coût,
3 bien, ça devrait être avantageux. En ce moment, ce
4 concept-là ne propose pas de simplement avoir des
5 nouveaux approvisionnements pour faire
6 l'optimisation, c'était fait vraiment avec un
7 esprit : on en revend et on en rachète en même
8 temps. Donc, notre inventaire ne bouge pas. Je dis
9 « notre », mais je me personnifie. L'inventaire ne
10 bouge pas et donc, c'est un outil qui permettrait
11 justement d'utiliser, si je peux dire, cette
12 préoccupation-là qu'on a de l'inventaire qui peut
13 stagner. Parce qu'à long terme, ça se peut que le
14 marché change, que le coût des nouveaux
15 approvisionnements descende en dessous, peut-être
16 de notre coût moyen. Donc, c'est des concepts à
17 garder en tête de ne pas voir trop loin
18 nécessairement.

19 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

20 Mais j'ajouterais qu'à mon avis, il n'y a pas
21 d'incohérence entre les deux principes,
22 c'est-à-dire d'une part d'optimiser et de tenir
23 compte de l'incertitude. C'est ce qu'on appelle,
24 dans mon domaine l'optimisation d'un avenir
25 incertain ou un avenir stochastique. Alors, il est

1 possible d'optimiser en connaissant ou en tenant
2 compte de toutes les incertitudes qui peuvent se
3 produire sur les marchés, sur la demande, et
4 caetera. Encore là, si j'ai fait une carrière
5 complète à Hydro-Québec en gérant les réservoirs
6 d'Hydro-Québec avec toutes les incertitudes que ça
7 comporte. Alors, c'est un peu le même principe,
8 ici. Donc, il n'y a pas d'incompatibilité entre
9 optimiser et tenir compte des divers risques ou des
10 diverses incertitudes liées aux décisions.

11 M. SAMY GENNAOUI :

12 Merci. Je vous amènerais maintenant sur le sujet de
13 la valeur des attributs environnementaux. Vous avez
14 dit : incluant, mais pas limité aux UC. Votre
15 recommandation 1 est d'affecter obligatoirement les
16 revenus des unités de conformité à la réduction des
17 coûts assumés par les consommateurs. Puis ma
18 question serait : à quel moment ça devrait être
19 appliqué? Est-ce que, selon vous, les distributeurs
20 devraient valoriser dès la prise de possession du
21 gaz ou de jouer le marché, si on veut, puis
22 d'essayer d'optimiser la valeur des attributs
23 environnementaux?

24 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

25 C'est une excellente question. En toute franchise,

1 on n'a pas fait d'analyses précises sur l'avantage.
2 C'est sûr qu'il y a un risque de jouer plus
3 longtemps sur le marché. Il y a un avantage de
4 tirer profit plus rapidement aussi. Il y a une
5 balance en prendre en compte là-dessus. Puis c'est
6 sûr que pour répondre à cette question-là, il y a
7 une analyse qui pourrait être faite plus que
8 simplement utiliser son instinct. Je n'ai pas fait
9 ces analyses. Bien, on n'a pas fait ces analyses,
10 donc je n'aurai pas une réponse claire, mais je
11 crois qu'à travers les dossiers jusqu'à présent, il
12 y a beaucoup d'interventions sur qu'est-ce qui
13 devrait être fait plus précisément, puis j'estime
14 que plus la réalité des UC va devenir mature, plus
15 on va avoir une réponse à vous fournir.

16 M. SAMY GENNAOUI :

17 Ça va, merci. Finalement, dernière question. Sur
18 votre recommandation d'avoir un pourcentage minimal
19 de GSR propre à chaque catégorie de clients,
20 moduler le pourcentage et la valeur en fonction de
21 la capacité de payer, est-ce qu'on peut aussi
22 interpréter qu'il pourrait y avoir un prix de
23 molécule de GSR qui pourrait être fixé pour la
24 demande volontaire, par exemple, qui serait fixé en
25 fonction du type de clientèle, par exemple?

1 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

2 Je crois que c'est... Admettons dans les
3 simulations Monte-Carlo, on met des variables de
4 l'avant puis on les fait jouer, dans un processus
5 d'optimisation, on regarde ce qui est vraiment le
6 plus optimal, puis c'est certainement une variable
7 qui peut être pris en compte puisque ça vient
8 affecter après ce qui devra être socialisé. Et la
9 trajectoire... bien, pas uniformisée, mais globale
10 de tout le monde. Donc, je crois que c'est un
11 élément qui peut être pris en compte, certainement.
12 Puis c'est sûr qu'après, ça va aussi rentrer dans
13 un cycle de défense d'intérêt et égalité entre les
14 différents consommateurs, et caetera, équité et...
15 Donc, il y aura une décision individuelle
16 probablement là-dessus, mais c'est sûr que ce n'est
17 pas à exclure.

18 M. SAMY GENNAOUI :

19 Puis la mesure de capacité de payer des clients,
20 est-ce que vous la faites au niveau individuel ou
21 ça serait par groupes de clientèle? Puis si on le
22 fait de manière individuelle, par quel moyen ça
23 pourrait être fait par un distributeur qui n'a pas
24 accès au T4, au relevé d'impôt de chacun de ses
25 clients?

1 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

2 C'est une bonne question. Je pense que récemment
3 dans un dossier, on disait qu'il pourrait y
4 avoir... - bien, pas nous encore une fois, je
5 pense, c'est Énergir, mais - un tarif par individu
6 ou par ménage. C'est sûr... Oui, ça, c'est dans
7 Énergir, les différents segments. Donc, je pense
8 que les distributeurs ont certaines données qui
9 peuvent généraliser à différents segments. Je crois
10 que le dossier que je fais référence - je n'ai pas
11 le numéro ni le nom en tête, mais - c'est une
12 analyse qui va dans ce sens-là. Donc, c'est
13 possible à faire sans avoir individuellement les
14 données sur tout le monde.

15 Dans le dossier R-4303, l'ACEFO proposait
16 de faire une analyse de données sur les ménages à
17 faible revenu. De mémoire, je crois que c'est une
18 recommandation qui avait été accueillie en ce qui a
19 trait à la composante fixe, la composante variable
20 du tarif générale de gaz naturel. Donc, je crois
21 que c'est des analyses qui peuvent être faites sans
22 que ça soit ultra précis non plus. Puis après,
23 c'est quelque chose qui peut... t'sais, si c'est
24 les intervenants individuellement qui doivent
25 apporter les choses, je crois qu'on aurait des

1 disproportions de données sur peut-être le faible
2 revenu versus industriel ou le... qu'il y ait moins
3 de clients, c'est plus précis. Tandis qu'il y a des
4 bassins de population gigantesques ou les
5 entreprises privées des fois qui n'ont pas de
6 données nécessairement très précises. On ne sait
7 jamais, ça peut varier. Mais avoir un aperçu plus
8 précis sans être ultra précis, je pense que ça peut
9 apporter à la discussion.

10 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

11 Peut-être ajouter que, dans le fond, je pense que
12 mon confrère parle de... c'est le dossier sur la
13 segmentation des clientèles d'Énergir - on ne se
14 souvient pas le numéro. Mais aussi, ce qui peut
15 guider, si on veut, le rythme de mise en place du
16 GSR et des cibles, bien, les chocs tarifaires qui
17 devraient limiter. Donc, il devrait y avoir un
18 certain pourcentage de dire : au-delà d'une
19 certaine augmentation tarifaire, bien, ça ne serait
20 pas une bonne idée d'augmenter les cibles. Alors,
21 c'est ce rythme d'augmentation là des tarifs, je
22 pense que c'est un très bon indicateur pour doser
23 les cibles en GSR. Et évidemment, ces hausses-là
24 dépendent d'autres facteurs également, là, qui
25 doivent être pris en compte.

1 Alors, c'est pour ça qu'on dit, à chaque
2 plan d'approvisionnement des gazières : bien,
3 revoyons la situation et ajustons si nécessaire les
4 cibles d'augmentation de la proportion du GSR. Au
5 lieu que ce soit une contrainte avant de commencer
6 que ce soit le pourcentage, cinq (5 %), sept (7 %),
7 dix pour cent (10 %), bien, la contrainte c'est
8 plus... et je pense que dans la lettre du Ministre,
9 c'est assez clair, que ce soit le... la contrainte
10 que ça soit d'éviter les chocs tarifaires. Alors,
11 une fois qu'on connaît, on définit ce que c'est
12 qu'un choc tarifaire - et je pense que ça peut se
13 faire - bien là, ça va déterminer le rythme
14 d'augmentation du pourcentage de GSR.

15 M. SAMY GENNAOUI :

16 Je vous remercie beaucoup. J'aurai peut-être
17 quelques questions sur la biénergie, mais on me
18 souffle à l'oreille que mon collègue va en avoir
19 aussi. Donc, je vais lui céder la parole. Merci.

20 M. STEEVES DEMERS :

21 Merci, merci. D'ailleurs, choc tarifaire pour vous,
22 là, c'est... je ne passerai pas beaucoup de temps
23 là-dessus, mais c'est quoi un choc tarifaire?

24 M. MARCEL-PAUL RAYMOND :

25 Encore là, on a fourni des statistiques sur nos

1 clientèles, là. Et puis on voit que dans la... je
2 vous dirais, dans la plupart des dossiers qu'on
3 regarde en prévisionnel, que ce soit l'électricité
4 ou le gaz, bien, dans les prévisions, on dit tout
5 le temps : qu'est ce que vous avez comme prévisions
6 sur le taux d'inflation? Puis on parle normalement
7 de deux pour cent (2 %), tout le monde à peu près
8 s'entend là-dessus. Alors, et quand on a défendu
9 dans le passé des chocs tarifaires pour notre
10 clientèle, je vous dirais, un choc... je lance un
11 chiffre, là, mais mettons que c'est entre trois et
12 quatre pour cent (3-4 %), au-dessus de ça, on peut
13 penser que c'est un choc tarifaire. Pourquoi? Parce
14 que, encore là, pour nous, les clientèles qu'on
15 représente, surtout des niveaux commerciaux, bien,
16 ce n'est pas des... dans certains cas, ce n'est pas
17 des entreprises qui... c'est des entreprises qui
18 peuvent être très fragiles.

19 Alors, on peut commencer par un chiffre
20 entre trois et quatre, puis on pourra s'en reparler
21 quand on verra, mais ça ressemble un peu à ça, là,
22 un peu comme quand Hydro-Québec avait dit : « On
23 n'augmentera pas les tarifs de tant. » Alors,
24 au-delà de ça on peut penser... on peut commencer à
25 parler de choc tarifaire.

1 M. STEEVES DEMERS :

2 Tarifaire. Parfait.

3 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

4 Je pense que ça peut varier aussi, t'sais, de
5 segment de clientèle, encore une fois, pas juste
6 simplement résidentiel, commercial. Mais t'sais, si
7 on regarde le résidentiel, des ménages à faible
8 revenu versus des personnes fortunées, on s'entend
9 qu'un choc peut être pris de manière différente.
10 C'est sûr que le point de vue commercial, c'est un
11 peu plus standard pour nos commerces de
12 restauration, que c'est de... la marge est
13 généralement très faible.

14 M. STEEVES DEMERS :

15 C'est un beau débat d'économistes, ça c'est sûr,
16 hein. Et bien d'autres. Je reviens à vos
17 recommandations. Vous aviez notamment votre
18 recommandation 3, si je me trompe, qui contient
19 trois éléments : pourcentage minimal de GSR,
20 maintien de la possibilité d'achat volontaire,
21 récupération prévisionnelle des coûts résiduels.
22 Cette proposition-là, dans son ensemble, est-ce
23 qu'elle a comme un peu premier objectif... toutes
24 choses étant égales par ailleurs évidemment, là,
25 notamment sur les achats volontaires, mais est-ce

1 qu'elle a pour objectif de réduire la facture de
2 toutes les catégories de clientèles? Ou ça, ce sera
3 pour vous, selon votre formule, impossible, et donc
4 c'est une juste un réajustement entre certaines
5 clientèles?

6 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

7 Cette recommandation-là, en fait, le premier
8 énoncé, donc le mécanisme combinant un pourcentage
9 minimal de GSR propre à chaque catégorie de
10 clientèle est facturé au cours de l'année, dans le
11 fond, c'est, on cherche à se dissocier d'un
12 objectif global. Donc, ce n'est pas dire : le
13 résidentiel, il prend quatre pour cent (4 %). Un
14 commercial prend le prochain trois pour cent (3 %),
15 l'industriel le prochain trois pour cent (3 %) pour
16 arriver à dix (10), admettons - je résume peut-être
17 grossièrement le concept, mais - c'est plutôt de se
18 dissocier ça puis de le prendre beaucoup plus
19 individuellement, puis de voir qu'est-ce qui est
20 réaliste pour chaque segment, puis ça se peut que
21 ce total-là, il arrive à un six pour cent (6 %)
22 global puis qu'il y a un quatre pour cent (4 %) qui
23 manquerait.

24 Donc, ce n'est pas d'envoyer une
25 répercussion sur d'autres groupes, c'est vraiment

1 de regarder chaque segment individuellement,
2 qu'est-ce qui peut faire... autant évidemment d'un
3 point de vue capacité, mais de réalisme, sans
4 nécessairement devoir faire une... - le mot
5 m'échappe, mais - un interfinancement entre
6 catégories. Merci.

7 M. STEEVES DEMERS :

8 Oui, interfinancement. Oui.

9 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

10 Donc, ce n'est c'est pas ça qu'on veut dire de
11 réduire un puis augmenter l'autre, c'est vraiment
12 de regarder chacun comment... ce qui est possible.
13 Donc, dans le dossier R-4303, c'est sûr que c'est
14 quelque chose qui allait être débattu, mais c'est
15 vraiment des simulations qui montrent les
16 différents trajets optimal. EGQ faisait une
17 proposition, on intervenait afin, t'sais, de
18 vouloir regarder les variables... on ne s'est pas
19 rendu loin dans le processus puisque le dossier a
20 arrêté, mais de regarder les variables, de faire
21 une optimisation. Là, c'est sûr que ça peut être...
22 ça peut être deux chemins différents, là. Une
23 stimulation, un processus d'optimisation, c'est un
24 peu différent, mais l'objectif reste le même, c'est
25 vraiment de regarder ce qui, pour chaque segment,

1 est le meilleur.

2 M. STEEVES DEMERS :

3 Pensez-vous que l'imposition de pourcentage
4 minimal, après analyse, des différentes catégories
5 de clientèles, est-ce que ça, ça pourrait être de
6 nature à modifier ou les amener à modifier leur
7 comportement d'achat ou influencer leurs choix
8 énergétiques, en fait? Est-ce qu'on est à ces
9 niveaux ou...

10 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

11 Je crois que le premier incitatif c'est un... c'est
12 un prix. C'est sûr que, t'sais, s'il y a une
13 trajectoire ou un prix qui augmente, l'incitatif,
14 il peut... il peut ne pas aller vers une
15 transition. Je suis pas sûr où est-ce que vous
16 voulez aller nécessairement avec votre question,
17 mais l'incitatif, premièrement, ce n'est pas une
18 trajection de gaz de source renouvelable, ça va
19 vraiment être le prix, comment il m'affecte à court
20 terme. Puis souvent, les utilisateurs ne sont pas
21 conscients de qu'est-ce qui constitue complètement
22 leur prix ou leur facture à la fin de la semaine,
23 du mois ou de l'année. Donc, il y a une composante
24 de socialisation que ça peut être compliqué leur
25 expliquer, puis qui c'est inclus dans leur facture,

1 puis, il n'y a pas de prévisibilité réelle ou de
2 compréhension réelle sur le tarif qu'ils se sont
3 dit qu'ils feraient payer au début de l'année. Bien
4 oui, parce que c'est socialisé, mais...

5 M. STEEVES DEMERS :

6 Donc, ces pourcentages-là, en fait, ferait en sorte
7 d'envoyer un meilleur signal de prix, même si,
8 peut-être plus justifié, je ne sais pas, au terme
9 de ça, même ce serait difficile peut-être pour la
10 catégorie de clients de comprendre comment on en
11 est arrivé là, ultimement, ça serait quand même une
12 espèce de signal de prix qui pourrait être
13 susceptible d'amener des changements de
14 comportement ou de choix énergétiques différents,
15 du fait que tu reçois ça, maintenant, t'es facturé
16 pour... C'est un peu ça l'idée, là.

17 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

18 Là, je crois qu'on s'éloigne un peu de... comme
19 signal de prix pour les comportements et comme
20 charges sur la facture individuelle ou
21 d'entreprise. C'est sûr que si des stratégies,
22 c'est d'activer des changements de comportement,
23 d'efficacité énergétique, de biénergie, le prix,
24 c'est toujours quelque chose de primaire dans...
25 dans l'habitude et le choix décisionnel de la

1 ressource qu'on veut utiliser énergétique, mais
2 dans un autre sens, ce qu'on propose c'est pour
3 s'adresser au prix concrètement que les
4 utilisateurs vont avoir à payer. Donc, je pense
5 qu'on s'enligne peut-être sur des choses
6 complémentaires, mais qui se retouchent.

7 M. STEEVES DEMERS :

8 Oui, on n'est pas loin, dans le sens que... on peut
9 être loin puis on peut être très près en même
10 temps, mais c'est clair qu'advenant le cas où on
11 attribue à certaines clientèles des pourcentages
12 très, très différents de d'autres clientèles, ça
13 peut induire des choses. Donc, on fera une analyse,
14 on ferait une analyse de ces différents
15 pourcentages là qu'on attribue à différentes
16 clientèles, mais ultimement, ça peut avoir aussi un
17 impact peut-être indésirable d'amener ces
18 clientèles-là à ne pas toujours faire le bon choix.
19 On essaie de comprendre ce que ça peut avoir comme
20 impact insoupçonné, là.

21 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

22 Donc, pour rebondir là-dessus, c'est les
23 recommandations sur la biénergies, c'est justement
24 des choses que je considère qui peuvent aider à
25 faire un bon choix puis inciter les usagers à

1 migrer vers une solution qu'on... que peut-être la
2 collectivité voudrait qu'elle fasse. Donc, ramener
3 la période de récupération à zéro, c'est sûr que
4 c'est beaucoup plus attrayant pour un ménage ou une
5 entreprise qui n'a pas la capacité à payer.
6 S'assurer que le GSR ou... bien, le gaz payé,
7 malgré tout, soit au prix du gaz naturel
8 traditionnel, enlever les barrières de confiance à
9 l'entrée pour débloquer le paradoxe de rentabilité,
10 c'est d'autres choses qu'on met de l'avant,
11 justement, pour adresser ce désir ou ce besoin-là
12 de comportement et de transition vers quelque chose
13 qui est déjà en place.

14 La biénergie, on a une grosse section
15 là-dessus, puis c'est parce qu'on pense que c'est
16 quelque chose qui peut être concrètement déjà
17 appliqué rapidement, sans avoir à passer par
18 l'attente d'un futur... bien, le futur gouvernement
19 est là, mais un futur règlement, un nouveau
20 ministre, un futur règlement, tout un processus
21 décisionnel. En pratique et théorie, ça se peut
22 qu'on ait des plans d'approvisionnement des trois
23 distributeurs québécois qui arrivent avant même ça.
24 Donc, c'est toutes des choses qu'on peut enclencher
25 rapidement puis avoir des débats là-dessus avec

1 toute cette session-là de biénergie, parce que
2 c'est déjà activé, c'est déjà encadré. Donc, on
3 pourrait juste l'améliorer directement.

4 M. STEEVES DEMERS :
5 Excellent, merci.

6 LE PRÉSIDENT :
7 Sur le choc tarifaire, Monsieur Raymond, je pense
8 que vous êtes chanceux que monsieur Bonbright ne
9 puisse pas venir témoigner ou débattre avec vous
10 d'un choc tarifaire de trois, quatre pour cent
11 (3-4 %), mais on ne reviendra pas là-dessus. Sur la
12 biénergie, vous avez fait plusieurs
13 recommandations, mais est-ce que vous voyez dans le
14 cadre réglementaire ou légal actuel des obstacles à
15 faire ce que vous nous recommandez ou le cadre
16 actuel permettrait d'aller de l'avant avec ce que
17 vous avez mis de l'avant?

18 M. GAULTIER BARRY-CAMU :
19 Je ne sais pas si c'est très... En fait, en ce
20 moment, c'est toutes des choses qui sont un peu
21 faites, donc je ne vois pas pourquoi on ne pourrait
22 pas aller de l'avant à faire que... Je sais qu'il y
23 a... t'sais, il y a toute une discussion sur la
24 contribution GES, que vous étiez sur ce dossier-là,
25 Monsieur Émond, avec un avis de dissidence. Je sais

1 que c'est un sujet qui a été discuté beaucoup face
2 à la réglementation. Pourtant, en ce moment, il y a
3 une contribution qui est faite d'Hydro-Québec
4 néanmoins au distributeur gazier. Je crois que ça
5 pourrait être demandé simplement d'adresser ça, un
6 peu comme c'est fait dans certains dossiers, de
7 demander au distributeur d'adresser ça plus
8 précisément avec un suivi ou quelque chose, puis
9 qu'on puisse intervenir et prendre... et vous
10 pouvez prendre une décision sur ces sujets-là. Il y
11 a... ça, c'est le premier aspect de... bien, le
12 deuxième aspect plutôt sur la contribution GES.

13 Il y a, sur les... réduire le coût à
14 l'investissement initial, ça peut être fait de
15 plusieurs manières, principalement c'est avec des
16 subventions. Qui fournit ces subventions-là? Je
17 sais que ce n'est pas la Régie qui est maître des
18 montants, plus simplement de leur pertinence. Mais
19 je pense que c'est toutes des choses qui sont en
20 place, puis qu'on peut faire... demander que ce
21 soit abordé, puis nous, les intervenants, adresser
22 dans des dossiers pour dire que ça devrait être mis
23 plus de l'avant.

24 LE PRÉSIDENT :

25 C'est toujours intéressant de poser des questions

1 juridiques à des gens qui sont assis, mais pas
2 devant nous.

3 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

4 Mais je peux la transformer en réponse technique
5 aussi, là.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Bien, allez-y.

8 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

9 Parce que nous, ce qu'on constate, en fait, ce
10 qu'OC constate - et puis on a montré les chiffres,
11 là, puis ça ne m'étonne pas, là - c'est qu'il y a
12 encore de la... Hydro-Québec a encore un intérêt à
13 favoriser la biénergie. Donc, il y a encore une
14 marge qu'elle pourrait utiliser pour augmenter le
15 volume de biénergie. Et on a entendu souvent, il y
16 a une semaine ou deux, Hydro-Québec dire : « Bien,
17 on en parlera au plan d'approvisionnement. » Mais
18 ça aussi, ici, ce dossier-là, on peut en parler au
19 plan d'approvisionnement, qui... on en parle, ici,
20 on va recevoir l'information d'ici le premier (1er)
21 novembre. Et puis si Hydro-Québec a un moyen
22 d'aller chercher plus de contribution du gaz de
23 façon économique, et je crois que oui, bien, on va
24 l'amener... donc, la Régie peut l'amener et, nous,
25 les intervenants pouvons l'amener à ce moment-là.

1 Exemple, dans le dossier 4169, j'ai dit à
2 quelques reprises qu'Hydro-Québec, au lieu de
3 convertir... au lieu de... pas convertir, mais de
4 transférer, là, ou il y a un autre mot... permuter
5 au gaz quand la température est sous un certain
6 seuil, bien, il devrait permuter quand Hydro-Québec
7 a des besoins, et parfois les besoins ne concordent
8 pas toujours avec la température d'une région,
9 et caetera. Donc, Hydro-Québec pourrait recourir
10 plus au gaz dans certaines périodes l'hiver, et
11 même, on verra sans doute dans quelques semaines
12 qu'Hydro-Québec a, en plus d'avoir des problèmes en
13 fiabilité et en puissance, a aussi, parce qu'on
14 voit les suivis trois fois par année, des problèmes
15 en fiabilité énergétique pour qu'Hydro-Québec, dans
16 ses activités de production, appuie le patrimonial.

17 Alors, Hydro-Québec va probablement nous
18 présenter des problèmes de ce côté-là, parce que je
19 les vois venir avec les suivis. Et dans... si je ne
20 m'abuse, dans mon rapport d'expertise pour le
21 PGIRE, j'ai mentionné que le gaz pouvait aussi
22 contribuer en fiabilité énergétique. Parce que dans
23 des années de faible hydraulicité comme on les vit
24 là pour Hydro-Québec, alors le gaz peut fournir de
25 l'énergie même hors de la période d'hiver. Alors,

1 c'est toujours le mixte des deux qui peut bien
2 aller ensemble. Alors, moi, je vois des
3 interventions à l'intérieur du cadre réglementaire
4 au niveau du plan d'approvisionnement d'Hydro-
5 Québec qui s'en vient, là, pour...

6 Et j'ai bien aimé ce que monsieur Marcoux a
7 dit tantôt aussi, là, et puis je ne le vois pas
8 dans les plans d'approvisionnement, je l'ai vu dans
9 le passé, mais dans les plans d'approvisionnement
10 d'Hydro-Québec. Hydro-Québec, présentement, a une
11 centrale au gaz qui lui appartient, là. Et on ne
12 parle pas d'autre centrale qui avait été... à
13 Varennes, là, mais il y en a une qui est sur le
14 même terrain que la centrale Gentilly-2, là, et qui
15 a une capacité de puissance de quatre cents
16 quelques mégawatts (400 MW), et qui n'est utilisée
17 que quelques heures par année en production.
18 Pourquoi? Parce que plusieurs heures par année,
19 cette centrale-là ne consomme pas de gaz, mais...
20 - c'est une turbine à gaz, là - mais elle est en
21 réserve. Alors, pendant qu'elle est en réserve,
22 Hydro-Québec peut utiliser ces quatre cents
23 mégawatts (400 MW) là pour faire autre chose.
24 Alors, j'ai bien aimé cette idée-là de : pourquoi
25 ne pas revenir à ça? Et ça pourrait être même

1 alimenté avec du GSR.

2 Alors, ce que je trouve de plus en plus
3 intéressant, c'est que tous ces plans
4 d'approvisionnement là, puis surtout avec le PGIRE
5 puis tout ça, c'est relié. Alors, je m'attends à ce
6 qu'on ait des belles discussions d'ici... bon, pas
7 dans deux semaines parce que le dossier va sortir,
8 mais d'ici quelques mois pour aller chercher ce que
9 madame Sophie d'Énergir...

10 LE PRÉSIDENT :

11 Sophie Brochu.

12 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

13 Sophie... Hein? Sophie Brochu a toujours
14 dit : « Bien, la bonne énergie, au bon moment, au
15 bon endroit », et caetera, alors... On n'a pas
16 encore exploité totalement cette synergie-là.
17 Alors, c'est un peu ce qu'on dit, là. Et il y a
18 moyen de le faire, même à l'intérieur du cadre
19 réglementaire actuel.

20 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

21 Je rajouterai un petit truc, quitte à me... à
22 aller du côté de la patinoire qui n'est pas la
23 mienne. C'est... je... t'sais, aussi, la
24 contribution GES, c'est une entente qui est faite
25 entre les distributeurs et Hydro-Québec. Je crois

1 qu'il y en a une qui vient d'être resignée, puis
2 une à venir. Je ne sais pas si c'est des choses, en
3 toute franchise, que la Régie peut intervenir
4 dessus. Mais si c'est quelque chose qui doit être
5 adapté au cadre réglementaire, c'est sûr qu'on
6 recommande que le cadre réglementaire soit adapté
7 pour essayer de favoriser cette synergie-là,
8 surtout dans un contexte où on essaie de faire une
9 symbiosité et un PGIRE intégrant toutes les sources
10 d'énergie ensemble pour la collectivité québécoise.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Pour revenir à l'essence de la Loi de la Régie de
13 mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997), « la
14 bonne énergie à la bonne place », ce que le
15 Législateur a choisi d'enlever dans sa première
16 modification de la Loi. Mais bon, c'est le
17 Législateur, on le respecte.

18 Question sous-jacente sur la biénergie.

19 Est-ce que j'ai bien compris que vous recommandez
20 de faire payer les clients d'Hydro-Québec pour la
21 socialisation du GSR? Est-ce que c'est ça que ça
22 veut dire à la fin?

23 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

24 Je... probablement que mon collègue va rebondir là-
25 dessus, mais Hydro-Québec, on veut aller jusqu'à un

1 seuil où, sur le tout... la comparaison avec le
2 tout à l'électricité, donc ce qui devrait, en
3 théorie, payer plus cher pour avoir la même
4 puissance.

5 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

6 Ou, comme je le disais tantôt, en payant plus cher,
7 puisqu'ils ont une marge qu'ils peuvent utiliser,
8 alors on pourra tenter de convaincre tantôt Hydro-
9 Québec, au niveau de son plan d'approvisionnement,
10 de mettre un peu plus d'argent dans la biénergie
11 pour aller en chercher plus, toujours de façon
12 économique, vu de chez Hydro-Québec. Alors...

13 LE PRÉSIDENT :

14 Donc, la réponse est oui?

15 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

16 La réponse est oui, mais en les convainquant qu'il
17 y a une certaine économie à le faire, de mettre
18 plus d'argent pour aller chercher plus de biénergie
19 avec Énergir.

20 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

21 Dans la décision sur le sujet, c'était souligné
22 qu'Hydro-Québec a intérêt à verser une contribution
23 tant que celle-ci demeure inférieure à la valeur
24 des coûts qu'elle évite à la pointe. Donc, en
25 théorie, avec cette solution-là, on... les

1 consommateurs d'Hydro-Québec paieraient moins que
2 qu'est-ce qu'ils devraient payer, comparativement à
3 l'alternative tout à l'électricité.

4 LE PRÉSIDENT :

5 O.K. Recommandation 10. Je ne sais pas si vous
6 l'avez dans votre présentation, mais vous
7 recommandiez que :

8 La Régie invite le gouvernement à
9 identifier la part du soutien du GSR
10 québécois qui relève d'objectifs
11 publics qui dépassent le service
12 gazier et à prévoir, pour cette part,
13 un financement approprié par les
14 programmes gouvernementaux ou les
15 fonds climatiques. Ce financement
16 devrait être conditionné à l'aide des
17 bénéfices démontrés, tenir compte des
18 autres lieux disponibles et se
19 traduire, lorsqu'il réduit les coûts
20 d'approvisionnement, par un avantage
21 vérifiable pour les consommateurs.

22 Ma première question sur cette recommandation-là,
23 c'est : comment vous proposez de les distinguer,
24 les coûts qui relèvent du service gazier de ceux
25 qui sont associés au bénéfice collectif?

1 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

2 C'est une bonne question. Évidemment. Donc, il y
3 a... on... nous, on voulait garder ça dans le cadre
4 actuel puis qu'est-ce qui impacte les consommateurs
5 de gaz. Je n'ai pas voulu trop sortir de ça. Mais
6 cette recommandation-là, elle vient voir regarder
7 certaines avenues qui sont proposées ou qui vont
8 être présentées par d'autres intervenants ou même
9 les experts, de comment mieux adresser ce à quoi le
10 gaz de source renouvelable devrait être utile.
11 Donc, les bénéfices collectifs.

12 Nous, on parle de la valorisation des
13 matières premières, l'économie circulaire, les
14 retombées régionales, le développement de la
15 filière québécoise. C'est toutes des choses à quoi
16 on peut leur donner une certaine valeur. Ce n'est
17 pas une analyse qu'on a faite, puis je ne me
18 prononcerai pas là-dessus en ce moment, mais c'est
19 des... t'sais, c'est une réflexion, puis c'est un
20 avis qu'on voulait offrir que ça devrait être fait,
21 puis que la clientèle gazière ne devrait pas être
22 la seule à assumer cette charge si ces bénéfices-là
23 sont à d'autres personnes. Mais on n'a pas de
24 réponse précise dans le cadre de notre mémoire,
25 puisqu'on voulait se cadrer vraiment sur l'impact

1 de cette clientèle-ci.

2 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

3 C'est ça. Nous, dans le fond, on représente des
4 clientèles, et le message que les clientèles nous
5 donnent, c'est : on a une capacité de payer. O.K.
6 Alors et au-delà de ça, bien, il y aura des impacts
7 aussi sur les gazières. O.K. Si les gazières
8 perdent des clients, et caetera, pour des raisons
9 de coûts - on en a parlé un peu ce matin, les
10 experts en ont parlé - alors, nous, on dit :
11 « Bien, ça, c'est la capacité de payer de ces
12 clients-là. »

13 Si pour d'autres raisons très valables, et
14 nous ne sommes pas en désaccord du tout, on veut
15 aller augmenter les cibles au-delà de ces
16 considérations-là, bien, on n'a pas d'objection,
17 mais ça devrait être d'autres personnes qui paient
18 pour... ou d'autres personnes ou d'autres groupes
19 ou d'autres peu importe, qui paient pour ces
20 avantages de la société, dans le fond. O.K.

21 Alors, puis en écoutant les deux experts ce
22 matin, je pense que c'est un peu ce qu'ils
23 disaient, là. C'est que t'sais, si on veut avoir
24 plus de bénéfices ou rencontrer des objectifs
25 au-delà de ce que la clientèle est en mesure de

1 payer, bien, tant mieux, mais allons chercher
2 d'autres commanditaires pour la rencontre de ces
3 objectifs-là.

4 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

5 Ça va un peu dans l'esprit de la synergie qu'on
6 vient d'énoncer, que ça devrait être quelque chose
7 qui, peut-être, qui devrait être plus approfondi,
8 mais de regarder c'est quoi dans l'ensemble ce que
9 chaque domaine énergétique peut apporter.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Est-ce que vous iriez jusqu'à nous recommander de
12 recommander au ministre - ça devient un peu
13 tautologique - de faire... de changer la Loi pour
14 que les plans d'approvisionnement soient maintenant
15 étudiés en commun?

16 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

17 Je vous dirais que, comme vous donnez un avis au
18 gouvernement, là, vos... t'sais, vous n'avez pas
19 beaucoup de limites dans ce que vous pouvez
20 proposer. Dans le sens où, t'sais, si vous dites :
21 « Ça, ça serait une bonne idée, mais la Loi ne le
22 permet pas, mais je pense que ça... » t'sais, ça...
23 Moi, je pense qu'on est ici, puis j'entendais des
24 choses matin puis tout ça, où nos experts ont...
25 sortent, on va dire, de la boîte, là, O.K., puis

1 et caetera. Alors, je pense que la Loi, là, puis je
2 ne vous donne pas d'avis juridique, mais la Loi,
3 elle devrait être facilitante souvent et non
4 contraignante, dans certains cas.

5 Alors, et quand j'entends : « Est-ce que la
6 Loi devrait dire que les plans d'approvisionnement
7 devraient être, sans être communs, être
8 communicants? », bien, c'est un peu de la musique à
9 mes oreilles, parce que ça découle d'un plan de
10 gestion intégrée des ressources aussi, là.

11 Alors, t'sais, on veut s'en aller à quelque
12 part. Il y a... on est dans une période où
13 l'énergie évolue à une vitesse que je n'ai jamais
14 vue depuis que je suis impliqué, depuis
15 quarante-cinq (45) ans. Alors, je pense que c'est
16 le temps de faire ces virages-là. Puis t'sais,
17 en... il faudrait trop se limiter, là, t'sais.
18 Alors, dans le sens où... puis ce n'est pas
19 parce... quand je dis « on ne devrait pas trop se
20 limiter », il est possible que certaines choses ne
21 puissent pas se réaliser. Mais si on pense que
22 c'est simplement un article de loi qui vient
23 empêcher de faire toute cette belle optimisation de
24 l'ensemble, bien, ça serait peut-être une bonne
25 idée de le mentionner, là. Alors...

1 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

2 Si je traduis, peut-être pas bien, votre demande,
3 mais c'est de regarder si on devrait faire un plan
4 intégré des ressources, je pense que c'est... ou de
5 refaire plutôt, mais plus combiné, ça peut être
6 intéressant, mais d'un point de vue, t'sais, très
7 technique d'un horizon court terme. C'est sûr que,
8 individuellement, les distributeurs, ils ont des
9 choses scindées qui adressent leurs segments de
10 population... bien, leurs segments de clients
11 plutôt, puis que ça peut rester dissocié, mais
12 qu'il y a une certaine... mais certains éléments
13 qui peuvent être faits de pair ou adressés de
14 manière beaucoup plus holistique plus que par
15 créneaux.

16 Puis si les... t'sais, si une décision doit
17 être prise dans deux différents dossiers parce que
18 c'est deux distributeurs, c'est sûr que ça alourdit
19 un processus puis ça rend une décision très
20 intéressante ou un processus qui a été mis de
21 l'avant très intéressant avec un grand délai, puis
22 on n'en tire pas profit rapidement. C'est sûr que
23 c'est des choses qui peuvent être intéressantes à
24 faire. Mais jusqu'à quel point à faire un très
25 grand plan d'approvisionnement? C'est peut-être...

1 peut-être que c'est aller loin, mais
2 sectoriellement.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Mais on continue de penser en dehors de la boîte,
5 Monsieur Raymond. Dans les questions de la DDR de
6 la Régie, qui étaient les DDR générales, on posait
7 la question, puis je ne l'ai pas... je l'ai en
8 tête, là, mais on parlait d'encadrer les contrats
9 de GSR, donc il y a un encadrement par la Régie,
10 c'est un rôle élargi pour la Régie. Puis vous nous
11 aviez dit que vous étiez favorable à ce que les
12 pouvoirs de la Régie soient précisés ou élargis
13 lorsque nécessaire pour mieux encadrer les
14 contrats, puis qu'il y a une participation des
15 intervenants pour l'établissement de cet
16 encadrement, lequel devrait viser à réduire les
17 coûts et les risques assumés par les consommateurs
18 tout en permettant la réalisation de projets
19 économiquement justifiés.

20 En fait, la question que j'aurais pour
21 vous, c'est : de quelle manière vous voyez la
22 participation des intervenants à cet encadrement-là
23 puis dans quel contexte? On en a peut-être un peu
24 parlé avec les plans d'approvisionnement, là, mais
25 je voulais juste que vous puissiez développer un

1 peu sur votre réponse.

2 M. MARCEL PAUL RAYMOND :

3 Juste me... dans un premier temps, là, ça vient
4 toujours, quand on a répondu à ces questions-là, on
5 avait toujours en tête nos deux recommandations,
6 numéros 4 et 10. O.K. 4, là, ça dit, bien, peu
7 importe ce qu'on fait ou peu importe ce qu'on
8 établit comme cible ou comme suivi des contrats ou
9 comme établissement des contrats, bien, la
10 recommandation 4, ce qu'elle nous dit, c'est
11 toujours la même chose, là, c'est comme un disque
12 brisé, là, mais : tout ça, ça doit être fait en
13 fonction de la capacité de payer des clientèles,
14 des clients. Et la recommandation 10, ça dit :
15 bien, si on veut aller plus loin que ça, bien, il
16 faut trouver d'autres personnes pour nous aider à
17 payer.

18 Alors, c'est un peu le principe général qui
19 a guidé nos réponses. Mais je vais laisser Gaultier
20 Barry-Camu y aller un peu plus spécifiquement.

21 M. GAULTIER BARRY-CAMU :

22 Il y a, pour continuer, on... comment intervenir,
23 ça peut être fait de différentes manières. En ce
24 moment, il y a des dossiers centraux à la... ça ne
25 fait pas longtemps que je participe à la Régie de

1 l'énergie, mais il y a des dossiers centraux où il
2 semble y avoir énormément de sujets, de décisions à
3 prendre. Mais t'sais, il y a une option possible ou
4 une avenue possible qui est de demander d'avoir des
5 dossiers plus individuels qu'on peut adresser des
6 situations qui sont faites. Donc, je crois qu'en ce
7 moment, il y en a quelques-uns qu'on a vus cette
8 année qu'on adresse individuellement plus des
9 questions, puis ça peut être des bons panneaux pour
10 adresser ces questions-là.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Mes collègues me disent que j'ai targué sur le
13 calendrier, donc que j'ai laissé aller, parce que
14 la conversation est intéressante. Donc, voilà.
15 Donc, je vous remercie, Messieurs.

16 Donc, on serait rendu au ROÉÉ, je crois.
17 Pendant qu'il y a un changement de places... - Oui,
18 allez-y. Vous n'avez pas besoin d'être libérés.
19 Allez-y. - J'avais une confidence à vous faire. Il
20 y a une chose que j'adorerais pouvoir avoir avec
21 moi en audience, c'est mon café. J'aimerais juste
22 vous rappeler que ceux qui en ont, ce n'est pas
23 permis. Donc, même par terre. Il y a des poubelles
24 à l'extérieur. Donc, voilà.

25

1 PRÉSENTATION DU ROÉÉ

2 LE PRÉSIDENT :

3 Et Monsieur Finet, comme pour les autres
4 présentateurs, moi, je vous connais, mais ce n'est
5 pas tout le monde qui vous connaît puis qui connaît
6 votre collègue, donc vous présenter avant de
7 débiter votre présentation.

8 M. JEAN-PIERRE FINET :

9 Bonjour, Messieurs les Régisseurs, Monsieur le
10 Président. Jean-Pierre Finet, je suis l'analyste et
11 porte-parole du Regroupement des organismes
12 environnementaux en énergie depuis maintenant
13 treize (13) ans. Le ROÉÉ existe depuis la création
14 de la Régie de l'énergie. Et... bon, je ne vous
15 ferai pas toute la liste, là, mais, moi, j'ai
16 participé au... bien, dans plusieurs dossiers
17 d'Énergir depuis plusieurs années, mais entre
18 autres au dossier 4008 sur le GSR ou GNR, c'est ça,
19 qui a commencé en deux mille dix-sept (2017).

20 Je vous présente ma collègue - bien, j'ai
21 amené du renfort - Roberta Dagher, qui est
22 chercheure à l'Institut de l'énergie Trottier. Je
23 vais lui... la laisser se présenter et présenter
24 l'Institut de l'énergie Trottier.

25

1 Mme ROBERTA DAGHER :

2 Bonjour. Bonjour à toutes et à tous. Alors, je suis
3 Roberta Dagher, associée de recherche à l'Institut
4 de l'énergie Trottier. Moi, je travaille
5 spécifiquement sur l'analyse du rôle de la biomasse
6 dans l'atteinte de la carboneutralité. J'aimerais
7 dire quelques mots aussi sur l'Institut de
8 l'énergie Trottier.

9 Alors, l'Institut, c'est un institut qui
10 est basé à Polytechnique Montréal. Ça a été fondé
11 en deux mille treize (2013) et grâce à un don
12 philanthropique de la Fondation Familiale Trottier.
13 Alors, depuis, l'IET prend part à tous les débats
14 énergétiques au pays. À l'origine des grandes
15 réflexions collectives, l'équipe mobilise les
16 savoirs, analyse les données et vulgarise les
17 enjeux, et recommande des plans efficaces pour
18 atteindre la carboneutralité. Alors, l'IET
19 contribue également à la recherche et la formation
20 universitaire.

21 Alors, je laisse la parole à monsieur Finet
22 pour la présentation.

23 M. JEAN-PIERRE FINET :

24 Merci beaucoup. On peut aller avec la prochaine
25 planche, s'il vous plaît? En passant, j'ai amené

1 avec moi... bien, « j'ai amené avec moi », bien,
2 maître Eugénie Veilleux vient ici, pas juste pour
3 tourner les pages, là, c'est... Bien, premièrement,
4 je suis inepte, là, moi, je... il faudrait que je
5 l'apprenne un jour. Mais parce qu'aussi, j'ai une
6 référence à un point qui est plus juridique, puis
7 je me disais : au cas où, en « back up ».

8 Donc, c'est ça, je... C'est ça. Première
9 page, s'il vous plaît. Donc, c'est ça, on va passer
10 chacun des points qu'on a mis dans notre rapport.
11 Donc, on va parler de, premièrement, est-ce qu'il
12 faut décarboner le réseau gazier où les usagers
13 finaux? Quelle quantité de GNR on a... ou de GSR on
14 a vraiment besoin? Est-ce qu'on a besoin d'un
15 règlement ou non? Comment répartir l'impact
16 tarifaire associé au GSR, qui faisait partie aussi
17 des questions du ministre. La réduction de la
18 dépendance aux importations, l'enjeu de
19 l'approvisionnement compétitif à moindre coût, et
20 ensuite, la valorisation des attributs
21 environnementaux. Et à la fin, madame Dagher va
22 vous présenter, justement, les enjeux qui sont liés
23 à la production et l'utilisation des différents
24 types de gaz de source renouvelable au Québec.

25 Donc, pour le premier item : est-ce qu'on a

1 besoin de décarboner le réseau gazier ou les usages
2 finaux? Bien, je dirais que ça dépend de votre
3 objectif ou de l'objectif du gouvernement ou du
4 ministre. Est-ce qu'on veut, finalement, sauver et
5 conserver la valeur des actifs d'Énergir en
6 priorité? Est-ce que c'est ça l'objectif? Si c'est
7 ça, bien oui, il faudrait continuer à saupoudrer le
8 GSR un peu partout sans égard aux usages. Sinon,
9 bien, nous, on considère que ce n'est pas une bonne
10 idée d'y aller de façon générique.

11 Je ramènerais dans notre... dans notre
12 mémoire, on cite, entre autres, un document qui a
13 été préparé, une étude qui a été faite par
14 l'Université du Québec à Montréal avec le... en
15 tout cas, le sciences de l'environnement, gestion
16 de l'environnement, où on dit :

17 Le pire scénario est une injection de
18 GNR dans les réseaux existants, sans
19 discriminer ni hiérarchiser ses usages
20 potentiels ni ceux des sources de
21 biomasse qui alimentent sa production.

22 Donc, nous, on pense aussi que c'est important de
23 prioriser les usages difficilement électrifiables
24 plutôt que d'essayer de verdir l'ensemble du réseau
25 gazier, surtout considérant le prix du GSR et sa

1 rareté. On ne peut pas... ce n'est pas une
2 ressource, là, qui est... qui est amplement
3 disponible, là; il y a plus de demande que d'offre
4 en ce moment.

5 Donc, nous, ce qu'on recommande, c'est de
6 réserver le gaz de source renouvelable pour les
7 usages sans regrets, c'est-à-dire ceux qui sont à
8 la fois difficilement convertibles à l'électricité
9 et fournissant des services énergétiques et
10 chimiques dont on ne peut pas se passer. Ça, c'est
11 notre première recommandation.

12 Maintenant, quelle quantité de GSR avons-
13 nous vraiment besoin, si on conserve, justement, le
14 GSR pour des usages difficilement électrifiables?
15 Il y a une étude qui a été réalisée par le HEC,
16 Alexandre Paradis Michaud avec Pierre-Olivier
17 Pineau, qui a servi de base, d'ailleurs à la...
18 l'entente biénergie d'Hydro-Québec et d'Énergir,
19 qui disait que, bon, il y a soixante-dix-neuf pour
20 cent (79 %) des usages gaziers qui sont
21 électrifiables. Cependant, il y a vingt et un pour
22 cent (21 %) qui ne sont pas électrifiables du tout.
23 Et ça représenterait un point vingt-six milliards
24 de mètres cubes (1 260 Mm3), ce vingt et un
25 pour cent (21 %) là.

1 Dans ce vingt et un pour cent (21 %) là, ou
2 dans ce un point deux six milliards de mètres cubes
3 (1,26 Gm3), il y a des procédés industriels dont
4 l'usage est non énergétique, entre autres pour
5 fabriquer des engrais, par exemple. Bon, ça,
6 c'est... représenterait à peu près quatre cent
7 quatre-vingts millions de mètres cubes (480 Mm3).
8 Là, il n'y a pas d'autre chose que du méthane qu'on
9 peut utiliser pour ça.

10 L'autre partie, qui représenterait environ
11 sept cent quatre-vingts millions (780 M), puis là,
12 c'est une étude de deux mille... c'est des volumes
13 de deux mille dix-sept (2017), là. On pourrait les
14 mettre à jour, là. C'est pour le chauffage à
15 certains procédés industriels pour lesquels la
16 conversion électrique n'est pas techniquement
17 envisageable. Ça, ça peut évoluer dans le temps, il
18 peut y avoir des électrotechnologies qui vont
19 rendre possible cette électrification-là, mais bon,
20 pour le moment, ça représenterait environ sept cent
21 quatre-vingts millions de mètres cubes (780 Mm3).

22 Donc, ça, ça représente des besoins
23 industriels qui peuvent être décarbonés, soit par
24 du GSR ou soit par de l'hydrogène. Donc, nous, on
25 recommande de considérer que les besoins en GSR

1 doivent correspondre aux consommations de gaz qui
2 sont non convertibles à l'électricité et qui ne
3 seront pas comblées par l'hydrogène. C'est notre
4 recommandation numéro 2.

5 Est-ce qu'on devrait adopter un règlement
6 ou une approche incitative? Monsieur le Président,
7 vous avez dit tout à l'heure : « Pensez en dehors
8 de la boîte. » Quand il y a eu la rencontre
9 préparatoire, bien, j'en ai pris bonne note,
10 justement, je l'ai citée dans le rapport. Vous
11 dites : « Pensez en dehors de la boîte, faites
12 comme s'il n'y avait pas de règlement. » Bien,
13 c'est exactement ça qu'on a fait.

14 Puis, en retournant dans les... parce qu'on
15 a épluché tous les documents d'Énergir, entre
16 autres, puis on se rend compte que c'est ça, sur
17 vingt et une (21) utilités ou distributeurs de gaz,
18 « utilities » américaines qui offrent des... bien,
19 vingt et une (21) utilités américaines offrent des
20 programmes de GSR à participation volontaire à
21 leurs clients.

22 Seuls deux États - la Californie et le
23 Colorado - ont adopté un cadre réglementaire pour
24 l'intégration du GSR dans les réseaux gaziers. La
25 Californie, vous avez vu aussi dans une réponse à

1 une demande de renseignements dans 4334, où ils
2 viennent de diminuer de cinquante pour cent (50 %)
3 leurs cibles contraignantes, parce que justement,
4 je présume qu'ils ont des problèmes similaires à
5 ici.

6 Et donc, c'est ça. Pour nous, une
7 réglementation imposant une cible volumétrique de
8 GSR ne contribue pas à une transition énergétique à
9 moindre coût. C'est une obligation d'un moyen
10 plutôt qu'une obligation de résultat. « Tu vas
11 décarboner, puis tu vas décarboner avec ça, puis
12 pas d'autre chose. » C'est un peu contraignant.

13 Donc, le volume de GSR doit être établi en
14 fonction des usages pour lesquels aucune
15 alternative au méthane n'est possible, et non en
16 fonction d'un objectif de verdissement du réseau
17 gazier, peu importe son prix, que la clientèle en
18 ait besoin ou non. Ou que la clientèle en veuille
19 ou non.

20 Alors, maintenant, est-ce que... C'est ça.
21 Donc, selon nous, les industriels doivent pouvoir
22 choisir la stratégie de décarbonation qui leur
23 convient le mieux pour les usages difficilement
24 électrifiables. Et donc, on ne doit pas
25 nécessairement leur imposer du GSR.

1 Donc, nous, ce qu'on recommande, c'est de
2 ne pas réglementer l'adoption du GSR, ni une cible
3 volumétrique d'injection dans le réseau, sans
4 d'abord identifier les usages auxquels le GSR doit
5 être réservé. Mais la réglementation n'est pas une
6 obligation. Il y a moyen de s'asseoir avec les
7 industriels et de, justement, de faire une
8 meilleure planification en fonction d'un prix
9 prévisible. Prochaine diapo, s'il vous plaît.

10 Donc, la répartition de l'impact tarifaire
11 associé au GSR. Et c'est là où, finalement, on a
12 beaucoup pensé en dehors de la boîte et on a
13 regardé aussi en fonction de l'évolution de la
14 réglementation de l'énergie au Québec. Et on s'est
15 dit que s'il y a des nouvelles provisions, bien, ça
16 ne doit pas être pour rien, ça ne doit pas être
17 juste cosmétique.

18 Donc, quels sont les mécanismes à mettre en
19 place afin de réduire au maximum, voire éliminer
20 les frais de socialisation et les chocs tarifaires
21 et répartir équitablement leur impact entre les
22 consommateurs et les différentes catégories de
23 consommateurs? C'était une des questions du
24 ministre. Et donc, nous, ce qu'on propose, c'est
25 de... qu'Énergir se prévale du nouvel article 52.5

1 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* afin de fixer
2 un tarif moindre pour la fourniture du GNR.

3 On a entendu les industriels qui disent :
4 « Écoutez, nous, oui, mais pas à ce prix-là. On
5 n'est pas capables de se le procurer à ce
6 prix-là. » Bon, pourtant, les industriels en
7 veulent du GNR, mais il y a une limite. Et en ce
8 moment, bien, il y a quelqu'un aussi, un des
9 experts au début qui a fait allusion au... qui a
10 fait référence au SPEDE puis que le SPEDE n'est pas
11 assez cher. Entre payer le SPEDE puis payer du GNR,
12 bien, le choix est facile. Tant que le SPEDE va
13 rester à un prix aussi bas, bien, c'est
14 contre-productif.

15 Donc, nous, ce qu'on propose, puis c'est de
16 se prévaloir du nouvel article 52.5, est de faire
17 porter la différence entre le tarif industriel
18 subventionné et son coût d'acquisition par les
19 clientèles résidentielles et commerciales et
20 institutionnelles, qui pourront justement réduire
21 au maximum ces frais de socialisation là en
22 convertissant le chauffage et l'espace, puis de
23 l'eau, le chauffage à la biénergie, puis de l'eau
24 chaude à l'électricité.

25 En ce moment, le groupe avant nous,

1 AHQ-ARQ/ACEFO, parlait beaucoup de la biénergie.
2 Bien, la biénergie, on nous a dit que c'était
3 quasiment la totalité de la clientèle qui allait
4 convertir d'ici deux mille trente-cinq (2035) à la
5 biénergie. À date, on se rend compte que ce n'est
6 pas ça du tout. Le taux de participation est à peu
7 près quinze pour cent (15 %). Pourquoi? Parce que
8 le gaz n'est pas assez cher.

9 Et donc, une façon, donc, ce serait de
10 subventionner le gaz industriel, le GSR industriel,
11 ce serait d'en faire porter une partie, d'en
12 socialiser une partie à cette clientèle-là qui
13 pourra amortir le choc en se convertissant à la
14 biénergie. Donc, ça ferait d'une pierre deux coups.
15 Ça ferait, d'une fois, ça rendrait le GSR attractif
16 pour une clientèle qui en a besoin, puis pour qui
17 ce serait utile, et en même temps ça susciterait
18 davantage de conversions à la biénergie.

19 Moi, la biénergie, je ne comprends pas
20 comment ça qu'on... ce n'est pas cent pour cent
21 (100 %) des clients qui se convertissent demain
22 matin. Il n'y a pas de raison de ne pas embarquer
23 dans la biénergie. La période de retour sur
24 l'investissement est déjà relativement faible, à
25 peu près deux, trois ans. Ça dépend des clientèles.

1 Et ça amènerait énormément de réduction de gaz à
2 effet de serre. C'est une économie d'énergie et
3 tarifaire en même temps. Nous, on a un enjeu autre
4 avec la biénergie. C'est le renouvellement des
5 équipements au gaz. Mais outre ça, on souhaite que
6 le maximum de clients se convertissent à la
7 biénergie le plus vite possible. Mais ça n'arrive
8 pas. Et donc, on leur donnerait un petit coup de
9 main.

10 Donc, c'est ça. Ce qu'on recommande, c'est
11 qu'Énergir se prévale de l'article 52.5 qui est là
12 pour une raison, j'imagine - vous l'avez vu aussi,
13 ça fait partie de la Loi 24 - donc, c'est ça, afin
14 de subventionner le GSR pour la clientèle
15 industrielle, pour les usages difficilement
16 électrifiables.

17 Maintenant, la réduction de la dépendance
18 aux importations. En passant, même Hydro-Québec
19 maintenant est dépendant des importations. Pour la
20 première fois l'année passée, Hydro-Québec a
21 importé trois térawattheures (3 TWh) d'électricité.
22 Et les besoins en GSR équivalents, donc, selon
23 notre point de vue, se situent entre quatre cent
24 quatre-vingts millions (480 M) et un point deux
25 milliard (1,2 G) de mètres cubes, seulement pour la

1 décarbonation de la clientèle industrielle.

2 Le potentiel de la production québécoise de
3 GSR se situe entre deux cent cinquante (250 M) puis
4 trois cent quatre-vingts (380 M), selon Énergir, en
5 ce moment. Mais là-dedans, il y en a une partie,
6 cinquante (50 M) à cent cinquante millions (150 M)
7 de mètres cubes, qui viendrait du GSR de deuxième
8 et troisième génération pour lequel madame Dagher
9 va vous présenter les enjeux qui sont associés à
10 ça. Et donc, bien, c'est ça, madame Dagher va vous
11 le présenter tout de suite après, ça ne sera pas
12 long.

13 Prochaine, s'il vous plaît. Donc, ce que
14 nous on constate, c'est qu'il semble difficile,
15 voire impossible de planifier la décarbonation de
16 l'industrie par le GSR, local seulement. Il n'y en
17 aura pas assez. Donc, oui, il y a trop de volumes.
18 Énergir a contracté, avec des oeillères, en
19 fonction de l'atteinte d'un pourcentage de façon un
20 peu dogmatique et s'est retrouvée avec... sans
21 tenir compte de l'adoption de cette mesure-là par
22 le marché et donc, c'est ça, a contracté beaucoup
23 de volumes qui font en sorte finalement qu'on a des
24 gros problèmes de socialisation des unités
25 invendues de GSR.

1 Et donc, ça va être inévitable qu'Énergir
2 remette sur le marché une partie de ces volumes-là.
3 De toute façon, il existe une forte demande pour le
4 GSR. Donc, on présume que ça va trouver preneur.
5 Ça, ça va venir réduire un peu la pression sur les
6 frais de socialisation des unités invendues. Et
7 parce que là, Énergir s'est engagée pour ces
8 volumes-là pour vingt (20) ans, là. C'est long
9 longtemps.

10 Et donc, il va falloir en remettre une
11 partie. Quelle partie? Bien, on ne sait pas. Ça va
12 dépendre des négociations avec les industriels afin
13 de planifier combien de GSR ils vont pouvoir
14 prendre pour quel usage au cours des prochaines
15 années, à quel prix. Donc, c'est ça, ce qu'on
16 recommande, c'est de remettre sur le marché des
17 volumes contractés en lien avec la planification de
18 la demande qui sera faite avec la clientèle
19 industrielle.

20 Un approvisionnement compétitif à moindre
21 coût. À date, Énergir a beaucoup négocié de gré à
22 gré, à livre ouvert avec l'industrie. C'est simple,
23 là, donc Énergir s'assoyait avec un producteur
24 potentiel puis disait : bon, bien voici, quels
25 seront tes coûts en CAPEX, quels seront tes coûts

1 en OPEX, quelle sera ta marge de profit? Puis, bon,
2 quels sont, vraisemblablement, tes coûts de
3 raccordement au réseau gazier. Donc, on t'offre un
4 tarif de tant de cents par mètre cube, tu peux
5 aller voir ton banquier, tu vas obtenir ton
6 financement, on va te donner un contrat sur vingt
7 (20) ans, ce qui devrait rassurer ton financier. Ça
8 ne favorise pas nécessairement... puis ils ont dit
9 « by the way, tu vas nous laisser tes attributs
10 environnementaux à coût nul ». Bien, à l'époque, il
11 n'y avait pas de RCP, rien, puis les producteurs
12 avaient juste un avec qui négocier, c'est Énergir,
13 puis s'il dit « by the way, tu me rajoutes tes
14 attributs environnementaux », t'as pas vraiment le
15 choix, tu les cèdes à coût nul. Puis ça ne vaut
16 rien à cette époque-là. Ça vaut quelque chose
17 maintenant, mais bon, c'est comme ça que ça s'est
18 fait.

19 Ça ne favorise pas un approvisionnement
20 compétitif à moindre coût, comme le ferait un appel
21 d'offres. Ça manque de transparence aussi beaucoup.
22 Puis, ça ne garantit pas un approvisionnement
23 compétitif. Donc, nous, on pense que ça devrait...
24 on devrait plutôt procéder par appel d'offres.

25 Je veux faire une parenthèse aussi. On m'a

1 informé récemment que le US... le département de
2 l'agriculture a mis un moratoire sur les prêts à la
3 biométhanisation depuis avril, qui étaient pour
4 quatre-vingt-dix (90) jours, je pense, puis ils
5 viennent de l'extensionner jusqu'à la fin de
6 l'année. Entre autres, parce qu'il y avait beaucoup
7 de défaut de remboursement, de paiement de la part
8 des producteurs de biométhane et tout ça. Donc, il
9 semble y avoir un peu des nuages, des gros nuages
10 au-dessus de cette industrie-là. Puis on a vu, nous
11 aussi, ici, avec un producteur, entre autres, un
12 biométhanisateur, qui n'arrive plus à fournir le
13 GSR à un coût de trente-cinq piastres (35 \$) du...
14 trente-cinq dollars du gigajoule (34 \$/GJ) à
15 Énergir. Et qui aurait eu besoin de plus, mais bon.
16 Et donc, c'est ça, on voit que c'est quelque chose
17 qui coûte cher, puis qui ne risque pas d'aller...
18 en tout cas à coûter moins cher au cours des
19 prochaines années.

20 Mais, nonobstant ça, on conseille... on
21 recommande quand même d'y aller par appel d'offres,
22 mais de ne pas y aller de façon à l'aveugle, comme
23 Énergir, en fonction de l'intensité carbone, de
24 dire quelle que soit l'intensité carbone, puis on
25 verra, mais plutôt d'y aller en fonction...

1 d'établir un prix en fonction de l'intensité
2 carbone, mais de façon garantie « upfront », parce
3 qu'il y a quand même une problématique à savoir
4 quelle sera l'intensité finale du produit. Mais ça,
5 le producteur devrait être capable de le calculer,
6 puis de le garantir. Et la durée du contrat. Il y a
7 une valeur à donner à un contrat de vingt (20) ans,
8 plutôt que de donner un contrat de un an, deux ans,
9 cinq ans. Et ça devrait se refléter dans le prix,
10 ça aussi. Donc, en ce moment, on ne voit pas
11 nécessairement, on ne le sait pas si le fait que
12 c'est sur vingt (20) ans... t'sais, on parle d'un
13 marché spot, puis bon. Et donc, c'est ça. Ce qu'on
14 recommande, c'est d'y aller par appel d'offres et
15 non pas par contrat de gré à gré.

16 Ensuite, la valorisation des attributs
17 environnementaux. Nous, avec maître Veilleux
18 d'ailleurs, dans R-4008, on avait dit que,
19 justement, la Loi sur la Régie de l'énergie ne
20 permettait pas à Énergir de jouer au courtier, mais
21 sa job c'était de distribuer du gaz, point. Là, le
22 gouvernement a modifié la loi, à la demande
23 d'Énergir, on présume, pour être capable de
24 justement transiger les attributs environnementaux.
25 Il y a un risque. C'est un peu comme si Énergir

1 disait : bien, moi, je vais acheter un paquet de
2 billets de 6/49, puis si je gagne, bien, je vais en
3 faire profiter ma clientèle. Puis, t'sais... non,
4 mais vous voyez, là, même l'expert de NEL-i,
5 monsieur Beaudoin, vous a montré un graphique, là,
6 qui a montré que la valeur des attributs a
7 augmenté, puis ensuite elle a descendu. Il y a un
8 risque à ça. Et, tant qu'à moi, je suis toujours en
9 désaccord, ça ne devrait pas être le rôle d'un
10 distributeur de gaz d'aller jouer à la Bourse avec
11 des attributs environnementaux. Surtout dans la
12 mesure où les industriels le réclament... pour
13 plusieurs industriels des membres de l'ACIG, eux,
14 ils sont assujettis au *Règlement sur les*
15 *combustibles propres*, puis ils les voudraient ces
16 attributs environnementaux là. Eux, ils en ont
17 besoin. Puis, ils achèteraient du gaz s'ils
18 pouvaient avoir accès à ces attributs
19 environnementaux là. Donc, j'ai de la difficulté à
20 concevoir qu'on ne veut pas faciliter l'achat de
21 GSR à des entreprises qui y ont intérêt puis qui le
22 veulent, mais plutôt, on leur met des bâtons dans
23 les roues, puis on dit « Non, non, je vais prendre
24 la valeur des attributs environnementaux, puis je
25 vais réduire le prix du gaz pour tout le monde à

1 qui je le saupoudre dans le réseau. »

2 Donc, écoutez, nous ce qu'on dit, c'est
3 qu'autant que possible, si ça facilite l'achat du
4 GSR par les industriels de leur céder les attributs
5 environnementaux, puis que ça a une valeur qu'eux
6 peuvent transiger, bien, prenons le en compte. Et
7 donc, arrêtons de rendre l'achat du GSR par
8 l'industrie plus difficile qu'il devrait l'être.
9 Prochaine diapo, s'il vous plaît. Je laisse
10 maintenant la parole à madame Dagher.

11 Mme ROBERTA DAGHER :

12 Alors, tel que déjà mentionné, le potentiel local
13 de production du GSR d'ici deux mille trente (2030)
14 est très limité. Il correspond juste à quatre pour
15 cent (4 %) du volume des réseaux gaziers en deux
16 mille trente (2030). Et à long terme,
17 l'augmentation de la production du GSR s'appuie sur
18 le développement de technologie de deuxième et
19 troisième générations.

20 Cependant, tel que présenté dans le
21 mémoire, les GSR diffèrent significativement en
22 termes de leurs impacts environnemental et
23 économique. Bien que tous regroupés sous le vocable
24 de « Gaz de source renouvelable » dans la
25 réglementation, les GSR diffèrent entre eux par les

1 ressources utilisées, les secteurs touchés, la
2 maturité commerciale des technologies, l'efficacité
3 des conversions et leur coût de production.

4 Alors, la hausse de production de
5 différents types de GSR potentiels a différentes
6 applications qui doivent être prises en compte
7 avant d'établir les exigences de distribution ou de
8 développer de nouvelles filières énergétiques au
9 Québec. Par exemple, les GNR de première génération
10 sont produits à partir de ressources qui n'ont pas
11 diverses options de valorisation, telles que le
12 lisier et les déchets municipaux.

13 Or, la biomasse forestière peut être
14 utilisée pour la production de différents
15 bioproduits, pour des usages énergétiques et non
16 énergétiques. Donc, pour le chauffage et la
17 production d'électricité, la conversion en
18 biocarburant pour le transport ou pour la
19 conversion en biochar pour le stockage à long terme
20 du carbone.

21 La production du méthane synthétique ou du
22 GNR de troisième génération nécessite aussi des
23 blocs de puissance qui peuvent être utilisés pour
24 l'électrification directement. Et plusieurs
25 industries se font refuser actuellement des blocs

1 de puissance pour décarboner leurs opérations.

2 Alors, c'est important de noter que les
3 technologies de production de GNR de première
4 génération sont les seules technologies qui sont
5 matures et déployées au niveau commercial
6 présentement.

7 Et de plus, les coûts de production de GNR
8 de deuxième et troisième génération son prévus
9 d'être plus élevés que le GNR de première
10 génération. Les coûts estimés du méthane
11 synthétique sont entre quarante et quatre-vingt-dix
12 dollars par gigajoule (40-90 \$/ GJ).

13 Et en terme d'efficacité de conversion, la
14 production de GNS de troisième génération causant
15 des pannes d'énergie tout au long du champ de la
16 conversion. Or, tel que mentionné précédemment,
17 cette production nécessite de l'électricité qui
18 pourrait être utilisée directement pour
19 l'électrification.

20 Or, pour la conversion de la biomasse
21 forestière en GNR, l'intensité carbone...
22 Excusez-moi... En termes de potentiel de réduction
23 des émissions, l'utilisation de GNR de première
24 génération peut réduire les émissions de carbone en
25 remplaçant les combustibles fossiles, même si ce

1 potentiel varie beaucoup entre différents projets
2 et même les projets de différentes filiales. Et
3 alors, l'intensité carbone peut atteindre des
4 valeurs négatives lorsque le méthane évité par la
5 conversion est pris en compte. Mais pour la
6 biomasse forestière, l'intensité carbone n'est pas
7 un indicateur qui permet de voir l'image complète.

8 L'intensité carbone ne permet pas d'évaluer
9 l'impact total de son utilisation sur les émissions
10 de carbone, dû au long délai entre la séquestration
11 de carbone et l'émission du carbone biogénique et
12 les limites de ces analyses.

13 Alors, en se basant sur les résultats des
14 études qui ont évalué le potentiel du secteur
15 forestier, qui a contribué à la réduction des
16 émissions en incluant le carbone biogénique,
17 l'utilisation de la biomasse pour le remplacement
18 du gaz naturel présente un potentiel plus faible
19 pour la réduction des émissions par rapport à
20 d'autres types de conversion potentielle. Et les
21 résultats dépendent fortement des types des
22 ressources et l'efficacité de la conversion et du
23 type de combustible qui est déplacé et le manque de
24 connaissance sur l'impact présentement de
25 l'utilisation de la biomasse forestière pour la

1 production du gaz naturel à grande échelle au
2 Québec.

3 Il est important de prendre en
4 considération également les quantités de ressources
5 qui seront requises selon le type de projet et le
6 défi de l'approvisionnement. Un projet de
7 gazéification de biomasse pour la production du GNR
8 à l'échelle commerciale nécessitera des quantités
9 plus élevées de ressources par rapport à un projet
10 local de cogénération.

11 Alors, en considérant la limite de
12 production de GNR de première génération et les
13 risques associés au développement des filiales
14 deuxième et troisième générations, la question de
15 priorisation des usages des ressources selon leur
16 efficacité et les risques associés devient de plus
17 en plus cruciale.

18 Alors, la production de GNR de première
19 génération reste intéressante pour la réduction des
20 émissions au Québec dans le cas où les bonnes
21 conditions s'unissent : utilisation des ressources
22 qui n'ont pas une meilleure voie de valorisation et
23 consommation du GNR dans des secteurs prioritaires
24 qui n'ont pas d'autres alternatives plus efficaces
25 et à meilleur coût pour se décarboner. Merci.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Merci beaucoup. - Monsieur Demers?

3 PÉRIODE DE QUESTIONS PAR LA FORMATION

4 M. STEEVES DEMERS :

5 Bonjour. Quelques petites questions. Je comprends
6 mieux pourquoi vous voulez réserver le GSR aux
7 usages difficilement électrifiables, mais en même
8 temps, est-ce que ce n'est pas contre-instructif,
9 c'est-à-dire que vous allez réserver le GSR des
10 clientèles qui n'ont pas le choix plutôt qu'une
11 clientèle qui, elle, pourrait s'électrifiée et là,
12 elle verrait un signal et elle serait peut-être
13 amener à s'électrifier? Moi, je le vois à
14 l'inverse, là, peut-être que je suis dans l'erreur,
15 mais de consacrer le GSR à ceux qui ne peuvent pas
16 s'électrifier, aux usages qui ne peuvent pas
17 s'électrifier, c'est de dire : « Toi, t'es captif.
18 Je t'envoie du GSR et je sais que tu n'as pas le
19 choix. » Donc, ça me permet de remplir des
20 objectifs. Je comprends. Mais tu as une clientèle
21 qui est captive. Plutôt que de l'envoyer, de dire,
22 bien, peut-être à tous, mais au moins peut-être aux
23 clientèle qui peuvent s'électrifier et se faisant,
24 en voyant le prix du GSR, voyant le prix de
25 l'électrification, je vais aller m'électrifier.

1 Mais là, ce que vous semblez suggérer, c'est que
2 cette... on l'enverrait aux clientèles qui ne
3 peuvent pas s'électrifier, elles sont captives.

4 M. JEAN-PIERRE FINET :

5 Bien, exactement pour ces raisons-là, parce qu'ils
6 ne peuvent pas décarboner autrement. Si on ne leur
7 donne pas de GSR pour le huit pour cent (8 %) dont
8 je parlais tantôt, ils vont décarboner comment,
9 eux? On va... T'sais, si j'ai le choix entre le
10 donner à quelqu'un qui a une fournaise ou une
11 chaudière chez eux, puis qui peut s'électrifier,
12 donc réduire ses... à tout le moins en partie avec
13 la biénergie, bien, je préfère le donner à
14 l'industriel à celui qui a une alternative. Puis
15 même encore là, l'industriel qui peut décarboner
16 avec de l'hydrogène, ce n'est pas absolument
17 nécessaire qu'il ait du GNR. Il peut, il a une
18 alternative. Donc, il est moins captif que celui
19 qui l'utilise en tant qu'intrant chimique. Mais
20 celui qui l'utilise en tant qu'intrant chimique, il
21 n'a pas d'autre choix. Sans lui donner une
22 obligation de moyens, il faut quand même lui
23 faciliter l'achat de GSR pour qu'il puisse se
24 décarboner.

25 Que quelqu'un fonctionne en biénergie avec

1 ou sans GSR en pointe, ça m'importe peu, là. Je
2 veux dire, dans la mesure où, mais surtout aussi
3 comme parlait Marcel Paul Raymond tantôt, c'est
4 assez inefficace. Le tarif, il faut distinguer la
5 biénergie du tarif DT. Le tarif DT, c'est un très
6 mauvais tarif qui efface beaucoup trop pour rien la
7 plupart du temps. La Ville de Montréal a démontré
8 qu'elle est capable de le faire à quinze pour cent
9 (15 %) du temps avec du gaz plutôt que trente pour
10 cent (30 %), comme le font en ce moment Hydro puis
11 Énergir. Donc moi, je préfère décarboner un maximum
12 du chauffage résidentiel et commercial avec la
13 biénergie en conservant un petit peu de gaz pour la
14 pointe pour justement rendre des services au
15 réseau, qui autrement coûterait trop cher. Si on ne
16 déplace pas la charge par des accumulateurs de
17 chaleur, bien, ça, c'est une autre, aussi, une
18 autre chose. Mais comme je vous dis, si les
19 industriels n'ont pas accès au GSR, mais comment
20 ils vont se décarboner pour, à tout moins, pour
21 ceux qui prennent... qui en ont besoin comme
22 intrant chimique.

23 M. STEEVES DEMERS :

24 Autre question, dernière question de mon côté, vous
25 m'avez peut-être allumé mademoiselle ou madame,

1 pardon, est-ce qu'on devrait dans toutes nos
2 réflexions sur le GSR, est-ce qu'on ne mériterait
3 pas de distinguer les différentes composantes,
4 justement, de GSR si on veut établir des cibles,
5 d'être capable de dire, bien, le deuxième,
6 troisième génération, par exemple l'hydrogène
7 aussi, là, c'est inclus dans le GSR, mais est-ce
8 qu'on devrait inviter le gouvernement dans sa
9 grande stratégie sur le GSR à départager un peu
10 tout ça pour y voir plus clair peut-être aussi?
11 Mme ROBERTA DAGHER :
12 Oui, effectivement. Je pense que les différents
13 GSR, même si, au final, on peut les utiliser
14 souvent gazeux, alors c'est un peu l'intérêt de les
15 mettre ensemble dans la même catégorie. Mais ils
16 sont très différents par rapport aux... les
17 secteurs qui vont être touchés, alors si c'est en
18 foresterie, en agriculture, est-ce que c'est les
19 résidus. Alors, par rapport au cycle de conversion
20 d'où on va amener les résidus, combien ça va
21 prendre de temps de traitement, alors combien de
22 personnes sont touchées par toute cette filière qui
23 va se développer.
24 Alors, au final, les implications, et
25 vraiment ce qui va se passer sur le terrain pour

1 arriver à avoir, disons, un pour cent du GNR de
2 première génération ou deuxième génération va être
3 complètement différent. Alors, ce n'est pas comme
4 la même filière qu'on est en train de développer.
5 Alors, l'analyse ne peut pas se faire de la même
6 façon. Et surtout sur... alors pas juste d'une
7 façon environnementale, mais aussi économique.
8 Alors, c'est comme sur les différents aspects et
9 social aussi, comme quels acteurs, quels secteurs
10 qui vont être touchés par cela.

11 Alors, il y a comme plusieurs aspects qui
12 sont différents. Et je ne vois pas une façon
13 vraiment de les analyser ensemble, car juste...
14 c'est impossible, car les méthodes qu'on a besoin
15 pour les analyser ne sont pas pareilles. Et pour
16 déterminer c'est quoi le bilan carbone du... alors
17 l'impact carbone de son utilisation, les méthodes
18 qui sont utilisées dans les études sont
19 complètement différentes. Alors, je ne peux pas
20 même les mettre ensemble dans la même étude et voir
21 lesquelles pour les comparer ensemble, car au final
22 ce n'est pas comparable, et même si c'est le
23 carbone biogénique.

24 Mais à cause de ce délai, quand on parle de
25 la production annuelle, alors dans le cas de

1 l'agriculture, on peut utiliser l'hypothèse de
2 carboneutralité, pas de problème, car c'est comme
3 sur une année. Tandis qu'avec la biomasse
4 forestière, on dit que ça ne compte pas dans le
5 secteur de l'énergie quand on regarde les
6 émissions, mais ces émissions vont compter dans le
7 secteur de terre, alors, ils ne vont pas comme
8 disparaître.

9 Au final, ça va avoir une implication, mais
10 ce n'est juste pas devant nos yeux, directement. Et
11 je pense qu'avec des analyses qui ont été
12 développées par des chercheurs qui sont faits pour
13 le cas de Québec, mais on peut voir quand ils
14 mettent tous ensemble les écosystèmes forestiers
15 avec les émissions évitées sur les marchés, avec
16 les produits qui sont envoyés sur le marché, et
17 avec tous ces facteurs ensemble, on voit, bien,
18 c'est quoi l'impact net par rapport à un scénario
19 de référence.

20 Mais on voit que, déjà, on n'a pas la
21 réponse, car ce n'est pas fait avec les scénarios
22 de développement avec des GNR; c'est fait sur un
23 bouquet de bioproduits, mais on voit déjà, selon
24 les facteurs qui impactent, qu'il n'y a pas une
25 grande probabilité d'obtenir un bon bilan carbone

1 si on va tous l'utiliser pour du GSR par rapport à
2 d'autres types de conversion qui ont une efficacité
3 de conversion plus élevée et qui vont déplacer des
4 combustibles fossiles plus émetteurs. Car avec la
5 bioénergie, son impact n'est pas zéro, c'est
6 juste : elle doit donner un meilleur bilan carbone
7 par rapport à un scénario de référence, alors
8 diminuer les émissions nettes, au final.

9 Et tout cela ensemble, avec l'analyse que
10 j'ai faite à la revue de littérature, j'ai trouvé
11 qu'on n'a pas vraiment encore une image très
12 complète, et ça, contrairement par rapport au GNR
13 de première génération où c'est plus clair. Alors,
14 je peux dire plus... avec plus de confiance, selon
15 les différents projets, que oui, on va obtenir des
16 réductions des émissions, mais ce n'est pas le cas
17 avec les autres types. C'est pourquoi je ne pense
18 pas qu'ils peuvent... comme les exigences ne
19 peuvent pas se faire au même rythme, vu que les
20 connaissances ne sont pas développées au même
21 rythme également.

22 M. STEEVES DEMERS :

23 Merci beaucoup.

24 M. SAMY GENNAOUI :

25 Monsieur Finet, Madame Dagher. Je reviendrais sur

1 la première question de mon collègue, là, sur les
2 usages sans regret par rapport aux usages avec
3 regret — on va l'appeler comme ça. Je peux
4 comprendre, là, que votre recommandation, c'est : à
5 l'étape ultime, on devrait s'assurer que tout ce
6 qui était électrifiable aura été électrifié et
7 qu'est-ce qui n'est pas électrifiable ou
8 hydrogénisable, bien, on les alimente avec du gaz
9 naturel renouvelable. J'ai bien compris.

10 Puis la question où je rejoignais un peu
11 mon collègue, c'est : dans la transition, comment
12 est-ce qu'on s'assure que les usages avec regret
13 vont effectivement s'électrifier? Donc, si on dit
14 « Bien, vous, on ne vous alimente pas, on ne vous
15 force pas à l'usage de GSR parce que de toute
16 façon, le but, c'est que vous vous électrifiez,
17 quel mécanisme on met en place ou quelle mesure
18 doit être mise en place pour s'assurer que cette
19 transition se fasse?

20 M. JEAN-PIERRE FINET :

21 Bien, c'est un peu ça que je donne, l'exemple avec
22 la biénergie. Donc, en augmentant un peu le coût de
23 la biénergie, on va favoriser justement
24 l'électrification efficace de ces usages-là. Et,
25 comme disait madame Dagher, t'sais, une thermopompe

1 à trois cent pour cent (300 %) d'efficacité versus
2 une fournaise ou une chaudière à quatre vingts,
3 quatre vingt-dix pour cent (80-90 %), il n'y a pas
4 de... t'sais, en termes d'énergie finale ou
5 primaire, bien, ça consomme beaucoup moins
6 d'électrifier.

7 La même chose avec les véhicules
8 électriques. Un véhicule électrique est cent pour
9 cent (100 %) efficace, tandis qu'un véhicule
10 thermique, c'est quoi, vingt-cinq, trente pour cent
11 (25-30 %) efficace. D'ailleurs, c'est pour ça qu'on
12 a du chauffage dans l'auto l'hiver, on se chauffe
13 avec l'inefficacité du système thermique. Donc,
14 c'est ça. Il y a tellement peu de GNR, puis il
15 coûte tellement cher, puis on n'ira pas... on n'ira
16 pas l'utiliser à mauvais escient, là, sur quelque
17 chose qui est...

18 Concurrencer l'électrification des usages
19 avec du GSR, ça, c'est à proscrire, là. On doit
20 électrifier tout ce qu'on peut. Bon, là, je vais
21 faire une parenthèse sur le transport aussi, là.
22 Vous avez peut être lu dans un document que vous
23 avez mis en preuve, d'ailleurs, je pense à 0018,
24 là, où j'avais contribué à un article dans Les
25 Affaires, où je disais que la majorité du GSR en

1 Amérique du Nord, il va dans le transport. Puis,
2 c'est vrai qu'il y a une raison économique, comme
3 en parlait l'expert Beaudoin tout à l'heure. Le
4 diesel est rendu maintenant plus cher que le GSR,
5 là, puis...

6 Sauf que, de un, j'en reviens à mon
7 exemple, il est tellement rare, puis il est
8 tellement cher, puis comment on va faire pour
9 décarboner ses usages industriels là difficilement
10 électrifiable si ce n'est pas avec avec du GSR?
11 Donc, moi, je l'ai considéré, le transport, mais
12 bon. Il y a eu beaucoup de progrès. Comme je pense
13 que c'est vous, Monsieur Demers, qui avez parlé
14 tout à l'heure des progrès en Chine, entre autres,
15 avec les camions. Les flottes de camions sont de
16 plus en plus électrifiées pour même de plus longues
17 distances, ça deviendrait de plus en plus
18 restreint.

19 Je regarde TES Canada à Shawinigan qui veut
20 faire du GSR... qui veut faire de l'hydrogène, le
21 tiers pour des camions qui n'existent pas, puis les
22 deux tiers pour mettre dans les tuyaux d'Énergir
23 pour décarboner les usages difficilement
24 électrifiables. Une fois que tu le mets dans le
25 tuyau... bon. C'est plus difficile à... plutôt que

1 de décarboner directement avec l'hydrogène qu'on
2 produirait. Et en plus, à des coûts de quarante à
3 quatre-vingt-dix dollars du gigajoule (40-90 \$/GJ).

4 L'article 5 de la *Loi sur la Régie de*
5 *l'énergie* vous dit que vous devez favoriser la
6 transition énergétique à un meilleur coût. Bien, la
7 deuxième, troisième génération, oubliez ça. Puis si
8 ce n'est pas décarboner les usages industriels avec
9 du GSR subventionné, bien, on va le faire comment à
10 meilleur coût, la décarbonation de ces usages
11 industriels là? Je ne sais pas. Je ne vois qu'une
12 solution, puis je n'en vois pas d'autre.

13 M. SAMY GENNAOUI :

14 Merci. Peut-être une autre question sur les usages
15 non énergétiques. Mes cours de chimie remontent à
16 très loin. Je pense au cégep, ça a été mes
17 derniers, mais est-ce qu'on parle vraiment de
18 procédés qui sont émetteurs de GES s'il n'y a pas
19 de combustion?

20 M. JEAN-PIERRE FINET :

21 Oui, je... Moi, j'ai poché chimie, physique, maths
22 103, je ne suis pas le meilleur pour... bien,
23 d'ailleurs, peut-être Roberta est meilleure que moi
24 pour dire ça. Dans le... par exemple, pour
25 fabriquer de l'engrais.

1 Mme ROBERTA DAGHER :

2 Mais je dirais en général, oui, même si on a besoin
3 des combustibles fossiles dans la production, mais
4 ça fait qu'on a besoin de les remplacer par
5 d'autres types de procédés qui ne vont pas émettre
6 à la fin. Alors si ce n'est pas au niveau de la
7 combustion, ça va être à la fin de vie de produit,
8 alors c'est tout le cycle de vie des produits. Mais
9 le fait qu'on a besoin d'extraire et utiliser des
10 produits fossiles, alors dans ce cas-là, mais ça,
11 il ne faudrait pas les utiliser alors de cette
12 façon-là. Alors ça dépend, comme pour tout type de
13 produit, mais même si ce n'est pas à combustion,
14 mais il faudrait quand même ne pas les utiliser
15 dans ce cas-là.

16 M. SAMY GENNAOUI :

17 Merci. C'est une parenthèse que j'ouvrais pour
18 cette question. Je reviendrais finalement sur votre
19 recommandation 4 et j'ai hâte d'entendre monsieur
20 Sebaa un peu plus tard nous parler de cette
21 recommandation-là, qui serait de fixer un tarif
22 pour la fourniture de la GSR à la clientèle
23 industrielle pour les usages qui sont pas
24 électrifiables. Quel mécanisme on pourrait mettre
25 en place pour fixer ce tarif-là pour qu'il soit

1 optimal, pour que les industries y adhèrent et que
2 ce soit le plus équitable pour tout le monde?

3 M. JEAN-PIERRE FINET :

4 Je dirais deux choses. Dans le R-4334, je sais que
5 l'ACIG parlait de... on disait que, bon, à
6 l'époque, on nous parlait de quinze dollars du
7 gigajoule (15/GJ), puis là on est rendu à
8 vingt-cinq dollars du gigajoule (25 \$/GJ). Je sais
9 qu'il y a eu de l'inflation depuis ce temps-là
10 quand même. Donc, c'est vrai qu'à quinze dollars
11 (15 \$), c'est moins pire qu'à vingt-cinq dollars
12 (25 \$). Maintenant, il y a la valeur aussi des
13 attributs environnementaux. Est-ce qu'on inclut ou
14 non les attributs environnementaux?

15 Donc, je dirais il y a deux scénarios : un,
16 où on inclurait les attributs environnementaux, ou
17 un où on exclurait les attributs environnementaux,
18 les UC, finalement, la capacité de créer des UC,
19 des unités de conformité. Donc, ça va varier en
20 fonction de ces deux-là. Mais je dirais, là, de
21 façon comme ça, très règle du pouce, là, si par
22 exemple, on leur offrait de payer quinze dollars du
23 gigajoule (15/GJ) puis qu'on socialisait la
24 différence moins la valeur des attributs, dans le
25 cas où on les écoulait sur le marché, bien, moi,

1 je pense que c'est quelque chose qui pourrait déjà
2 être plus intéressant qu'à vingt-cinq dollars du
3 gigajoule (25 \$/GJ). Mais est-ce que ça serait
4 suffisant? Je l'espère.

5 M. SAMY GENNAOUI :

6 Ma question était plus de savoir : est-ce qu'on
7 devrait mettre en place un mécanisme pour
8 déterminer le juste prix pour cette.... plutôt que
9 d'y aller avec une règle du pouce - vingt-cinq (25)
10 c'est trop cher, quinze (15) c'est peut-être
11 correct, mais - est-ce qu'on devrait mettre en
12 place un certain mécanisme pour déterminer c'est
13 quoi le juste prix? Pour tenir compte.

14 M. JEAN-PIERRE FINET :

15 Oui. Ça s'appelle le SPEDE, puis qu'on monte le
16 SPEDE à tant de piastres du... t'sais, dans le
17 fond, c'est ça, eux autres, c'est quoi leur
18 alternative? Si... le SPEDE est ça, puis il y en a
19 d'autres aussi, il y en a qui pourraient dire :
20 bien regarde, moi, je vais prendre du « bunker »
21 demain matin, je vais payer le SPEDE, là, je
22 n'aurai pas de à me soucier de ça. C'est une
23 question de, je dirais, de négociation. Je pense
24 qu'il y aurait de la bonne foi de la part des
25 industriels qui veulent se décarboner parce qu'il y

1 a de plus en plus... t'sais, par exemple, on parle
2 qu'en Europe, il va y avoir des barrières
3 carboniques, là, l'importation de produits là-bas.
4 T'sais, il va falloir avoir des produits décarbonés
5 pour pouvoir accéder le marché européen, tout ça.
6 Et donc, il y a un paquet d'entreprises qui veulent
7 décarboner, mais pas à n'importe quel coût. Et
8 c'est normal aussi, là.

9 C'est la même chose pour les frais de
10 socialisation. On a vu l'impact des frais de
11 socialisation pour les industriels, de dire : bien
12 regarde, moi, si c'est ça les règles du jeu, je
13 vais délocaliser ma production ailleurs, ou je ne
14 me ferai pas enquiquiner comme ça. Je veux bien
15 décarboner, mais je ne suis pas une banque non
16 plus, là, puis il y a des limites quand même. Je
17 suis dans un environnement compétitif,
18 concurrentiel, je ne peux pas faire... « money is
19 an object ».

20 M. SAMY GENNAOUI :

21 Merci beaucoup.

22 M. STEEVES DEMERS :

23 Bonjour. Merci, Samy. Concernant les UC, je
24 personnalise, là, mais j'apprécie, tu m'as donné
25 des idées. Sur les UC. J'avais toujours

1 l'impression que les UC, c'était quelque chose
2 d'ésotérique, là, on a de la difficulté à saisir, à
3 l'identifier, à le valoriser, quelle valeur a les
4 UC. Et j'avais toujours dans l'idée que c'était un
5 peu quand même un bénéfice, pour certaines
6 clientèles, que les UC soient gérés par le
7 Distributeur, réglementés plutôt. On ne veut pas
8 évidemment que celui qui achète du GNR pour son...
9 en fait du gaz fossile pour le... en fait, les UC
10 c'est le GNR. Le GNR, pour son barbecue, on ne veut
11 pas qu'il ait à gérer les UC. En revanche, je
12 comprends que les plus grandes entreprises ont
13 peut-être cette capacité-là, elles, de dire : moi,
14 la valeur que tu penses accorder aux UC, moi, j'ai
15 une vision différente, parce que si les deux
16 parties avaient la même vision des UC, bien, l'UC
17 serait donné à l'un, le prix serait plus élevé ou
18 serait retiré et le prix serait plus faible,
19 c'est... Je ne sais pas si on peut dire un jeu à
20 somme nulle, mais du genre ça s'équivaut. Comment
21 votre recommandation est modulée? Est-ce que ce
22 serait : oui, les UC devraient être offerts à ceux
23 qui le demandent et après ça vous gérez ça
24 vous-même?

25

1 M. JEAN-PIERRE FINET :

2 Vous avez parfaitement raison. Vous et moi, là, si
3 on est des clients au gaz et qu'on achète du GSR
4 avec ou sans UC, ça nous fait une belle jambe, là.
5 Ça ne dérange pas, les UC, nous, on n'ira pas les
6 transiger par après. Le client résidentiel,
7 commercial, les UC, si Énergir peut les utiliser
8 pour diminuer le prix du GSR, tant mieux pour ces
9 clientèles-là. Mais comme je vous dis, pour les
10 industriels, il y en a plusieurs des membres de
11 l'ACIG qui sont assujettis au RCP et qui disent :
12 moi, je préférerais avoir les UC qu'une baisse de
13 prix qui pourrait être équivalente ou non, là, ça
14 fluctue, puis eux ont leurs raisons aussi de
15 vouloir obtenir les UC. Donc, il y a des clients
16 pour lesquels c'est important, l'unité de
17 conformité elle-même. Puis il y en a d'autres pour
18 qui ce n'est pas important du tout puis qui
19 préféreraient avoir le rabais.

20 Mais comme on vous dit qu'on devrait
21 réserver le GSR pour les industries, puis que les
22 industries disent : bien, moi... pour plusieurs,
23 disent : bien, moi, je l'achèterais, j'en
24 achèterais beaucoup, mais avec les UC. Puis quand
25 on leur dit : bien là, non. Je ne t'en vendrai pas,

1 parce que je ne veux pas te vendre des UC avec... À
2 un moment donné, là, ça ne peut pas fonctionner,
3 là. C'est vraiment l'objectif de verdir le réseau
4 plutôt que de verdir les usages. C'est ça le
5 problème. C'est qu'Énergir veut verdir son réseau
6 pour maintenir la valeur de ses actifs dans le
7 marché. Je comprends, c'est normal de leur côté.
8 Cependant, d'un point de vue de décarbonation, si
9 c'est la décarbonation de l'économie qu'on veut
10 faire, bien, qu'on vise les usages qui sont
11 appropriés à décarboner avec ce moyen-là. Et
12 surtout pour ceux qui n'ont pas d'autre moyen que
13 d'utiliser du GSR.

14 M. STEEVES DEMERS :

15 Et vous ne pensez pas que ça créerait un enjeu
16 de... j'allais dire d'asymétrie, dans le sens que
17 le distributeur a fait de l'acquisition, l'autre
18 veut son GSR, veut les UC qui vient avec, quand
19 est-ce qu'il va les recevoir, les UC de quoi?
20 Autrement dit, il y a là tout un enjeu de négo, là.

21 M. JEAN-PIERRE FINET :

22 Oui.

23 M. STEEVES DEMERS :

24 Je pense que ça devient un élément négociable. Sans
25 compter peut-être la temporalité de la chose, là.

1 Moi, je me suis engagé sur un certain nombre
2 d'années. Toi, tu veux les UC. Les UC, surtout
3 qu'on a sont difficiles à quantifier. Donc, j'y
4 vois quand même un gros enjeu d'arriver à trouver
5 un équilibre entre un industriel et un distributeur
6 qui dit : O.K. Tu veux des UC, mais de quoi parle-
7 t-on? Puis, je ne suis pas sûr que ta valorisation
8 que t'as en tête, c'est celle que moi j'estime. Et
9 donc, on va couper la poire en deux : est-ce que
10 c'est possible que les deux soient à la limite
11 insatisfaits de...

12 M. JEAN-PIERRE FINET :

13 Écoutez, en ce moment, ils sont insatisfaits, puis
14 ils n'en achètent pas.

15 M. STEEVES DEMERS :

16 Ah oui. Bon.

17 M. JEAN-PIERRE FINET :

18 Donc, le statu quo n'est pas tenable. Moi, je pense
19 que...

20 M. STEEVES DEMERS :

21 On pourra vous citer, Monsieur Finet.

22 M. JEAN-PIERRE FINET :

23 Ah, tout à fait, si vous voulez, oui. Mais si vous
24 voulez, comme je vous dis, les industriels ont déjà
25 exprimé leurs désirs d'acquérir du GSR avec les

1 attributs environnementaux. Je ne sais pas si c'est
2 les attributs ou les UC en tant que tels parce que,
3 je pense, qu'il y en a certains d'entre eux qui
4 peuvent, en tant qu'assujettis au RCP, convertir
5 les attributs environnementaux en UC eux-mêmes. Ça
6 n'a pas besoin nécessairement de passer par
7 Énergir. Mais ça, c'est à vérifier. Mais je pense
8 bien qu'on peut leur vendre des attributs et
9 qu'eux, les convertissent en UC.

10 M. STEEVES DEMERS :

11 Iriez-vous au même endroit avec les producteurs si
12 un producteur québécois, lui, voulait vendre en
13 conservant ses UC, même...

14 M. JEAN-PIERRE FINET :

15 Tout à fait. D'ailleurs, c'est sur cette base-là,
16 avec maître Veilleux, que, nous, on a dit dans
17 R-4008... Écoutez, les producteurs, si on ne leur
18 met pas le couteau sur la gorge, ils peuvent vendre
19 des attributs environnementaux à qui ils le
20 veulent. Ils ne sont pas obligés de les vendre à
21 Énergir, là, ou de les céder à Énergir. Ils
22 pourraient les vendre directement... bien, à un...
23 d'obliger, par exemple.

24 La raison pour laquelle les industriels
25 n'achètent pas directement de la part des

1 producteurs, bien, premièrement, outre la
2 disponibilité des volumes, c'est surtout qu'ils ne
3 peuvent pas s'engager sur des périodes de vingt
4 (20) ans. Eux, c'est trois ans, peut-être maximum,
5 là. Donc, ils sont un peu à la merci d'Énergir dans
6 ce cas là, parce qu'ils peuvent... Ce n'est pas un
7 marché mature, le GSR, mais c'est quand même un
8 marché libre. Et Énergir vient un peu interférer
9 là-dedans.

10 D'ailleurs, je vous référerai au début de
11 R-4008 quand Énergir voulait faire un tarif de
12 réception... un tarif de... c'était comment donc?
13 En tout cas, ils voulaient mettre un tarif pour le
14 GSR, mais ce n'était pas... mais la Régie disait :
15 « Je ne peux pas. » En tout cas, donc, c'est... Il
16 faudrait que je retourne dans le début du dossier.
17 Mais donc, c'est ça.

18 M. STEEVES DEMERS :

19 O.K. Belle discussion. Merci, Monsieur Finet.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Une question, en fait, sur... dans votre mémoire,
22 puis vous l'avez ramené à la présentation
23 PowerPoint, à votre planche 4, le vingt et un pour
24 cent (21 %), donc, avec l'étude de HEC Montréal
25 publiée en deux mille vingt (2020). On comprend que

1 l'étude a été faite en deux vingt. On n'a pas eu de
2 mise à jour depuis. Si on devait recommander qu'il
3 y ait une mise à jour de cette étude-là, on devrait
4 recommander que qui fasse cette étude-là, selon
5 vous?

6 M. JEAN-PIERRE FINET :

7 Bien, HEC pourrait faire une mise à jour. Mais
8 n'importe qui, avec la même méthodologie, pourrait
9 la faire. - Roberta? - Mais c'est parce que
10 l'étudiant qui a fait le... Bien, qui n'est plus
11 étudiant maintenant, qui a passé chez Énergir, puis
12 ensuite qui est chez Hydro-Québec maintenant, on
13 pourrait le retracer, là, mais il reste que c'est
14 une étude, il y a une méthodologie qui est faisable
15 de mettre à jour relativement facilement à mon
16 avis. Ça ne devrait pas avoir changé énormément.
17 C'est encore les industriels qui consomment
18 soixante pour cent (60 %) du gaz ou à peu près au
19 Québec, les proportions, à moins qu'il y ait des
20 grosses industries qui ont fermé puis tout ça, là.
21 Je ne dis pas, si Iveco était arrivée puis qu'il
22 consommait un milliard de mètres cubes (1 Gm3) pour
23 faire des engrais, ça changerait peut-être les
24 pourcentages, mais ils ne sont pas arrivés
25 finalement. Mais ça devrait être sensiblement les

1 mêmes proportions, à mon avis.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Vous ramenez IVECO, ça rappelle des souvenirs.

4 M. JEAN-PIERRE FINET :

5 Bien, oui, ça trahit notre âge.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Si, justement, la mise à jour de cette étude-là
8 confirmait que le volume non électrifiable est à la
9 même hauteur - autour de vingt et un pour cent
10 (21 %), gardons le même chiffre - est-ce que vous
11 iriez jusqu'à nous dire que vous ne vous opposeriez
12 pas à avoir vingt et un pour cent (21 %) de GNR
13 dans le réseau gazier?

14 M. JEAN-PIERRE FINET :

15 Je dirais huit pour cent (8 %) plus la différence
16 entre le huit (8 %) puis le vingt et un (21 %) qui
17 ne sera pas hydrogénisable.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Vingt et un pour cent (21 %) au total?

20 M. JEAN-PIERRE FINET :

21 Au maximum. Entre huit (8 %) et vingt et un (21 %),
22 je dirais.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Sur quel horizon de temps?

25

1 M. JEAN-PIERRE FINET :

2 Bien, là, c'est ça... encore là, ça pourrait être à
3 un horizon d'un an si le prix était bon. J'exagère.
4 Je vais laisser aux gens de l'ACIG en parler, mais
5 oui, c'est certain qu'il va y avoir une
6 progression, mais à mon avis, si le gouvernement
7 établissait une obligation de résultats, t'sais,
8 vous dites, par exemple : bien, c'est tant de pour
9 cent de réduction de GES en deux mille trente-cinq
10 (2035), de la façon dont vous voudrez, bien, ils
11 vont y arriver avec le moyen qu'ils veulent. Et
12 donc, ça fera partie des négociations, de
13 dire : bien, nous on a besoin de tant d'ici deux
14 mille trente-cinq (2035) puis tant d'ici deux mille
15 quarante (2040), et caetera. En fonction de la
16 réglementation sur l'obligation de résultat.

17 Mme ROBERTA DAGHER :

18 Je vais ajouter juste peut-être un point par
19 rapport à tous les usages qui ne peuvent pas être
20 électrifiés si leur seule option c'est le GNR. Mais
21 je dirais que ça dépend que pour arriver à ce
22 pourcentage-là, qu'est-ce qu'on va utiliser pour
23 pouvoir avoir du GNR, car si c'est la biomasse, il
24 faudrait aussi prendre en considération que quand
25 il y a des émissions résiduelles, qu'on peut

1 compenser de stockage de carbone. Alors peut-être à
2 ce stade-ci, si on regarde ça d'une façon plus au
3 niveau du Québec, à ce moment-là, c'est mieux de
4 les compenser par des méthodes de stockage de
5 carbone à long terme, disons, en utilisant la
6 biomasse et non pas la convertir. Alors, il
7 faudrait faire des comparaisons. Je ne pense pas
8 que c'est... il ne faut pas mettre un pourcentage
9 fixe comme cela sans voir la comparaison entre les
10 différentes solutions par secteurs et aussi comment
11 on pourra arriver à la carboneutralité en regardant
12 les différentes solutions, car l'impact ne sera pas
13 pareil. Alors, ce n'est pas nécessairement la
14 meilleure façon d'arriver aux vingt pour cent
15 (20 %) en utilisant ça.

16 M. SAMY GENNAOUI :

17 Juste pour clarifier votre réponse, vous parlez
18 vingt et un pour cent (21 %) comme cible de GSR,
19 c'est vingt et un pour cent (21 %) des volumes
20 actuels qui devient... parce qu'à terme, si c'est
21 le soixante-dix-neuf (79 %) résiduel devient
22 électrifié ou devient converti...

23 M. JEAN-PIERRE FINET :

24 Soit cent pour cent (100 %).

25

1 M. SAMY GENNAOUI :

2 ... bien, le vingt et un pour cent (21 %) du volume
3 actuel devient cent pour cent (100 %) des volumes
4 de gaz qui sont dans le réseau, non?

5 M. JEAN-PIERRE FINET :

6 Là, ça serait la proportion entre huit et vingt et
7 un pour cent (8-21 %) ramenée sur le cent pour cent
8 (100 %). Donc, comme je dis, le minimum, c'est huit
9 (8 %). Le maximum, vingt et un (21 %). Mais si on
10 électrifie tous les usages puis qu'on installe des
11 accumulateurs de chaleur partout, puis qu'on n'a
12 plus besoin de biénergie, oui, l'industriel va
13 devenir le cent pour cent (100 %). Le soixante pour
14 cent (60 %) de volume en ce moment deviendrait cent
15 pour cent (100 %) et c'est ça. Mais remarque, ils
16 vont peut-être faire des progrès, des efforts en
17 efficacité énergétique aussi entre-temps.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Je vois que vos collègues de l'ACIG sont très
20 contents de vos recommandations. Donc, il est
21 quatorze heures quarante deux (14 h 42), on n'avait
22 pas prévu prendre une pause, mais je pense qu'il y
23 a des gens de notre côté qui ont besoin d'une
24 courte pause. On va revenir à quatorze heures
25 cinquante (14 h 50). Merci beaucoup.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2 REPRISE DE L'AUDIENCE

3 _____

4 LE PRÉSIDENT :

5 Rebonjour. Monsieur Sebaa, je sais qu'on vous
6 l'avait annoncé hors d'onde, mais on a, nous, une
7 finale à quinze heures trente (15 h 30) pile
8 aujourd'hui à cause d'une autre obligation. Donc,
9 on ne veut pas vous limiter dans votre
10 présentation, mais si vous voulez vos questions
11 avant quinze heures trente (15 h 30), je vous
12 demanderais d'aller à l'essentiel. Sinon, passez à
13 travers la présentation, puis vous allez avoir vos
14 questions demain matin.

15 PRÉSENTATION DE M. NAZIM SEBAA (ACIG) :

16 On va aller à demain matin. Bonjour. Merci. Mais vu
17 l'ascenseur émotionnel que Finet vient de me faire,
18 je vais aller doucement.

19 LE PRÉSIDENT :

20 C'est ça, on veut prendre le temps de répondre
21 aussi à ce qui a été dit avant. Donc, allez-y, puis
22 on pourra tous dormir sur les réponses, puis on
23 pourra poser nos questions demain matin.

24 M. NAZIM SEBAA :

25 Très bien. Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à

1 tous. Nazim Sebaa pour l'Association des
2 consommateurs industriels de gaz dans le dossier
3 R-4353.

4 Je vais commencer d'abord par la question
5 des DDR qui a été posée. Je m'excuse pour la
6 deuxième page, je me suis concentré sur les
7 questions qui ont été posées individuellement, et
8 je n'ai pas regardé comme on en avait une. Donc,
9 demain ou après-demain au plus tard, l'ACIG
10 proposera ses réponses aux DDR.

11 On va commencer. Je vais commencer par une
12 petite introduction. L'exercice qu'on est en train
13 de faire maintenant est un exercice important, un
14 exercice intéressant et pas évident. Passer les
15 deux derniers mois à essayer de réfléchir comment
16 sortir un mémoire là-dessus et répondre aux
17 questions convenablement, mais c'est nécessaire
18 pour - et peut-être que je mets encore plus de
19 pression sur tout le monde - mais pour un avenir
20 énergétique du Québec, et non pas juste de
21 l'industrie, mais vraiment du Québec. Donc, on a
22 abordé ce mandat, en fait, cette question-là avec
23 la volonté de contribuer à la réflexion et faire
24 avancer les choses.

25 Je commencerais aussi par juste remettre

1 les choses, redire ce qui a toujours été dit.
2 L'ACIG n'est absolument pas fermée au développement
3 du GSR ni à son inclusion. L'enjeu n'a jamais été
4 le GSR en lui-même. Donc, je ne crois pas qu'en
5 huit ans que je suis à l'ACIG où j'ai pris ce
6 dossier, c'était mon premier dossier quand je suis
7 arrivé à l'ACIG en deux mille dix-huit (2018),
8 c'était un premier règlement, j'avais fait un
9 premier commentaire pour le compte de l'ACIG, et à
10 aucun moment, on s'est dit, non, pas de GSR, on n'a
11 pas besoin, ce n'est pas bon.

12 Par contre, le cadre de son inclusion, le
13 cadre de son développement, là, on a eu un enjeu,
14 on a eu un problème. Et il y a eu - je dirais,
15 peut-être que le terme est fort, mais il faut peut-
16 être parfois aussi dire les choses comme elles
17 sont - c'est peut-être un échec collectif qu'il est
18 arrivé au Québec sur la question du GSR.

19 Donc, mon intervention va être en deux
20 temps, comme mon mémoire. Un peu de concept et,
21 après, on va aux questions. Je voudrais revenir, ce
22 matin, la journée a été bonne, quand même, on a eu
23 pas mal de choses avec les deux experts mandatés et
24 nos collègues de l'AHQ-ARQ et monsieur Finet et
25 avec ses - je voudrais remettre quelques notions

1 sur la table.

2 Il y a eu discussion autour de l'autonomie
3 et de la sécurité énergétique. Ça, c'est un point
4 très important. C'est un point assez central. Je
5 voudrais juste rappeler que le marché nord-
6 américain du gaz est extrêmement intégré et
7 extrêmement bien intégré. Et on a des
8 approvisionnements fiables, diversifiés. On a des
9 infrastructures et des prix soutenables sur le
10 réseau.

11 Donc, évaluer la production locale que dans
12 le spectre ou - pardon, pas le spectre, mais le
13 prisme de la sécurité des approvisionnements, c'est
14 très réducteur - alors que pour cette question du
15 GSR, il faudrait voir très large et voir la photo
16 d'ensemble et l'image d'ensemble.

17 Le contexte énergétique québécois,
18 notamment, le gazier, je ne parlerai pas
19 d'électricité, ce n'est pas ma matière, je ne
20 m'aventurerai pas là-dedans. Le contexte, parce
21 qu'on n'a pas beaucoup de choses, surtout pas de
22 nos amis les académiciens sur le Québec est un
23 monstre énergétique. On consomme beaucoup par
24 capital. D'emblée c'est vrai. Mais si on ramène à
25 l'échelle, c'est totalement faux. La proportion de

1 l'industrie lourde dans le PIB québécois, hors
2 extraction, est de quatre point un pour cent (4,1
3 %). L'Ontario est à deux point neuf pour cent (2,9
4 %), l'Allemagne est à trois (3 %), la France, de
5 mémoire, est à un point six pour cent (1,6 %).
6 Donc, on a une forme de disproportionnalité des
7 industries lourdes qui sont, par essence, des
8 industries extrêmement énergivores.

9 Un autre point important, c'est le poids
10 relatif des consommations industrielles dans le
11 réseau des distributeurs. Je parlerai plus
12 d'Énergir, que je connais bien, Enbridge Québec, je
13 n'interviens pas sur cette franchise-là, donc je ne
14 pourrai pas trop me prononcer, mais pour Énergir,
15 le poids des industriels, c'est soixante-trois pour
16 cent (63 %) du gaz distribué. Le seul distributeur
17 qui peut se targuer d'un niveau d'industriel dans
18 sa distribution aussi élevée, plus élevée, c'est
19 Saskatchewan, c'est SaskEnergy, sauf que là, ils
20 ont des producteurs d'électricité. Et là, le poids
21 de l'industrie c'est soixante-treize pour cent
22 (73 %) du volume distribué.

23 Derrière, vous avez l'Ontario, Enbridge
24 c'est quarante-trois pour cent (43 %), et on
25 continue à descendre comme ça, après la Colombie-

1 Britannique c'est trente (30), j'y vais de mémoire,
2 l'Alberta c'est vingt-deux virgule cinq (22,5).
3 Donc, on a une prédominance de l'industrie dans la
4 distribution d'Énergir, ce que les autres
5 distributeurs n'ont pas. Donc ça, c'est aussi un
6 point à prendre en considération.

7 Enfin, l'enjeu du GSR est collectif. On
8 doit réduire nos émissions, développer des projets
9 utiles, préserver les moyens, transformer notre
10 économie, et on doit faire une politique
11 énergétique, enfin, on doit avoir une politique
12 énergétique qui doit réussir ces objectifs-là.
13 Donc, dans cet exercice, nous avons la possibilité
14 de corriger le régime, et on aura la
15 responsabilité, d'une certaine façon, de bien le
16 faire.

17 Donc, ma première diapo qui est là, donc
18 reprendre la maîtrise du régime. Donc, pour l'ACIG,
19 le régime a échoué à tenir sa promesse d'une
20 décarbonation économiquement pertinente et le
21 développement d'une filière ou d'une filière portée
22 par une demande durable.

23 De plus, on savait, dès le départ, qu'on
24 allait un peu, je ne dirais pas dans le mur, mais
25 presque quand même, dès le départ, on savait qu'il

1 n'allait pas y avoir de demande. Donc, on s'est mis
2 en mode volume et le volume a pris le dessus.

3 Donc, nous avons, en termes de
4 socialisation, je ne m'étalerai pas là-dessus, on
5 connaît le sujet, pratiquement un quart de milliard
6 de dollars qui sont demandés à être socialisés dans
7 les tarifs - je ne sais pas, mais je trouve que
8 c'est un montant quand même assez exorbitant, et
9 arriver à le dire comme ça, sans trembler de la
10 voix, moi, j'ai un peu de mal avec ça. C'est un
11 enjeu fondamental.

12 La question des objectifs, pour l'ACIG, les
13 objectifs relèvent du politique. Le gouvernement
14 doit définir les résultats, clarifier la place du
15 gaz et le choix des financements. Une éventuelle
16 sortie de certains usages doit être annoncée et
17 planifiée correctement. Chaque dollar engagé ici
18 cesse d'être disponible pour une autre réduction
19 d'émission. On a un vrai enjeu. Ça a été dit par
20 mes prédécesseurs, c'est que cette voie de
21 décarbonation unique, qui vise à verdir le réseau,
22 tout louable que soit cet objectif-là, nous
23 empêcherait d'utiliser d'autres initiatives ou
24 d'autres voies pour décarboner l'économie ou, du
25 moins, pour décarboner la grande industrie. Donc,

1 avec des résultats paradoxaux, on risque d'avoir du
2 paradoxe. Il y a beaucoup - moi, j'ai eu le
3 privilège de passer à travers mes industriels, mes
4 membres. Pour certains, l'option c'est : réduire la
5 consommation de gaz et retourner à d'autres
6 combustibles beaucoup plus carbonés, pour ceux qui
7 peuvent le faire. Certains ne peut absolument pas
8 le faire, ils sont totalement captifs du gaz,
9 d'autres peuvent revenir à des combustibles
10 beaucoup plus carbonés. Comme l'a dit monsieur
11 Finet, payer le SPEDE à quarante dollars la tonne
12 (40 \$/t), ça reste quand même plus avantageux que
13 payer le GSR à cinq cents dollars la tonne
14 (500 \$/t). Donc, le choix, après c'est du
15 rationalisme économique, ça va être des choix
16 économiques.

17 Prochaine slide, s'il vous plaît. Dans le
18 même ordre, aussi, on va commencer par remettre un
19 peu les choses. Vous savez, quand on veut traiter
20 un problème réellement, il faudrait bien se le
21 poser. Parce qu'on essaie tous d'aller en mode
22 solution rapidement, mais est-ce qu'on pourrait
23 s'asseoir cinq minutes et réfléchir exactement
24 c'est quoi l'enjeu.

25 Le GSR est une énergie intéressante qui

1 peut aider à la décarbonation, mais le GSR, pour
2 revenir à ses fondamentaux. C'est quoi le GSR?
3 C'est une valorisation de déchets. Madame Roberta
4 l'a dit : « Il n'y en a pas beaucoup de déchet. On
5 ne pourra pas faire du GSR comme on veut. » Même
6 les rapports qui ont circulé sur les potentiels
7 technico-économiques du GSR, c'est un peu tiré par
8 les cheveux, vous me passerez l'expression. Il
9 faudrait méthaniser à peu près tout ce qui respire
10 au Québec pour pouvoir faire quelque chose, un
11 remplacement du gaz fossile un par un avec du GSR.
12 C'est vrai que ce n'est peut-être pas le but, mais
13 la réalité est là.

14 Donc, on a oublié ce que c'est que le GSR.
15 Deux, on a oublié que la variable fondamentale du
16 GSR, c'est sa valeur. On est en train d'amalgamer
17 tout le GSR comme étant un seul et unique produit.
18 Alors, que la science l'a démontré. La preuve l'a
19 démontré. Nous vous l'avons démontré aussi, à deux
20 ou trois reprises, dans le dossier 4008, que les
21 GSR ne se valent pas. Ils n'ont pas les mêmes
22 valeurs, ils n'ont pas les mêmes attributs
23 environnementaux, ils n'ont pas les mêmes
24 potentiels de réduction de gaz à effet de serre.
25 Tout ça est occulté par le cadre. Ce n'est pas les

1 distributeurs.

2 Le cadre réglementaire est trop contraint.
3 Il nous reconnaît. Par exemple, le SPEDE, la
4 réduction grâce à la consommation de GSR est
5 reconnu à sa carboneutralité à zéro. C'est pour ça
6 qu'on a un coût de la tonne de réduction à cinq
7 cents dollars (500 \$/t) équivalent CO2. Donc, ça,
8 on a ce problème-là.

9 La vision volumétrique. Je vais en reparler
10 après pour la question 1. La vision volumétrique
11 nous a enfermés dans une logique qui ne fonctionne
12 pas. Alors, on va mettre juste du volume pour du
13 volume, et on oublie le produit, parce que,
14 in fine, ça reste un produit énergétique, ce n'est
15 pas du gaz fossile ou du gaz traditionnel, c'est un
16 produit différencié. Et donc, si on ne donne pas la
17 valeur exacte au produit, vous n'allez pas avoir
18 l'acheteur. L'acheteur ne va acheter un produit -
19 et ça, c'est tout rationalisme économique, je vais
20 acheter un produit selon mon besoin. Je ne vais pas
21 acheter un produit, parce qu'il est là. Non, j'ai
22 besoin de quelque chose. Donc, si vous voulez
23 enclencher une demande volontaire ou une
24 consommation volontaire, il faut que le produit
25 réponde aux besoins du client.

1 Prochaine diapo, s'il vous plaît.
2 L'industrie. Ah, ça, c'est ma matière un peu
3 préférée, comprendre le raisonnement industriel. Un
4 industriel ne réfléchit pas juste en termes de
5 volume d'énergie, que ça soit de l'électricité ou
6 du gaz. En mode décarbonation, et on est en mode
7 décarbonation, l'industrie est engagée là-dedans.
8 Et je vais prendre trente (30) secondes pour une
9 anecdote. Il y a quelques années, j'ai demandé à un
10 de mes membres, dans une soirée, en marge d'une
11 soirée, je lui ai dit : écoute, cette question de
12 décarbonation, est-ce qu'elle est réelle ou je suis
13 en train de raconter des bêtises aux gens? Là, ça
14 en va de ma crédibilité et celle de l'ACIG. Est-ce
15 qu'on y va ou on n'y va pas? Il m'a dit : « C'est
16 réel. J'ai fait travailler mes ingénieurs là-
17 dessus. C'est dans le secteur minier. » Il
18 dit : « Ça va coûter, selon nos simulations, pour
19 atteindre le net zéro en deux mille cinquante
20 (2050), entre deux points deux (2,2 G\$) et deux
21 point cinq milliards de dollars (2,5 G\$) si on veut
22 y arriver, et on a déjà trois ou quatre ans de
23 retard. »

24 Vous voyez, l'objectif est lié. Les plans
25 sont plus ou moins faits avec les technologies

1 actuelles, bien sûr, on ne préjuge pas de ce qui va
2 venir dans l'avenir, mais la volonté d'y aller,
3 elle est réelle. La décarbonation est un fait. Ce
4 n'est pas un vue de l'esprit. Maintenant, comment y
5 arriver? Ça, il y a mille et une façons de faire et
6 ça va différer d'une industrie à l'autre. Ce qui
7 fonctionne pour l'un ne fonctionne pas forcément
8 pour l'autre. Vous pouvez avoir deux industriels
9 dans le même secteur industriel qui vont avoir deux
10 stratégies différentes. Il y en a qui vont aller
11 le GSR en faisant un peu la tournée des membres.
12 Certains veulent consommer du GSR. D'autres, ils
13 n'en veulent absolument pas, parce que ça ne répond
14 à aucun de leurs objectifs de décarbonation. Et à
15 la fin de la journée, un industriel doit regarder
16 le coût de réduction par tonne.

17 Aujourd'hui, à cinq cents (500 \$) le GSR,
18 ce qui nous est proposé à cinq cents dollars
19 (500 \$), ce n'est pas rentable par rapport à
20 d'autres solutions à cent cinquante (150), cent
21 (100) ou deux cents (200). Par exemple, pour
22 l'efficacité énergétique, on peut aller jusqu'à
23 deux cent cinquante dollars la tonne (250 \$/t) pour
24 de gros projets d'efficacité énergétique. Donc, le
25 choix va être vite fait. Cet industriel va aller

1 sur le deux cent cinquante (250). Avec le même
2 argent, il fait deux fois plus de réduction.
3 Maintenant, ça, ça revient aussi encore aux
4 capacités du GSR à réduire les émissions, la valeur
5 encore et son intensité carbone. Donc, le message
6 ici, c'est l'industrie, c'est spécifique. Ce n'est
7 pas homogène. Amalgamer l'industrie avec le
8 résidentiel, le tertiaire, je le dis parfois la
9 blague, mais je le pense réellement, un
10 sidérurgiste, ce n'est pas une grosse pizzeria du
11 coin, quand même. Les deux consomment du gaz, mais
12 si vous me les amalgamez dans le même segment de
13 clientèle, vous m'en faites le même besoin, là,
14 c'est au mieux vous ne connaissez pas, au pire,
15 vous êtes totalement en train d'occulter la
16 réalité, donc même des industriels entre eux ne
17 s'amalgament pas. En plus, on n'en a pas autant
18 d'industriels que ça, donc on peut faire de la
19 différenciation. Donc ça, c'est ça le point le plus
20 important.

21 Dans le mémoire, on vous demande, je crois
22 que c'est très clair là-dessus, hein, je crois qu'à
23 chaque étape, on dit : les industriels doivent être
24 sortis de toute assiette de GSR, de développement
25 de GSR quelle qu'elle soit. Ce n'est pas un chèque

1 en blanc qu'on demande ou un retrait de l'industrie
2 de ses obligations. Si, maintenant, on a une
3 obligation politique de dire : « L'industrie doit
4 réduire de tant pour cent ses émissions », je parle
5 d'émissions de gaz à effet de serre, je ne parle
6 pas de volume d'énergie. L'industrie va y aller,
7 mais c'est à l'industrie de chercher les moyens d'y
8 arriver. Ce n'est pas aux distributeurs de dire :
9 « Voilà la solution, vous n'en avez qu'une. » Quand
10 je dis « distributeurs », je prends tout le monde,
11 électriques comme gaziers, pour le coup, je
12 m'avance dans l'électricité. Ce n'est pas aux
13 distributeurs de dicter la façon de décarboner à
14 l'industrie. C'est l'industriel qui doit se
15 décarboner - qui doit dire comment il doit se
16 décarboner et chercher ses moyens.

17 Sur ça aussi, je vais avoir quelques
18 petites - de ce qui a été dit aujourd'hui sur le
19 prix de l'énergie. Le réflexe théorique qui n'est
20 pas faux, la prémisse n'est pas totalement fausse
21 est de dire que si j'augmente le prix de l'énergie,
22 je vais changer les comportements, donc je vais
23 aller vers plus d'efficacité. Je vous dirais qu'on
24 ne peut pas contredire cette assertion. C'est une
25 vérité. Mais qu'on rentre dans la vérité des

1 choses, il faut voir, et là, encore, ça revient à
2 la spécificité, si vous prenez un industriel au
3 Québec, du moins ceux de l'ACIG, le coût de
4 l'énergie, c'est le poste 2 ou 3 de la rentabilité
5 des industriels. Pour certains, ça peut être le 4,
6 ça dépend de l'industrie. Donc, mais si vous allez
7 dans un ménage ou dans une pizzeria encore, le coût
8 de l'énergie va être beaucoup plus bas dans le
9 calcul de la rentabilité.

10 Si vous augmentez le coût de l'énergie, il
11 se pourrait qu'il y ait un changement, dire : bon,
12 l'énergie coûte trop cher, il faut que je
13 m'améliore. Qu'advient, parce que c'est là que la
14 question doit se poser pour tout le monde,
15 qu'advient pour les industriels qui sont déjà au
16 top niveau de ce qui peut se faire? Et on en a au
17 Québec quelques-uns. Je vais prendre ArcelorMittal
18 qui est venu témoigner ici, donc, je reprends, je
19 ne brise pas la confidentialité. ArcelorMittal
20 Québec, c'est parmi les champions du monde de
21 l'acier avec le moins de CO2, c'est le champion. On
22 ne fait pas mieux à travers la planète. Ces gens-là
23 qui ont investi, qui sont arrivés à ce niveau-là,
24 vous leur augmentez leur coût d'énergie. Ils vont
25 aller chercher où l'efficacité énergétique

1 supplémentaire? Elle n'existe pas. C'est juste un
2 coût en plus. Il y en a qui sont peut-être un peu
3 plus à la traîne qu'il faut ramener un peu plus. Et
4 c'est là où la difficulté va se poser dans
5 l'approche différenciée, mais elle est nécessaire.
6 Vous ne pouvez pas sur le totem de l'égalité, on va
7 dire, pour tout le monde, le même tarif, il y en a
8 qui ne sont pas au même niveau, donc ça, il faut
9 vraiment prendre en considération ça. Et la
10 prémisses de dire : « J'augmente les prix de
11 l'énergie pour insuffler un changement », ça peut
12 peut-être marcher à certains niveaux, mais dans la
13 grande industrie, il faut être très précautionneux
14 pour ça parce qu'on ne sait pas.

15 Si vous voulez même, c'est un constat
16 général, si on prend le PGIRE, qui est un exercice
17 très sympathique, qui nous a ressortis par une
18 déclaration de bonnes intentions plus que par un
19 plan applicable, le « mapping » des industriels n'a
20 pas été fait. On ne sait pas l'état des
21 amortissements, on ne sait pas quand est-ce qu'un
22 industriel peut s'électrifier quand il peut
23 s'électrifier, ou quand il ne peut pas, et
24 augmenter l'énergie pour augmenter l'énergie. Vous
25 avez peut-être des industriels dont les

1 investissements restent encore dix (10) ans à
2 amortir, ou quinze (15) ans à amortir avant de
3 passer à autre chose, ou à améliorer.

4 Donc ça, je voulais faire cette
5 parenthèse-là, de juste augmenter le coût va
6 inciter un changement, va impulser un changement,
7 c'est un peu complexe. Mais donc, sur la part
8 aussi, le vingt et un pour cent (21 %), on en
9 reparlera peut-être demain de ce qui est
10 électrifiable ou pas. Attention encore aux études
11 purement théoriques. Qu'est-ce qui est réellement
12 électrifiable? Je ne pense pas que le vingt et un
13 pour cent (21 %) soit la bonne chose, le bon
14 chiffre. Ça doit être bien autre chose. Donc, faire
15 monter la facture ne fait pas apparaître la
16 technologie, ou ne fait pas apparaître le
17 changement directement.

18 Prochaine diapositive. Là, j'arrive aux
19 questions, et ça m'a donné beaucoup de fil à
20 retordre, ces questions, je ne vous cache pas. J'ai
21 essayé de trouver la façon de faire la meilleure.
22 Et franchement, la question de la trajectoire est
23 une question délicate, une question un peu
24 piégeant. Et ça m'a fait penser un peu à
25 l'économiste Nicholas Taleb, dans une de ses... je

1 ne sais plus de quelle publication, mais il
2 reprenait le mythe du Lit de Procuste, qui vient de
3 la méthodologie, qui était un brigand, et qui
4 offrait l'hospitalité aux voyageurs, sauf qu'il
5 avait un seul lit et que les voyageurs, quand ils
6 arrivaient, bien, s'ils étaient trop grands par
7 rapport au lit, ils les découpaient, s'ils étaient
8 plus petits, ils les étiraient. Bon, c'est un jeu
9 de massacre un peu, mais ça reste de la mythologie.
10 Mais si je reprends l'économiste Taleb, dans son
11 exemple, quand il cite le Lit de Procuste, il dit :

12 Nous voulons faire entrer les tensions
13 du monde et de la vie dans le cadre
14 commode et rigide d'idées de
15 catégories simplistes.

16 Là, le danger, c'est construire un cadre
17 puis demander à la réalité de s'y conformer. C'est
18 là où est-ce qu'on a fait, dans la version 1 du
19 régime québécois du GSR, c'est qu'on a construit
20 quelque chose et on a dit, bien : vous allez voir,
21 ça va être full bien, tout le monde va trouver son
22 compte, ça va super bien marcher. Donc, on a
23 construit un cadre hors des réalités du Québec.
24 Donc, c'est là où est l'enjeu.

25 Donc, dans notre mémoire, on vous dit

1 clairement : il n'y a pas de trajectoire idéale ou
2 idéale ou idoine pour le GSR. Si vous voulez aller
3 dans cette vision-là, volumétrique, on ne pense pas
4 qu'il y en ait une.

5 Maintenant, ce qu'on vous demande ou ce
6 qu'on vous propose, c'est de revoir la façon, c'est
7 encore une fois de proposer un produit qui répond à
8 des besoins, à un besoin économique.

9 Donc, fixer les volumes avant d'établir le
10 besoin c'est engager la dépense avant de démontrer
11 son utilité. On a fait ça, on a même établi des
12 balises, des balises de prix, on a essayé de
13 contraindre un marché qui ne s'est pas matérialisé
14 « in fine » parce qu'on l'a déjà formaté. C'est là
15 où ça n'a pas marché, où il faudrait, dans votre
16 avis ou dans votre réflexion plutôt, pas votre...
17 mais dans votre réflexion, essayer de sortir de ce
18 carré de sable de ce qui nous a été proposé. Il ne
19 faudrait pas... l'avis, ce n'est pas corriger...
20 Là, Monsieur Émond, vous l'avez dit dans l'audience
21 préliminaire pour ce dossier-là, on part d'une page
22 blanche. Moi, j'étais sur Internet, je n'étais pas
23 là, mais si vous aviez vu mon sourire, j'avais
24 sourì jusqu'aux oreilles. De dire : c'est génial,
25 on va repartir d'une page blanche, ce n'est pas

1 corriger quelque chose qui ne fonctionne pas. Donc,
2 on n'y arrivera pas en corrigeant quelque chose qui
3 ne fonctionne pas « anyway ».

4 Prochaine diapositive. Il me reste quatorze
5 (14) minutes, on devrait y arriver. Socialisation.
6 Alors, socialisation, c'est la pire expression de
7 l'échec du régime. Socialiser... Même la Régie, au
8 début, quand elle avait dit « on va socialiser »,
9 c'était on socialise un résidu, donc bon,
10 socialiser un résidu, ça passe. Sauf que la
11 socialisation est devenue « in fine », est devenue
12 un mode de gestion. Il n'y a pas d'autre mode de
13 gestio. C'est à dire que tout le GSR, c'est le prix
14 de... c'est les utilisateurs qui le payent, qu'ils
15 en veulent ou pas. Ça, ça ne marche pas.

16 Maintenant, le mandat qui vous est donné ou
17 l'avis, le ministre vous a demandé de : ouvrir la
18 voie à son élimination. Là, ça va être dur, je vous
19 le concède. Comme je vous dis, j'ai tourné la
20 question de mille et une façons, en essayant de
21 prendre en compte tous les besoins des autres
22 intervenants, les positions des uns et des autres.
23 On est obligé par... faire des sacrifices. Là, la
24 surcontractualisation qu'on a eue, on est allé trop
25 loin, trop fort, trop vite dans la

1 contractualisation.

2 Dans le mémoire, on vous propose une
3 méthode simple de voir, mais parce qu'on n'a pas eu
4 accès aux contrats et c'est très bien aussi, ce
5 n'était pas le... il n'y a pas de reproche dans ce
6 que je dis, mais il faudra analyser ces
7 contrats-là, que la Régie analyse ces contrats-là,
8 et qu'elle dise : bon, il y a des contrats qui
9 peuvent servir à nos besoins, il y a des contrats
10 qui ne peuvent pas servir à nos besoins. Parce
11 qu'on ne peut pas aller avec ce niveau de
12 contractualisation. Et en plus, on est engagé sur
13 vingt (20) ans. Et quand on ramène à l'industrie,
14 moi, je vous le dis clairement - tout à l'heure, on
15 a entendu parler de la prévisibilité - nous, on ne
16 voit pas le bout du tunnel là-dedans.

17 Parce que si vous prenez le rapport
18 d'Énergir, de durabilité ou de résilience
19 climatique de février passé. On nous dit : deux
20 mille cinquante (2050), moins quatre-vingts pour
21 cent (80 %) de volume dans le résidentiel, soit
22 soixante (60) ou soixante-dix pour cent (70 %) dans
23 l'institutionnel et moins quarante pour cent
24 (40 %) dans le... quarante à cinquante pour cent
25 (40-50 %) dans l'industriel. Chez les membres de

1 l'ACIG, il n'y aura pas moins cinquante pour cent
2 (50 %) de réduction de gaz, de consommation de gaz.
3 Au jour d'aujourd'hui, on n'a pas cette... on a des
4 baisses projetées, mais pas à ce niveau-là.

5 Donc, bon, pour le résidentiel et le
6 tertiaire, je ne je peux pas me prononcer, mais
7 quand on regarde ça, nous on se dit quoi? C'est que
8 après, là, on revient à la mécanique, vingt et un
9 (21) par huit (8), je ne sais pas comment on fait
10 ce calcul-là, mais moi, ça veut dire que je vais
11 m'écoper de quatre-vingts pour cent (80 %) du GSR,
12 c'est ça que ça veut dire puisque tous ces gens-là
13 seront sortis, il n'y aura plus d'assiette. Alors,
14 je vais me payer tout le GSR à un prix que je
15 connais pas, je ne sais pas, parce que c'est ça
16 l'avenir? Donc, ça nous crée une forme
17 d'instabilité chronique. Donc, s'engager sur des
18 contrats longs avec des prémisses de réduction de
19 consommation de gaz, à ce niveau-là, il y a un
20 décalage, là. Il faudrait peut-être aussi regarder
21 ce décalage.

22 Là encore, on demande l'exclusion de
23 l'industrie parce que ça nous coupe de nos besoins.
24 C'est de l'argent, c'est des ressources qui partent
25 en socialisation, qui partent en modernisation. Je

1 vous ai ramené dans le R-4230, trois industriels
2 sont venus témoigner, chiffres à l'appui, de
3 combien ça va leur coûter la socialisation. Est-ce
4 que ça va empêcher en termes de modernisation,
5 d'investissement, d'efficacité énergétique et de
6 décarbonation, c'est-à-dire quatre pans de
7 l'économie industrielle qui risquent de sauter pour
8 payer un GSR, une socialisation dont les bénéfices
9 environnementaux sont marginales, qu'on le veuille
10 ou pas, un million point un de tonnes par année
11 (1,1 M t CO²/an) pour ce prix-là, on peut faire de
12 meilleurs « deals » dans l'économie.

13 Et en plus, les industriels... Ce matin,
14 quand je regardais le PG... GSRN (sic), l'aide aux
15 producteurs de GNR - désolé, je ne prends pas
16 l'acronyme correctement. « PSPGNR », voilà - sans
17 le remettre en cause, il est financé en partie par
18 le SPEDE, qui est financé par les industriels.
19 C'est-à-dire que nous, on paye deux fois dans cette
20 histoire là, c'est-à-dire qu'on paye le SPEDE, et
21 on paye la socialisation et via le SPEDE, on paye
22 le développement du GSR et on a zéro attributs
23 environnementaux là-dedans et zéro réduction de gaz
24 à effet de serre. Donc, je voulais faire un peu cet
25 aparté-là. Prochaine diapositive.

1 LE PRÉSIDENT :

2 Si vous me permettez, il est quinze heures vingt et
3 une (15 h 21), donc, je ne voudrais pas que vous
4 commenciez la réponse à la question 2, pour ne pas
5 être capable de la finir, à moins que vous me dites
6 que vous êtes capable de la finir en neuf minutes,
7 mais comme vous avez fait trente (30) minutes sur
8 les autres « slides », peut-être, peut-être pas.

9 Qu'est-ce que vous pensez qu'on commence demain
10 matin avec la réponse à la question 2 directement?

11 M. NAZIM SEBAA :

12 Je vais y aller. Je vais la faire en cinq, six
13 minutes. Je vais la faire avant trente (30)...

14 LE PRÉSIDENT :

15 Parfait. Allons-y.

16 M. NAZIM SEBAA :

17 Challenge accepté. J'y vais. Donc, prochaine
18 diapositive. On avance. Ça va être la question...
19 Je ne sais plus quelle question je suis. Question
20 2. Oui, on va continuer sur la question 2. C'est
21 construire les débouchés. Donc, il faut apparier
22 avant de contracter; remettre le produit au centre;
23 élargir les usages, transport, consommation « in
24 situ », livraison directe et circuit court; élargir
25 les débouchés ne signifie pas imposer la facture à

1 de nouveaux payeurs, c'est vraiment trouver des
2 débouchés.. de meilleurs débouchés; une meilleure
3 valorisation, mais ça je reviendrai à la question
4 5.

5 Et aussi, pour toutes les discussions qu'il
6 y a eu ce matin, on est québéco-centré dans cette
7 histoire-là. Le PGIRE a été construit sans prendre
8 en considération le reste de l'Amérique du Nord,
9 comme si c'était - je vais reprendre Astérix - un
10 petit village gaulois tout au nord de la France
11 entouré de... Non, on est une économie ouverte, on
12 est une économie intégrée.

13 Là, je vous donne ma perspective, parce que
14 j'ai fait le marché européen pendant quelques
15 années. Ça a été difficile, le démarrage du GNR,
16 parce que c'était des marchés nationaux. Et encore,
17 c'était des gros marchés par rapport aux nôtres. Ça
18 commence à aller mieux le jour où ils ont ouvert un
19 marché continental. Donc, il ne faudrait pas se
20 mettre dans une position où on s'enferme dans le
21 Québec et se fermer à des possibilités avec le
22 reste des juridictions canadiennes pour développer
23 un marché GNR.

24 Peut-être que la solution passerait par un
25 marché beaucoup plus large. Parce que toutes les

1 provinces ont un peu cet écueil-là du GSR ou du
2 GNR, parce que c'est trop contraint, c'est trop
3 petit. Il faudrait avoir une perspective, donc, il
4 ne faudrait pas se fermer. Construire un vrai
5 marché. Il faut avoir de vrais mécanismes de
6 marché. Monsieur Beaudoin, l'expert Beaudoin l'a
7 dit ce matin : le marché peut gérer ça.

8 Et là, je comprends vos questionnements,
9 vos attentes aussi, dire : bien, si je n'envoie pas
10 un signal, est-ce que le marché va prendre? Le
11 marché peut prendre, parce que le signal existe.
12 C'est le signal politique. Et c'est le signal de :
13 je dois me décarboner. Et on sait qu'on doit y
14 aller. Donc, le signal doit être politique, il ne
15 doit pas être tarifaire. Moi, je vois une
16 différence entre un signal politique et un signal
17 tarifaire. C'est deux choses différentes. Peut-être
18 que les avocats le traiteront mieux que je ne peux
19 le traiter, mais je vous l'ai dit, je le dis tout
20 le temps : l'industrie n'est pas fermée à ce qu'on
21 ait des objectifs de réduction de gaz à effet de
22 serre, et c'est à nous de les atteindre.

23 C'est comme aussi... Une dernière
24 parenthèse, et j'arrête, et demain on reprendra la
25 question 3. Pour le SPEDE, dire : j'augmente le

1 SPEDE pour rendre le GSR... faire cette mécanique
2 et rendre le GSR plus attrayant, je vous dirais
3 « très attention à ça », parce que le SPEDE, le
4 niveau du SPEDE est calculé par rapport à la
5 contrainte carbone internationale.

6 Vous allez dans le SPEDE, du SPEDE tout en
7 bas, parce que dire que les industriels ont des
8 allocations gratuites, c'est un cadeau qui leur a
9 été fait, je ne le présenterais pas comme ça. Ça
10 serait un peu de mauvaise foi. C'est calculé par
11 rapport à la concurrence internationale. Il ne faut
12 pas oublier que nos industries, commerces, on l'a
13 vu avec le choc des tarifs que quatre-vingts,
14 quatre-vingt-dix pour cent (80-90 %) de nos
15 productions s'en vont à l'étranger. Encore une
16 fois, on n'est pas une économie fermée. Donc, le
17 SPEDE est calculé comme ça. Donc, l'idée
18 d'augmenter... Il augmentera mécaniquement. C'est
19 ce qui est annoncé. Mais on verra avec la
20 contrainte carbone internationale.

21 En un mot, sur la question 2, pour mettre
22 fin à la socialisation, il faut décontracter ce
23 qu'on a, lancer de vrais chantiers de mise en
24 marché. Le tarif ne doit pas être l'acheteur du
25 GSR, qu'il soit... Demain, on parlera de

1 l'international, qu'il soit américain ou québécois,
2 ce n'est pas le tarif qui doit être l'acheteur.
3 Encore une fois, c'est le produit qui doit se
4 vendre de lui-même.

5 Et je vous donne quatre minutes de retour.
6 Je vous revois demain matin, on continue.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Merci. Merci à tous. Puis on se revoit
9 effectivement demain matin à neuf heures (9 h).

10 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

11 _____

12 SERMENT D'OFFICE

13

14 Je, soussignée, **ROSA FANIZZI**, sténographe
15 officielle, certifie sous mon serment d'office que
16 les pages qui précèdent sont et contiennent la
17 transcription fidèle et exacte des témoignages et
18 plaidoiries en l'instance, le tout pris au moyen de
19 la sténotypie, et ce, conformément à la Loi.

20 Et j'ai signé,

21

22 
23 _____

24 **ROSA FANIZZI**

25 **RIOPEL GAGNON LAROSE**